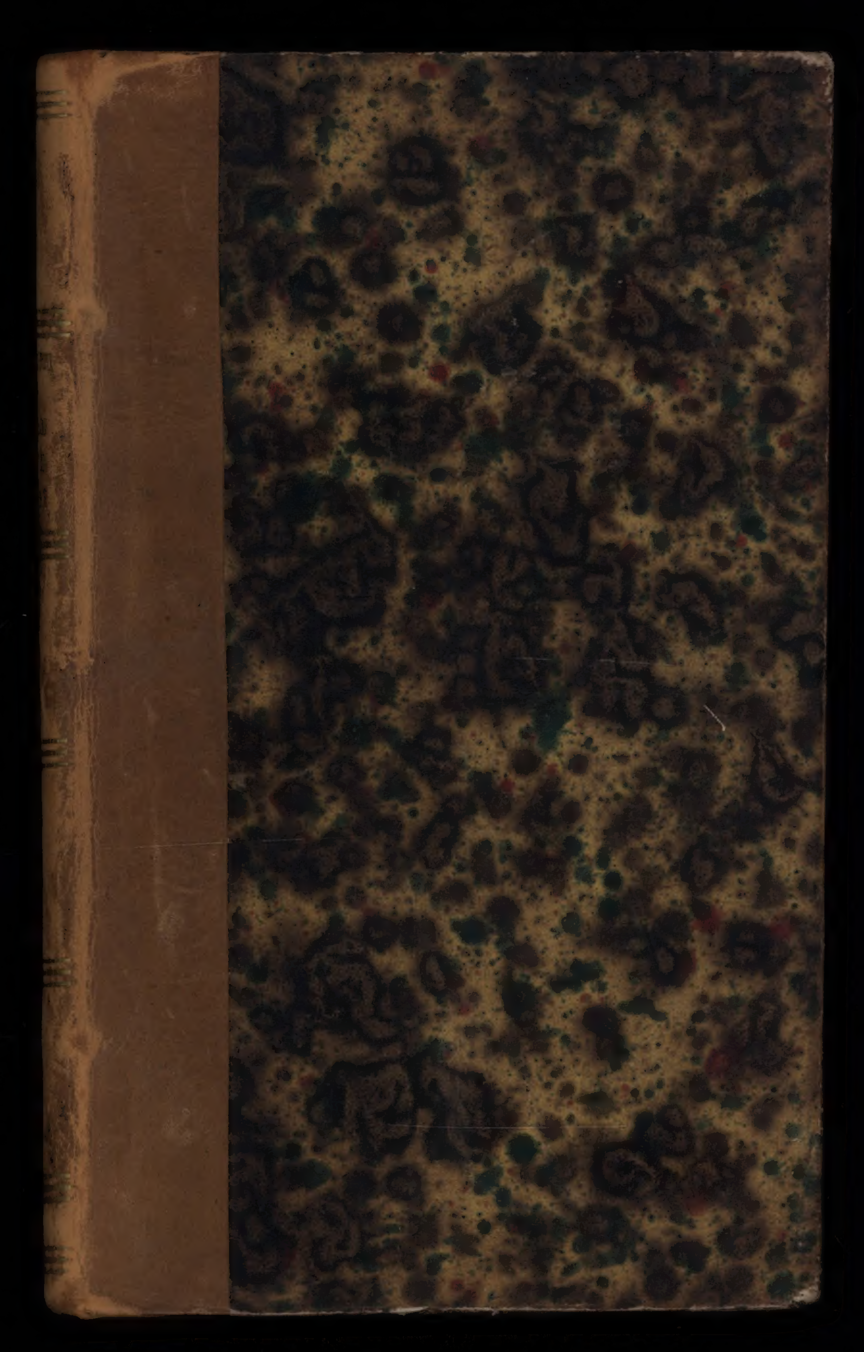
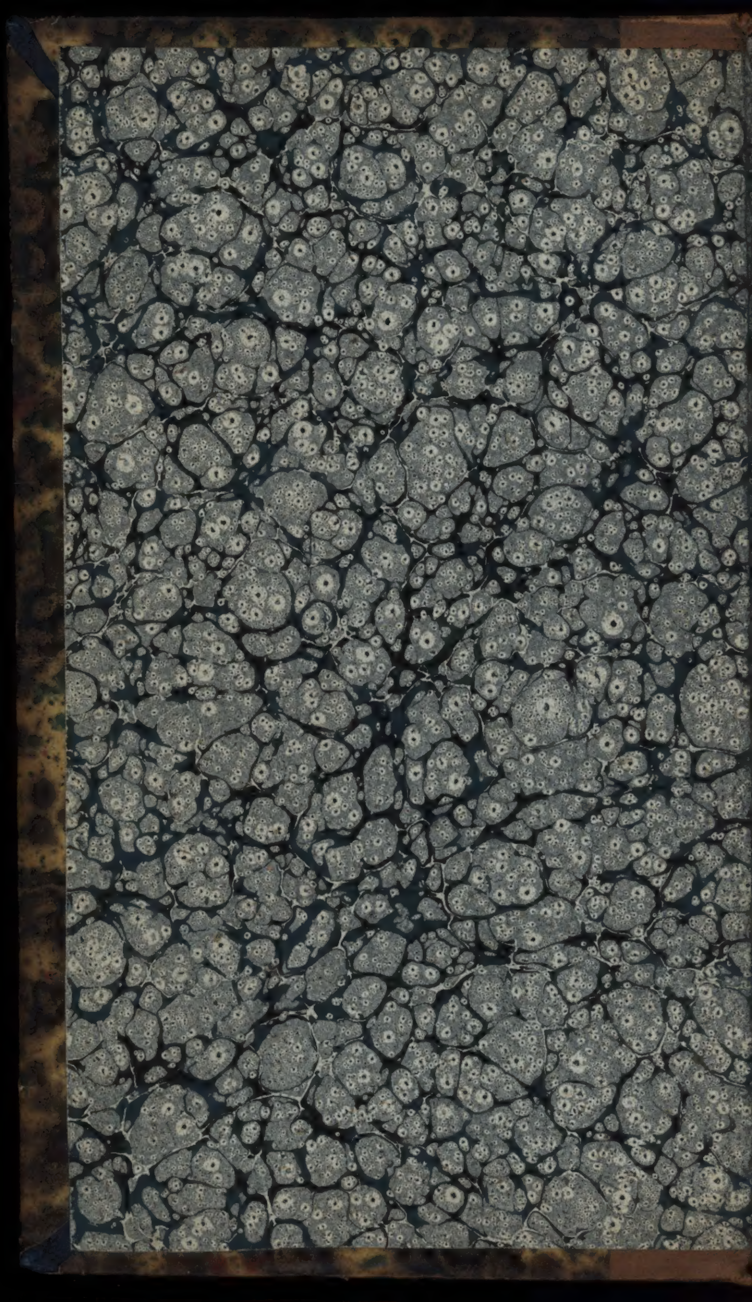
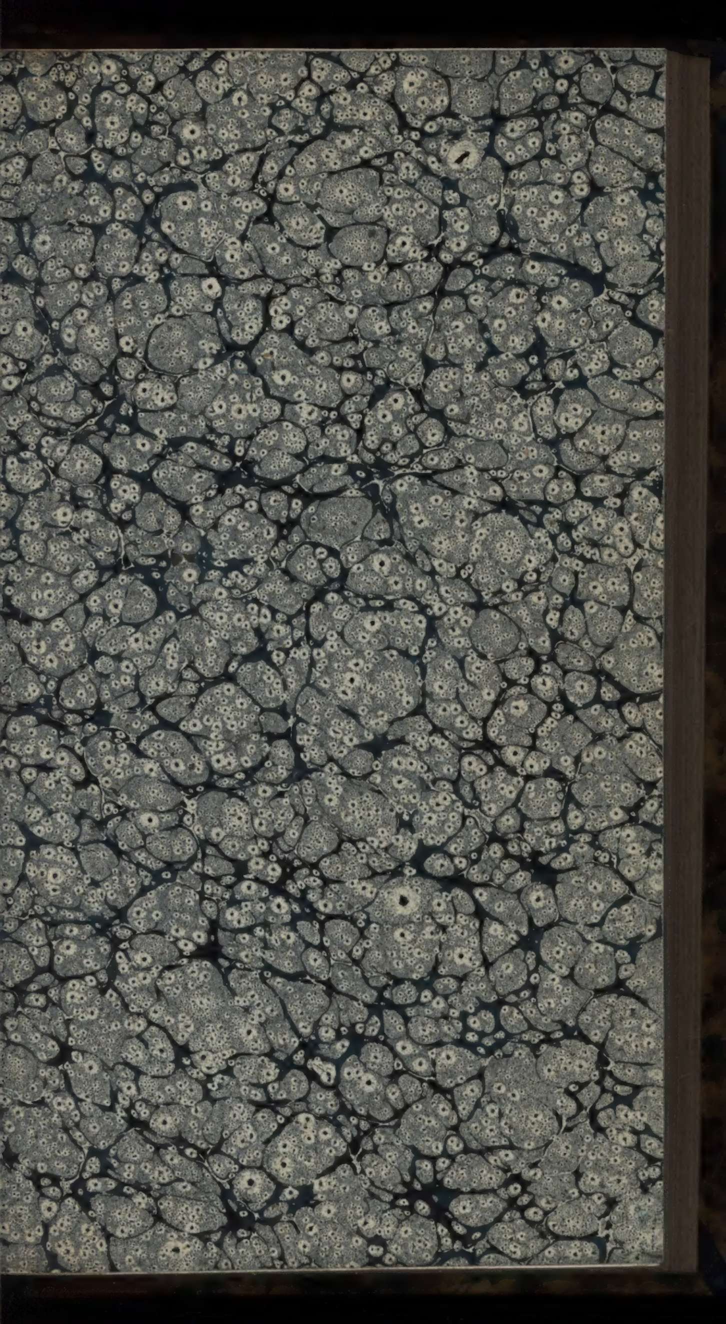






GF

MIRACLES

ARRIVÉS

A ROME.



Marie, priez pour Nous

MIRACLES ARRIVÉS A ROME, EN 1796, PROUVÉS AUTHENTIQUES;

OU

Extrait raisonné des procès-verbaux authentiques, des Prodiges qui ont eu lieu à Rome, sur un grand nombre de saintes Images, spécialement de Notre-Dame.

PAR le Docteur JEAN MARCHETTI,

Examinateur apostolique du Clergé, et Président de la Maison dite del Jesu;

OUVRAGE TRADUIT DE L'ITALIEN, d'après l'édition de Rome, chez ZEMPEL.

A PARIS,

Chez { JAGOT, Md. d'Estampes, successeur de PASQUIER, place Cambray, n°. 4.
BELIN, Impr.-Lib. rue S. Jacques, n°. 22.

AN X. — 1801.

AVERTISSEMENT

DE

L'ÉDITEUR.

La traduction de l'ouvrage du docteur Marchetti, que nous donnons au public, a, pour auteur, un des plus respectables évêques de France. Il a cru pouvoir, dans le lieu de sa retraite, dérober, pour ce travail édifiant, quelques parties d'un temps qu'il consacroit d'ailleurs tout entier à la prière et à la correspondance avec son diocèse. Sa traduction est depuis longtemps entre nos mains : différens incidens en ont retardé la publica-

tion. D'abord, nous crûmes devoir représenter à ce digne prélat, qu'il seroit convenable de s'informer, avant de mettre la main à l'œuvre, de ce qu'on pensoit aujourd'hui à Rome, sur les miracles dont il s'agit, et si l'on continuoit d'y être convaincu de leur réalité. Il voulut bien avoir égard à notre représentation, et aussitôt il écrivit au cardinal Antonelli. Cet illustre cardinal, l'un des membres de notre Académie des belles-lettres, aussi distingué par l'étendue de ses lumières et la variété de ses connoissances, que par son zèle pour la Religion, *assura*, dans une lettre écrite de Rome, le 11 décembre 1800, *que tout ce qui est rap-*

porté dans le livre que l'abbé Marchetti a composé, sur les prodiges opérés par les images de la très-Sainte Vierge Marie, est très-authentique et bien prouvé, et que la traduction ne pouvoit que contribuer beaucoup à propager la dévotion à la Sainte Vierge.

Ce témoignage étoit bien satisfaisant sans doute, et ne permettoit plus d'hésiter; cependant nous fûmes encore arrêtés par une considération importante. On nous assura, au moment où l'ouvrage étoit déjà livré à l'imprimeur, qu'un prélat français, très-distingué aussi par sa piété et ses lumières, et qui étoit à Rome au temps des miracles, avoit témoigné publiquement

ne point croire à leur authenticité. Nous lui écrivîmes, pour obtenir des éclaircissemens sur ce fait : il le démentit expressément dans une lettre du 19 mai 1801, et déclara que les miracles dont il s'agissoit, *lui paroissoient démontrés jusqu'à l'évidence.*

Sans doute on a proposé contre ces miracles bien des objections : l'abbé Marchetti ne les a point ignorées ; il les expose toutes sans les affoiblir, dans un grand discours préliminaire, et il y répond avec autant de sagesse que de solidité. Nous invitons nos lecteurs à lire avec attention ce beau discours. On s'aperçoit bientôt que l'auteur n'est point un homme ordinaire, et il

occupe effectivement un rang distingué parmi les plus illustres savans de l'Italie.

L'impression de la traduction étoit déjà bien avancée, lorsqu'il nous est tombé entre les mains une autre traduction française du même Ouvrage, imprimée à Hildesheim, en 1799, sous les auspices du prince-évêque de cette ville. Les auteurs sont des prêtres français, qui ont cru avec raison que l'ouvrage de M. Marchetti pourroit être utile à leurs compatriotes, répandus en si grand nombre dans l'Allemagne, et même aux Allemands qui entendent notre langue. Cette traduction, dont à peine deux ou trois exemplaires ont pénétré en France,

nous a parue bien faite et très soignée pour le style. Nous croyons cependant que celle que nous donnons au public, est plus littérale, et représente plus parfaitement l'original. L'auteur ne s'est point permis d'additions ou de suppressions, même légères, et il n'a rien voulu sacrifier de la lettre du texte, à une plus grande élégance dans le style, ou une plus grande netteté dans la narration. Il a cru que la fidélité, dans une matière aussi délicate, ne pouvoit être poussée trop loin. Les estimables traducteurs d'Hildesheim ont usé d'un peu plus de liberté : ils en avertissent, et ils ont eu, pour en agir ainsi, des raisons qu'ils proposent, et que nous ne jugeons pas méprisables.

On trouvera à la fin une lettre intéressante de M. Marchetti, le décret du Cardinal-Vicaire, qui établit une fête le 9 juillet, en mémoire des miracles dont il s'agit dans cet ouvrage ; et de plus, une addition pour le discours préliminaire, qui nous est parvenue trop tard.



DISCOURS

DISCOURS
PRÉLIMINAIRE
DU DOCTEUR JEAN MARCHETTI.

I. Nous entreprenons de parler de miracles, et de miracles bien singuliers, dont la fréquence et la durée n'ont peut-être pas d'exemple dans toute l'Histoire; et c'est sur la fin de notre malheureux dix-huitième siècle, que nous formons cette entreprise! Tous mes lecteurs, connoissant les systêmes et la façon de penser, en vogue à cette époque, comprendront de quelle évidence nous avons ici besoin, pour obtenir une persuasion générale à l'égard de faits qui surpassent l'ordre de la nature, et qui appartiennent à la Religion. Le

grand nombre de personnes, qui aujourd'hui se piquent de bel esprit, se trouve à l'instant en opposition directe à ce genre d'événemens ; et on peut assurer que dans toute l'époque du Christianisme, il n'y a jamais eu un moment où un écrivain, jaloux de faire passer à la postérité un morceau d'histoire aussi extraordinaire, et peut-être unique, dût s'attendre à une prévention aussi défavorable que dans celui-ci. Nonobstant une difficulté si puissante dans ces temps malheureux, nous assurons avec confiance que la Providence divine a tellement disposé les choses, dans l'événement dont il s'agit ici, qu'elle paroît avoir proportionné ses œuvres à notre condition actuelle. Elle a voulu, pour contrebalancer notre malice, environner et fortifier ces événemens miraculeux d'une telle

évidence, que la démonstration de leur authenticité, qui auroit été surabondante pour la simplicité et la vertueuse droiture de nos pères, est encore supérieure à toute la subtilité de nos contemporains et à toutes leurs chicanes.

Dieu nous a montré des prodiges dignes des premiers siècles, et il les a garantis par des preuves adaptées au dix-huitième siècle : prodiges les plus extraordinaires par l'ensemble de leurs circonstances et par l'abondance de leur démonstration. Ce n'est pas que je prétende, ou que je me persuade qu'ils convaincront certains esprits excessivement légers et inattentifs, qui forment presque toute la masse des beaux esprits. Dès qu'on leur parle de miracles, ils se croyent dispensés de tout examen ; et, comme si on leur parloit de quel-

que absurdité bien ridicule, ils croyent ne devoir y opposer d'autres raisons que d'insolentes railleries, qui ne coûtent rien, ou quelques formules de dérision, qui ne demandent ni beaucoup de science, ni beaucoup d'éducation. Il ne faut point parler de raisons, ni de preuves à des gens d'un esprit si borné et si peu disposés à se rendre à la raison ; à des gens tout prêts à condamner sans entendre, et qui sont même persuadés qu'ils ont le droit incontestable de ne point écouter, et que ce seroit de leur part une sorte de foiblesse et d'imbécillité de perdre leur temps à de pareilles discussions : et plût à Dieu que de tels extravagans ne fussent pas aujourd'hui en très-grand nombre ! Mais nous adressons cet ouvrage à des hommes dignes d'en porter le nom, à des

hommes raisonnables, qui ne cherchent que la vérité avec impartialité, et qui sont disposés à la confesser dès qu'ils la trouveront rigoureusement démontrée, ou à refuser leur assentiment, si les preuves ne sont pas suffisantes. C'est à ceux-là seulement que nous espérons avoir la consolation de présenter un grand fait, ou plutôt une grande suite de faits très-certainement surnaturels et divins, et en même temps confirmés par une telle évidence, que je ne sais pas si dans les choses humaines, on en peut desirer une plus grande. Notre Dieu si bon, si riche en puissance et en miséricordes, et Marie la très-sainte Mère de Jesus-Christ, en seront glorifiés par une soumission raisonnable, telle que l'Apôtre veut que soit notre foi. Cette nouvelle preuve imprimée par la main

du Très-Haut sur la Religion chrétienne, cette preuve si récente et si fort à la portée de tout le monde, en rehaussera l'éclat.

II. Si je voulois entrer dans toutes les dispositions de mes lecteurs, je serois peut-être obligé de prendre la chose de trop haut; et de commencer à prouver la possibilité de miracles, comme tant de courageux apologistes de notre foi y ont été obligés : mais ce point a déjà été établi avec la plus grande évidence; et d'ailleurs on a peine à comprendre quelle difficulté, ou quelle répugnance un esprit juste et raisonnable peut avoir à convenir que Dieu, qui a établi les lois de la nature au commencement du monde, puisse les suspendre, et leur donner, quand il le veut, un autre cours à l'instant, et de la manière qu'il a prévu et déterminé

de toute éternité. Nous ne répétons donc pas ce qui a été dit tant de fois sur cela.

Certainement Dieu peut faire un miracle; avant qu'il soit fait, il s'agit seulement de savoir si Dieu veut le faire : une fois fait, il n'y a en bonne logique d'autres recherches à faire que sur l'exacte vérité de l'événement; s'il surpasse les forces de la nature, alors il faut le reconnoître pour miraculeux. Là, comme dans tout ce qui est soumis à la discussion des hommes, il y a deux excès opposés à éviter; l'esprit humain n'y tombe que trop souvent, et nous porte également, au préjudice de la saine raison, à croire trop ou trop peu. Notre entendement est borné; il a été affoibli par le péché originel : de là vient une malheureuse facilité à tomber dans l'erreur. Notre esprit,

différemment prévenu, nous entraîne loin de la vérité, suivant les différentes inclinations que nous tenons de nos habitudes et de notre caractère : inclinations qui sont en nous presque sans nous en apercevoir. Les uns sont légers et sans réflexions, ou paresseux et bornés, ou déjà prévenus de certaines opinions ; ceux-là sont prompts à croire, sans motifs suffisans, tout ce qui s'adapte à leurs dispositions, et ils tombent ainsi dans le premier excès réprouvé également par la raison et par la Religion, comme il est écrit : *Qui credit citò, levis est corde.* (Eccl. 19. 4.) D'autres au contraire, d'un caractère plus difficile, d'un esprit sophistique, ont trop de penchant à la contradiction et à la défiance ; ils résistent trop aux impulsions de la vérité, ils s'appuyent trop sur eux-mêmes,

ils s'isolent, pour ainsi dire, et font peu ou point d'attention au témoignage d'autrui. Ni les uns, ni les autres n'atteignent le but que l'on doit se proposer ; et comme il arrive aux uns d'ajouter foi à des faussetés, par la crainte de refuser leur consentement à la vérité, les autres étouffent la vérité par la peur qu'ils ont de croire à des faussetés. Ceux qui se montrent plus difficiles, ont ordinairement l'esprit plus fin ; les autres se distinguent communément par une plus grande bonté de caractère : et bien qu'il soit desirable de s'éloigner également des deux excès, on ne peut nier que, par rapport à la société, il n'y ait beaucoup moins d'inconvéniens dans celui qui provient d'un fond de modestie et de docilité ; qualité qui a de grands avantages dans le commerce que les

hommes ont entre eux. Ceux qui, par bonté, par douceur, croyent paisiblement un peu plus qu'il ne faudroit, peuvent être trompés par les autres à leur préjudice : tout le désavantage est donc pour eux-mêmes, tandis que le caractère de ceux qui tombent dans le défaut contraire, qui provient d'un fond d'orgueil et de peu d'estime pour les autres, les rend, dans le commerce de la vie, plus enclins à la malignité. Ils sont défians, méprisans, entêtés dans la dispute, et d'une contradiction incommode ; ils sont aussi plus faciles à perdre la foi dans les choses qui la concernent, et autant est-il difficile qu'ils soient trompés par les simples, autant peut-il arriver que les simples soient trompés par eux ; ce qui seroit pire de l'aveu de tout le monde. Enfin il n'est personne qui

n'aimât mieux avoir à faire à un homme trop crédule, qu'à celui qui auroit le défaut contraire. Nous avons cru devoir faire cette remarque, afin que tous soient en garde contre l'erreur qui est la plus dominante dans ce temps-ci, et qui fait que beaucoup d'hommes se savent bon gré du tort qu'ils se font à eux-mêmes, par l'excès de la honte qu'ils ont de paroître crédules : ils affectent, comme une belle qualité de l'esprit qu'ils s'attribuent avec complaisance, cette orgueilleuse et maligne difficulté de croire, qui répugne tant au véritable esprit de Christianisme et à la droite raison, de peur qu'on ne croie que, semblables au vulgaire, et d'un esprit trop docile, ils peuvent tomber dans l'erreur, et croire bonnement tout ce qu'on leur raconte.

III. Au reste, si nous considérons les choses sous leur véritable point de vue, si nous les pesons dans la balance de la raison, nous devons dire sans doute que, quoiqu'un des excès dont nous venons de parler, soit pire que l'autre, l'unique parti à prendre, et le plus conforme à la raison, est de les éviter tous deux, autant que le permet la condition humaine. Le véritable sage, quand il n'a point de preuves suffisantes sur un fait, suspend son consentement, ou se borne à le croire probable, quand les preuves ne vont pas au-delà : il auroit honte de nier sans raison, ce qui lui est prouvé par une démonstration claire et analogue à la nature des choses dont il est question. Voilà le principe évident sur lequel je ne crois pas qu'un homme, qui jouit de son bon sens, de quel-

que religion qu'il soit, fût-il même sans religion, puisse élever aucune difficulté. Voilà le principe qui doit servir d'appui dans la recherche méthodique des faits miraculeux que nous racontons. Si Dieu nous en a donné des démonstrations suffisantes pour y croire avec juste raison, nous lui ferons en quelque sorte injure de ne pas y ajouter foi; mais il ne nous imputera certainement point à crime de suspendre notre jugement, à défaut de preuves suffisantes pour satisfaire la raison que sa propre main a placé dans notre ame, et qu'elle y a allumé comme un flambeau qui doit nous guider dans l'obscur sentier de notre misérable pélerinage.

C'est sur ces principes que nous pouvons examiner brièvement les prodiges qui, depuis le 9 juillet de

la dernière année 1796, jusqu'au milieu environ de janvier de cette année 1797, ont été vus dans un grand nombre de saintes images, la plupart de Marie vierge, Mère de Dieu : ces prodiges sont l'objet de ce recueil et le sujet de notre discours. Pour procéder avec ordre, il me paroît qu'on doit se faire ce raisonnement, que, si les prodiges attestés par un nombre si surprenant de témoins, peuvent demeurer douteux, il faut supposer ou une illusion innocente, qui aura eu lieu dans tous les spectateurs, qui tous croyoient voir ce qui n'étoit pas, ou une collusion artificieuse, par laquelle tous seroient convenu de déposer un mensonge. Mais si l'une et l'autre hypothèse est également impossible, le fait doit demeurer démontré, tel qu'il a été attesté, et jouir d'une entière crédibilité.

IV. Et d'abord ne paroît-il pas naturel que la renommée, annonçant que tel prodige étoit attesté généralement pour avoir été vu en public par un peuple entier sur un si grand nombre de tableaux, et à tant de reprises, pendant un si long-temps, dans une capitale telle que Rome, tous ceux qui entendoient parler d'un fait attesté de cette sorte, éprouvoient une certaine prévention favorable, qui les disposoit à croire, vu la force d'un tel témoignage? Tout le monde sait qu'il y a dans cette capitale du Christianisme, grand nombre de gens lettrés et cultivés de toute condition, un concours d'étrangers de toutes les nations ; tout le monde sait qu'à Rome, on cultive les études sacrées et les beaux-arts plus qu'en aucun autre lieu du monde : les sciences naturelles et la critique y sont

connues au moins suffisamment, et on s'y applique selon les meilleures méthodes et les théories adoptées dans ces derniers temps pour les savans. Aussi étions-nous plus disposés à la pitié qu'à la colère, lorsque de certains contradicteurs, qui avoient quelque théorie, venoient, d'un ton grave et scientifique, nous avertir que la différente réfraction de la lumière du jour, la position et les vibrations des lumières artificielles, la fatigue et la vacillation des yeux long-temps fixés sur un objet, l'éclat des glaces placées sur les tableaux, la diversité des angles de perspective, et particulièrement une pieuse chaleur d'imaginations prévenues, produisoient la sensation éprouvée et attestée par un si grand nombre d'hommes; et ces réflexions justes au fond et judicieuses,

cieuses, il les faisoient dans une ville de Rome, comme les auroit faites un académicien des sciences aux bergers d'une montagne, afin de les prévenir contre l'illusion de quelque phénomène imaginaire, qu'ils croiroient voir. Mais tous ceux qui étoient là présens, ceux qui connoissent la culture suffisante de ce peuple, peuvent rendre témoignage que tout le monde avoit déjà pensé à ces pompeuses difficultés; et cela est vrai, non seulement des gens les plus sensés et des hommes d'esprit, mais du vulgaire des artisans, et même d'une bonne partie des femmes, spécialement lorsque, par la suite, les prodiges étoient devenus la matière de tous les discours : chacun, comme il devoit naturellement arriver, se communiquoit ses observations et ses difficultés, et en peu de temps

le peuple parut si instruit sur les phénomènes de la lumière et de la vue, relativement au sujet dont nous traitons, il acquit tant de discernement à cet égard, qu'on auroit cru entendre de sages physiciens raisonner et se précautionner contre les diverses illusions qui pouvoient tromper un observateur des mouvemens miraculeux opérés dans les yeux de nos saintes images. On a eu la précaution, dans la compilation des procès-verbaux, de chercher dans chaque témoignage, une espèce de démonstration raisonnée, qui prouvât que le prodige dont on déposoit, ne devoit être attribué à aucune cause naturelle, mais à l'œuvre de Dieu, comme on peut voir dans l'interrogatoire VIII, qui constamment a eu lieu à l'égard de chaque témoin. Nous le rapporterons en entier,

pour servir d'exemple. (*Voyez* ci-dessous dans les notes de la première relation). Quiconque voudra donc prendre plaisir à parcourir les réponses qui ont été faites dans une information où on a entendu quatre-vingt-six témoins, dût-il choisir celles des personnes les moins instruites et les moins lettrées, verra que chacune d'elles rend parfaitement compte du point de vue où elle a fait ses observations, de l'impression de la lumière, soit du soleil, soit des cierges, dont elle a su se garantir prudemment : on verra les précautions sages, prises pour ne pas se fatiguer la vue, et pour s'assurer, avant tout, de l'état fixe des yeux du tableau, de la situation des lumières et de l'état de la glace, quand il y en avoit une sur l'image ; de sorte que chacun s'est procuré

et a obtenu une conviction qui le rendoit prêt, non seulement à faire le serment le plus solennel; mais encore, suivant l'expression de quelques-uns, à donner sa vie en témoignage de la vérité. Dans le choix qui a été fait des témoins qui se sont soumis aux interrogatoires et à toutes les formalités juridiques, et qui ont été pris dans toutes les conditions et dans tous les rangs, comme on peut le vérifier dans la liste que nous en donnerons, on a cherché à avoir les dépositions, non pas de ceux qui partageoient les vives acclamations du peuple, devant ces images thaumaturges, mais au contraire ceux qui, en silence et fortement attentifs, se plaçoient dans un point d'observation favorable, pour comparer et confronter paisiblement le témoignage général du peuple spectateur, avec

la sensation qu'ils éprouvoient eux-mêmes. Il en est résulté une certitude et une démonstration de fait, qui passeront à la postérité, sans éprouver la moindre contradiction.

V. Représentez-vous donc un homme de bon sens, jaloux d'observer et de vérifier les prodiges dont il entendoit parler; il se rend, comme il est arrivé, à plusieurs centaines de témoins, devant une de ces saintes images : il trouve réuni à l'entour une multitude innombrable de spectateurs, qui ont les yeux faits comme lui, qui attendent de voir la même chose que lui, et qui, placés dans toute sorte de point de vue, reçoivent la lumière de tous les angles qu'embrasse la vaste enceinte qu'ils forment; cet homme se mettoit en état d'être comme un seul témoin, qui auroit eu des milliers d'yeux, et qui auroit

été, pour ainsi dire, multiplié en plusieurs milliers de spectateurs. Dans cet état, l'observateur, dont nous parlons, réfléchissoit en lui-même sur l'impression qu'il devoit recevoir de la vue claire et distincte du mouvement de deux yeux peints et fixés sur la toile, quand ce mouvement auroit lieu; il pensoit que lui le voyant sans aucun doute, il l'entendroit attester par le peuple entier, au même moment et avec toutes ses circonstances. Son imagination est tranquille, ses yeux sont baissés : de temps en temps il les lève pour voir s'il ne paroît rien de nouveau dans la sainte effigie. Quand il n'y voit rien d'extraordinaire, ni de nouveau, il observe qu'alors aussi le peuple par son silence, témoigne ne rien voir, continuant ses prières tout bas, ou par une récitation commune, quand

tout-à-coup les prières s'interrompent ; un cri général sort de toutes les bouches : il paroît comme la seule voix d'un seul homme ; il indique, non seulement en général la vue du prodige par ces mots : O Dieu ! voici, voici ; vive Marie ! *etc.* Il entre même dans le détail, et décrit la manière dont ce prodige a paru, tous à-la-fois s'écriant : Voici qu'elle élève la paupière, la voilà qui tourne les yeux ; voyez comme les prunelles se cachent : voici qu'elle les rabaisse ; observez l'œil droit, remarquez l'œil gauche, *etc.* ; et notre observateur, au premier avis, lève ses regards : il voit la même chose ; il compare ce même mouvement qu'il aperçoit, il le trouve parfaitement conforme à celui qu'il entend attester ; et il se sent pénétré à l'instant d'une telle conviction, que ce qu'il

a vu, lui paroît plus clair que la lumière du soleil. Pendant ce temps-là une certaine horreur religieuse et sainte parcourt toutes ses veines; elle est mêlée de tendresse, de consolation, d'amour, de mille sentimens, comme s'il eût vu la présence du Tout-Puissant. Ce n'est pas tout encore, il renouvelle bientôt après cette même expérience: elle est souvent confirmée, parce qu'il a changé de place pour observer, parce qu'il y est revenu à d'autres jours, à d'autres heures, employant toujours de nouvelles précautions pour ne pas se laisser éblouir, tenant ses yeux en repos, regardant, tantôt à l'œil simple, tantôt avec une lunette parfaite, pour rapprocher de lui l'objet; il monte sur une échelle, il se place quasi au contact de cette miraculeuse toile devenue vivante; enfin, il

il cherche par toute sorte de moyens à toucher de ses mains, bien plus qu'à voir la certitude d'une merveille si surprenante. La postérité trouvera très-naturel que toutes ces épreuves aient été faites parmi nous à l'égard d'un prodige qui n'a pas été vu seulement par quelques hommes, une seule fois, et pendant un seul moment, comme il est arrivé dans presque tous les anciens miracles, mais qui a paru en tant de lieux différens, pendant plusieurs mois de suite; en sorte que chacun alloit voir, et après avoir vu, y retournoit encore, puis comparoit et raisonnoit sur des faits de cette espèce, comme on l'auroit fait sur un phénomène naturel et ordinaire. Je ne crois pas qu'il y ait dans toute l'histoire du monde, un seul exemple parfaitement semblable à celui-ci.

J'ai cherché à conserver le souvenir de toutes ces circonstances relatives à la certitude qu'ont voulu se procurer les observateurs de nos prodiges; j'en ai rappelé quelques-unes dans les narrations particulières de chacune des images qui ont été l'objet des informations, et je tâcherai encore d'indiquer avec exactitude les endroits et les pages du procès-verbal original, afin que chacun puisse, s'il le veut, s'assurer de la rigoureuse exactitude du rapport.

On pourra remarquer encore les différentes et innombrables manières avec lesquelles chacun, suivant ses connoissances, son esprit, ses précautions, ses ressources et celles d'autrui, a tâché de se rendre d'abord le fait indubitable à lui-même, et s'est mis ensuite en état de pouvoir en donner la dé-

monstration aux autres. Dieu a permis enfin que la science, le courage et l'esprit se trouvassent réunis dans un homme qui, devant toute la multitude, et en plein jour, s'est élancé vers la sainte image, le compas à la main, l'a appuyé à l'angle de l'œil, lorsqu'à la vue de tout le monde, la prunelle commençoit à se mouvoir du côté opposé; et élargissant le compas, selon les progrès du mouvement, est parvenu à mesurer les lignes qu'elle parcouroit, soit en allant, soit en revenant. Nous donnerons tout au long la déposition de ce témoin, qui servira d'exemple des quatre-vingt-six autres qui sont semblables, et qu'on auroit pu donner au public, en imprimant tout le procès-verbal.

VI. Soyons à présent de bonne-foi, et raisonnons sans aucune pré-

vention ni pour, ni contre. L'objet dont il s'agit ici, n'est ni abstrait, ni difficile ; il ne faut, pour s'en assurer, ni science, ni expérience, ni talens. On voit dans un tableau un mouvement d'yeux, lesquels sont ou sculptés, ou peints : ce mouvement a été varié ; quelquefois des paupières fermées se sont ouvertes, des prunelles se sont tournées horizontalement d'un côté de l'œil à l'autre ; d'autres fois elles se sont élevées, et s'étant cachées sous la paupière supérieure, elles sont ensuite revenues à leur position ordinaire. Il est clair que tout homme raisonnable est capable d'en être témoin, pourvu qu'il ait une vue suffisante, et qu'il soit placé à une distance proportionnée : tout l'examen se borne à un fait que tout idiot est capable de voir. Pour s'assurer qu'il le voit, ou qu'il ne

le voit pas, il n'est pas besoin que son esprit soit cultivé par l'étude des lettres; il n'y a pas de danger d'errer dans le raisonnement ou dans les conséquences. Donc, après avoir fait usage des raisons prudentes que présente la critique, pour s'assurer qu'il n'y a, dans celui qui dit avoir vu ce fait, ni aucune illusion des sens, ni malice frauduleuse, on pourroit recourir à l'aphorisme de l'Ecriture et de la Loi : *In ore duorum vel trium stat omne verbum.* Tout doit être décidé par le témoignage de deux ou trois témoins, et personne ne devroit rougir de croire sur la déposition d'un nombre raisonnable de témoins, comme ordinairement nous croyons tant d'autres faits semblables aux nôtres, ou différens, d'après les mémoires que nous en fournit l'histoire des temps passés.

Mais on peut dire, sans exagération, que les prodiges qui ont été vus au milieu de Rome, pendant l'espace de six ou sept mois, sont attestés par soixante mille personnes au moins, de toute qualité et de tout rang, comme un fait constamment le même, qui a été répété des milliers fois. Parmi elles, quatre-vingt-six se sont soumises aux plus rigoureuses formalités des interrogatoires juridiques, dans lesquelles, après un serment solennel, le juge a employé la subtilité, demandant compte de toutes les circonstances, exigeant des raisons, faisant des objections, et voulant trouver dans une seule déposition, l'entière démonstration qui devoit résulter de l'ensemble des témoignages. Outre ces quatre-vingt-six témoins, quatre-vingt-huit autres sont cités dans les actes, comme témoins oculaires

simultanés des mêmes faits ; et si on y ajoute tous ceux qui, dans des lettres extra-judiciaires, ont signé qu'ils étoient prêts à subir les interrogatoires juridiques, offrant d'affirmer leur déposition par le serment, on aura un témoignage ou légal et canonique, ou signé et assermenté d'environ mille personnes qui attestent avoir vu les faits dont nous parlons : d'où il me paroît qu'il faudroit un courage bien étrange, ou une critique d'une bien nouvelle espèce, pour se persuader que tous, constamment, et de la même manière, se sont trompés sur le même fait, sur un fait d'une inspection si naturelle et si facile, et que la multitude entière des spectateurs se soit trompée avec eux, et ait eu la même illusion, de la même manière, et au même point. Je ne dis pas qu'il ne puisse

être arrivé, et qu'il ne soit en effet arrivé quelquefois à l'un ou à l'autre, par une pieuse prévention, par fatigue ou par éblouissement des yeux, par un trop grand éloignement de l'objet, ou par quelqu'une des causes qui peuvent physiquement produire une erreur dans les sens, d'avoir cru voir ce qui n'étoit pas, et d'avoir reçu de ses organes un rapport, une relation non conforme aux impressions extérieures; mais peut-on comprendre qu'une erreur si grossière ait eut lieu dans tous, dans un si grand nombre, dans de tels personnages qui se tenoient sur leur garde, et qui employoient tant de précautions pour ne pas être trompés? Et ce qui est bien plus encore, et ce qui porte la démonstration à un point qui n'aura jamais de replique, que cette même erreur soit produite

dans l'imagination, ou dans les yeux de plusieurs centaines de témoins, précisément au même instant, ni plutôt, ni plus tard, ni avant, ni après; en sorte que tous les yeux (pour me servir ici d'une expression vulgaire) aient tous ensemble la berlue, et que toutes les voix réunies s'élèvent au même instant pour attester qu'elles voyent ce qu'elles ne voyent point; et tout cela un très-grand nombre de fois par jour, et tous les jours de plusieurs mois. Tout cela, je le répète, est plus difficile à entendre et à expliquer que le mouvement d'une montagne qui se jetteroit dans la mer.

VII. Du reste, une fois devenus plus exercés et plus pratiques dans ce genre extraordinaire d'expérience, nous avons bientôt appris à voir avec certitude, quand le

miracle arrivoit réellement à chaque image, ou quand la pieuse imagination de quelques fidèles, produisoit en eux cette illusion; car, lorsque la multitude étoit occupée à de dévotes prières, ou à regarder tranquillement le tableau, s'il n'arrivoit aucun mouvement dans les saints yeux de Marie ou de Jesus, alors elle restoit tranquille, ou continuoit ses prières en commun; et il arrivoit très-souvent que quelques bonnes femmes, ou quelques idiots du peuple, élevant une voix incertaine, avertissoient les assistans qu'il arrivoit quelque mouvement dans les yeux, ou quelque changement dans le visage; alors on entendoit seulement deux ou trois personnes qui, dispersées dans la foule, et excitées par cet avis, ou peut-être ne voulant pas paroître moins dévotes

que les autres, répondoient : Oui, oui, c'est vrai ; voyez, voyez, ou autres paroles semblables : mais le reste de la foule et des sages, qui ne voyoit point la même chose, restant en silence et les yeux fixés, faisoit entendre clairement que ce pieux avis étoit l'effet d'un enthousiasme particulier, s'il n'étoit pas une grace spéciale, qui leur fût accordée. Mais lorsque les paupières peintes sur la toile, et les prunelles prenoient véritablement ce mouvement merveilleux, qui a été attesté par un si grand nombre ; alors nous ne cesserons de le répéter et de l'inculquer, le témoignage général, semblable à une décharge de mousqueterie, sortoit à-la-fois de toutes les bouches ; et une seule voix, mêlée de toutes les expressions par lesquelles chacun cherchoit à signaler sa sensation, re-

tentissoit par-tout, et on voyoit le peuple se prosterner, ou pleurer, ou se frapper la poitrine, ou exprimer de toute autre manière ce qu'il voyoit de ses yeux, et ce que son cœur éprouvoit.

Il y eut encore des caractères bien plus expressifs ; car Dieu a voulu, pour démontrer plus clairement la vérité de ces prodiges, qu'ils fussent différens dans leur mode, qu'ils changeassent souvent ; et qu'ils fussent souvent opérés d'une manière, qui n'est pas ordinaire dans l'œil humain. Très-souvent les prunelles très-visibles alloient cacher tout leur cercle noir sous la paupière supérieure ; souvent il n'y avoit de mouvement que dans un œil seul, l'autre demeurant immobile, etc ; et ces mouvemens, qui n'arrivent point ordinairement dans nos yeux, devenoient une preuve que l'ima-

gination accoutumée à nous peindre les choses usitées, n'avoit là aucune influence. Mais quand plusieurs centaines de témoins uniformes crioient au même instant, non seulement qu'ils voyoient le prodige, mais encore le spécifioient, et en particularisoient les circonstances extraordinaires, faisant entendre distinctement ces paroles : La voilà qui élève la prunelle ; la voilà qui la baisse : voyez comme elle tourne l'œil gauche d'un côté à l'autre, etc. Un observateur tranquille, qui voyoit absolument la même chose, et au même point, ne pouvoit pas résister à la force d'une démonstration si assurée ; et j'aurois voulu voir là comment un Pyronnien auroit supporté une telle masse d'évidence, si capable de l'écraser. Or, telle a été précisément l'expérience qui, pendant près de six

mois de suite, a été vue à Rome, non pas une ou deux fois, mais des milliers de fois, et par des milliers de témoins. Evidence pour la réalité du fait, et pour exclure toute espèce d'illusion, si sensible et tellement sans replique, que la postérité sera forcée de convenir qu'il n'y a aucun moyen de lui refuser son consentement.

VIII. Ajoutons encore quelques réflexions, pour démontrer de plus en plus qu'il n'y a pu avoir aucune erreur, même innocente, ni dans l'imagination, ni dans les sens des témoins; car la Providence, comme nous l'avons insinué plus haut, a voulu multiplier, avec une grande abondance, la variété des preuves, en faveur de ces temps d'une critique immodérée, pour ne pas dire de peu de foi. Il faut donc savoir que, dans le temps de ces prodi-

ges, notre peuple avoit, depuis quelques années, et a encore une dévotion très-spéciale pour l'image miraculeuse de la Sainte Vierge, qui est honorée à Saint-Barthélemy de Bergamasques, et connue sous le nom de Notre-Dame de la Compassion. On en a peint sur toile, et on en a gravé d'innombrables copies, qui sont répandues par-tout, et dont un assez grand nombre étoit déjà placé dans les rues et dans les places publiques de la ville. La confiance donc, la vénération, la dévotion universelle étoient tellement dirigées, dans les honneurs qui se rendoient à Marie, et dans les prières qu'on lui faisoit, vers cette image de Notre-Dame de la Compassion, que cette pieuse prévention populaire est ici un fait qu'on ne sauroit contester par sa notoriété générale. On voit le peuple

s'empresser autour d'elle, dans toutes les circonstances qui ont coutume d'exciter sa ferveur, telles que sont spécialement les calamités publiques : or, si le sentiment des désastres, qui nous menaçoient alors, et qui depuis sont devenus bien plus funestes ; si la nouvelle des prodiges arrivés le 25 juin à Ancône, et dans d'autres lieux de la Marche d'Ancône, et qui, dès les premiers jours de juillet, avoient commencé à faire du bruit dans Rome, eussent été capables d'exciter les pieuses imaginations du peuple, et de donner quelqu'efficace à une certaine émulation qui le portoit à voir aussi dans Rome ce miraculeux mouvement des yeux d'une sainte image de Marie, qu'on ne disoit pas encore avec assurance avoir été vu ailleurs ; il est bien certain alors, et toutes les conséquences

quences raisonnables rendent évident que toutes les imaginations de notre peuple auroient fait mouvoir, le 9 juillet, les yeux précisément à toutes les images de Notre - Dame de la Compassion. Or, il est arrivé ici, je ne craindrai pas de le dire, un nouveau miracle, qui est que la dévotion, le concours, la confiance de tout le peuple, ont continué, sans interruption, dans le temps de nos prodiges, comme auparavant, envers ces mêmes images de la Compassion, particulièrement dans l'église de Saint-Barthélemy, et qui que ce soit n'a eu la tête assez échauffée pour dire avoir vu jamais remuer ses yeux : fait assurément très - remarquable, et dont tout Rome peut se ressouvenir, la mémoire en étant si récente ; de-là tous les gens sensés ont fait la réflexion après l'événement, que la sagesse

infinie de Dieu, ayant voulu ouvrir au milieu de Rome, ce nouveau théâtre de merveilles, a voulu qu'il commençât dans l'image de l'*Archetto*, qui est suffisamment visitée, et dans un lieu fort habité; car on pouvoit très-bien, si le miracle fût arrivé sur quelque sainte image abandonnée, pour ainsi dire, et négligée, penser qu'il s'éléveroit peut-être des soupçons assez fondés de quelque fraude de la part de ceux qui auroient eu intérêt à l'accréditer. Si au contraire les miracles eussent commencé dans une image, envers qui la dévotion du peuple étoit si vive et si fervente, on auroit pu douter si un pieux enthousiasme, au milieu de tant de malheurs, et du desir qu'on avoit de voir des prodiges, n'avoient pas exalté les imaginations au point de troubler la vue du peuple; mais

quant à l'image de l'*Archetto*, il ne falloit, ni exciter, ni ralentir la dévotion qu'on avoit pour elle, et c'est-là que le prodige a commencé.

IX. Une autre réflexion, ainsi que la précédente, très-remarquable, et qui conduit à la même démonstration, a eu lieu précisément dans ces mêmes jours où la foule du peuple, excitée de plus en plus par la répétition et la multiplication des prodiges, entouroit sans cesse les saintes images de la pieuse Mère de Dieu. On avoit mis à celle qui est au coin de l'arc *Dei pantani*, depuis quelques mois, des lys attachés à la muraille : la longueur du temps et la brûlante chaleur du soleil dans cette exposition du midi d'été, les avoit, non seulement dépouillés de leurs fleurs, et de toutes leurs feuilles, mais encore les avoit

desséchées et calcinées, quand tout-à-coup on voit que de ces petites branches brûlées sortent du côté gauche trois calices verds, ou trois ouvertures naturelles, comme celles qui forment la fleur du lys, et une autre en tout semblable paroît de l'autre côté : ils demeurent ainsi, non pas seulement plusieurs jours, mais plusieurs mois, frais et verdoyans, sous l'action du soleil de juillet, de manière qu'il y eut dans le peuple une constante et universelle persuasion que c'étoit l'effet d'un miracle étonnant, supérieur à toutes les forces de la nature; et on ne sauroit croire combien fut grande et continuelle la foule, et avec quelle ferveur on a long-temps prié devant cette image. Ce ne fut pas seulement l'opinion des simples : les personnes d'un grand sens, instruites même et ver-

sées dans l'étude de l'histoire naturelle, et qui avoient feuilleté les meilleurs auteurs sur cette particularité, le crurent ainsi que le peuple, quoiqu'elles sussent très-bien, et qu'elles eussent trouvé dans quelques botanistes, que cette ouverture des calices pouvoit arriver naturellement dans la plante du lys, comme appartenant à la classe des oignons; ils furent néanmoins persuadés constamment que ce ne pouvoit être, ni dans cette saison, ni dans cette position, ni avec cette manière de les conserver, que des lys pouvoient naturellement germer et reverdir. Mais comme tout cela se passoit dans Rome, et dans un temps où toute personne prudente, où tout homme d'esprit sait quelles précautions extraordinaires doivent être employées dans la connoissance authentique et dans l'autori-

sation canonique d'un fait miraculeux, on s'est bien plus empressé à persuader au peuple qu'il n'étoit pas absolument impossible de donner quelque explication naturelle de ce phénomène, que d'en prendre occasion d'exciter sa ferveur; et l'histoire de ces lys qui, par une prudente précaution, ont été, et sont encore renfermés dans le tabernacle où est l'image, a été laissée ainsi abandonnée à l'opinion générale, suspendue entre les divers degrés de probalités, ou d'évidence, ou même d'incertitude, qui peuvent lui convenir. Mais relativement à ce fait, on voit dans quelques lettres extra-judicielles, qui ont été présentées aux commissaires, que quelques-uns attestent avoir vu, le 9 juillet, ces branches de lys dans le dernier degré de sécheresse, et toutes brûlées; et que

le lendemain, 10 juillet, ils les ont vu fraîches et vertes; mais on trouve à peine deux seuls témoins nommés, et encore sont-ils de la classe du peuple, qui ayent cru voir le mouvement des yeux dans cette image, qui étoit alors, et qui a été long-temps depuis très-fréquentée. Qu'on pense sérieusement à cette circonstance dans un temps où un peuple si nombreux, déjà tout plein d'idées relatives aux miracles des yeux, croissoit à chaque instant en ferveur devant cette effigie de Marie, qu'un autre prodige lui faisoit regarder comme miraculeuse, et les yeux fixés sur elle, lui adressoit d'ardentes prières. On entend même dire par une ou deux personnes, une desquelles est un prêtre très-connu dans Rome, que le mouvement des yeux s'opère aussi dans cette image. On regarde, on ob-

serve ; la foule continue pendant plusieurs semaines : ce sont les mêmes personnes, les mêmes imaginations, et de plus les circonstances sont bien plus puissantes en sa faveur qu'en faveur de toutes les autres ; cependant personne ne s'imagine voir ce qu'il ne voit pas, et les sens ne font ici aucune illusion à toute la multitude. Est-il possible que toute la chaleur, toutes les imaginations, toutes les têtes du peuple de Rome se refroidissent précisément à l'arcade *Dei pantani*, et que tous les esprits si extraordinairement échauffés, partout ailleurs, se calment précisément là où devoit être la plus grande agitation ? Le pourront-ils croire ceux qui viendront après nous ? Ne seront-ils pas même bien étonnés que je m'arrête si longtemps à prouver des faits d'une notoriété

notoriété si éclatante, et que nos ancêtres n'auroient fait qu'indiquer brièvement, quand ils auroient eu moins d'évidence, s'en rapportant au témoignage de toute la ville de Rome ? Mais l'histoire du renversement et du bouleversement des idées de ce siècle, justifiera pleinement, je l'espère, ma longue insistance, et les efforts que je fais pour que l'œuvre de Dieu soit aperçue et regardée de tout le monde aujourd'hui, et dans tous les temps; et que la démonstration qu'il en a donnée, produise son effet : de sorte que tout esprit droit et sincère, quand même il n'auroit pas la même foi que nous, en soit convaincu.

X. Je finirai cette partie de mes réflexions, par le témoignage même d'un très-grand nombre qui n'ont pas vu le prodige, quoiqu'ils y

aient été souvent pour l'admirer. Le Très-Haut a ici disposé bien des choses dans sa profonde sagesse. Je parle donc d'un grand nombre de personnes qui, pendant ces mois d'une si grande abondance de miséricordes, ont visité diverses images; mais, dans le temps qu'elles y sont restées, l'opération miraculeuse n'a pas eu lieu : quelques-unes n'ont pu satisfaire leur pieuse curiosité, qu'à la quatrième ou cinquième visite, comme nous le remarquerons dans l'abrégé que nous donnerons de quelques-unes de leurs dépositions juridiques; d'autres n'ont jamais réussi à la satisfaire. Or, tous se souviennent à présent très-bien que, lorsqu'ils ont pu se placer à une distance favorable pour voir, et qu'ils n'ont cependant rien vu, alors néanmoins ils entendoient le peuple attester que le prodige avoit lieu,

Leur propre privation a été pour eux une preuve solide, que quand le peuple tout entier faisoit ces acclamations à l'apparition du miracle, il le voyoit vraiment de ses yeux, et non pas par l'imagination; et tous ceux qui étoient prévenus contre la vérité du miracle, qui étoient venus comme enflammés de zèle, pour tempérer ce qu'ils appeloient le fanatisme du peuple, qui alloient exprès sur le lieu pour cela, et qui, y étant arrivés, se sont trouvés comme forcés à la plus évidente conviction, et à crier et à fondre en larmes avec tous les autres, ainsi que nous le remarquerons d'après l'information: je le demande, ces gens-là étoient-ils prévenus, étoient-ils disposés à l'illusion? Je pourrois en citer un assez grand nombre dans cette disposition d'esprit, et bien loin d'excé-

der en pieuse crédulité. Je ne peux m'empêcher d'indiquer ici particulièrement, à raison de sa singulière habileté dans la science de l'anatomie, le célèbre M. Liborio-Angelucci, un des premiers professeurs de chirurgie de cette capitale. Non seulement il fut présent et témoin oculaire ; mais encore ce fut de très-près qu'il vit les miraculeux mouvemens des yeux d'une sainte image de Marie : il voulut même en signer de sa main l'attestation, qu'on peut voir au long dans les lettres extra-judicielles 511. En un mot, laissant à part la probabilité d'une illusion optique dans quelques-uns, parmi un si grand nombre de spectateurs, il y a tant d'improbabilité à la supposer générale, et dans tous les faits dont le nombre a été si grand et la continuation si longue, qu'on ne peut l'imaginer ou l'assu-

rer, sans avoir perdu le bon sens, ou sans renoncer à la bonne foi. Et qu'on remarque, de grace, que si, par impossible, on venoit à bout de prouver que de plus de cinquante mille spectateurs, tous, à l'exception de trois ou quatre, ont été dans l'illusion, le prodige n'en demeureroit pas moins démontré suffisamment : *In ore duorum, vel trium stat omne verbum*; et ici c'est absolument le contraire qui a eu lieu.

XI. Il me paroît qu'il ne reste plus rien à dire, pour prouver que toutes les imaginations à-la-fois n'ont pas pu être en proie à l'illusion. Voyons à présent si tous les hommes ont pu malicieusement s'accorder ensemble pour tromper. Je dois assurer n'avoir jamais entendu faire cette objection, nettement, par qui que ce soit; et véritablement elle ne pouvoit venir en tête

de personne, à l'occasion d'un fait attesté par une si grande multitude, par des personnes si qualifiées, et où on voyoit régner un si grand accord. Les images miraculeuses ont été en si grand nombre; elles étoient exposées, pour la plupart, dans les rues publiques ou dans les églises : elles étoient très-connues de tout le monde, avant et après les miracles; en sorte qu'il n'a pas pu s'élever la crainte la plus éloignée, qu'on soupçonnât personne d'avoir malicieusement employé quelque artifice, pour y faire paroître au yeux du peuple les mouvemens dont nous parlons. Qui pourroit imaginer l'exécution d'un tel artifice possible sur cent toiles diverses, ou sur des tableaux peints sur le bois, ou sur des statues? La plupart sont enfoncés et fixés dans des murailles, placés

dans des endroits exposés à tous les regards, et bien connus de tous, sans qu'on puisse apercevoir aucun moyen de travailler derrière ces tableaux, ou de placer devant eux des objets capables de faire illusion. Répéter une fraude quelconque en tant d'endroits, la continuer pendant plusieurs mois de suite, à toute heure du jour, et toujours en face de plusieurs centaines de spectateurs, dont les yeux étoient sans cesse fixés sur ces images; préparer cet artifice, de manière que tantôt il opère, tantôt il n'opère pas, avec une interruption toujours variée, soit dans le temps, soit dans le mode, et venir à bout de cacher ce ressort si honteux et si compliqué, à toute la ville de Rome, pendant six mois entiers, tellement qu'il ne soit pas même venu en pensée à un seul homme même, d'en hazarder la

conjecture ; on conviendra que dans les choses humaines, cela est d'une impossibilité la plus évidente. Ces raisons servirent d'appui, lorsque l'on traita sérieusement devant son Eminence, le Cardinal-Vicaire de Rome, la question de savoir si on suivroit dans cette affaire la formalité usitée d'un examen d'experts juridiques et de la reconnoissance du matériel des images, dont les prodiges avoient été prouvés dans l'information. Les juges du tribunal inclinoient à faire cet examen par leur exactitude et leur précision accoutumée ; ils en avoient même dressé par écrit une instruction que j'ai sous les yeux ; mais on fit la réflexion ; et j'avouerai que ce fut là mon avis, que la circonstance où nous nous trouvions, étoit particulière, et qu'il ne s'agissoit pas seulement d'une ou deux images,

ni d'un ensemble de choses, qui eût besoin d'être assuré par des formalités. Il auroit fallu répéter cet examen d'experts dans ce moment-ci sur vingt-six images, et ensuite sur un bien plus grand nombre, à mesure qu'on poursuivroit et qu'on acheveroit les informations sur les autres également miraculeuses. D'ailleurs, cet examen demandoit une méthode très-compliquée; c'etoit une opération laborieuse, très-longue, et qui exigeoit beaucoup de dépenses: car il eût fallu nécessairement que, l'une après l'autre, chaque image fût visitée par le juge, les ministres, les peintres experts, les maçons, etc. et les témoins pourvus des qualités requises; ensuite il eût fallu, après l'examen des experts et le procès-verbal sur l'état actuel du tableau, de la toile, du bois, de la statue,

de la peinture, des ornemens, etc. tirer l'effigie de sa place, souvent par des excavations difficiles dans les murailles, dans les corniches, dans les stuques, pour faire une nouvelle vérification et un nouveau procès-verbal sur l'état des parties intérieures de l'envers de la toile, ou des tableaux peints sur bois; et ensuite replacer et maçonner, suivant sa première forme, chacun des saints simulacres, en y apposant les scellés; et tout cela, pourquoi? Pour prouver que personne n'avoit pu exécuter en secret l'immense et difficile entreprise de placer vingt-six ou cinquante machines dans les murailles, derrière les tableaux et les statues, afin d'y tenir caché le jour et la nuit, pendant six mois de suite, autant de machinistes qui eussent travaillé à égarer la vue de toute une ville de

cent quatre-vingt mille habitans, sans qu'un seul d'entre eux s'en fût jamais aperçu. On eut donc raison de ne pas se donner tant de peines, pour démontrer ultérieurement ce qui étoit déjà démontré à tout le monde, ce qui existe publiquement et continuellement sous les yeux d'une ville entière; chacun se souvenant à tout moment de ce qu'étoient nos images, avant que les prodiges s'y opérassent, et pouvant à toute heure voir ce qu'elles sont à présent, depuis que les prodiges y ont été admirés.

XII. Resteroit donc uniquement l'hypothèse qu'on eût employé pour corrompre les spectateurs, cette fraude déjà démontrée impossible à exécuter pour altérer l'objet. Or, cette seconde espèce de tromperie est peut-être plus absurde à supposer que l'autre. Qui pourra ja-

mais faire entrer dans sa tête la possibilité d'entreprendre de persuader à tous les habitans de Rome de concourrir à établir une imposture aussi honteuse et aussi irreligieuse ? De choisir et de trouver tout prêt un millier de témoins qui sacrifient leur honneur et leur conscience, jusqu'à déposer dans des interrogatoires juridiques, et sous la religion des plus terribles sermens, ou attester par leur propre signature, et en invoquant même le saint nom de Dieu, une fausseté connue et si dangereuse ? De tels témoins et en si grand nombre, se seroient trouvés dans tous les rangs de la société, dans les deux sexes, dans les jeunes gens et dans les pères de famille, plébeïens, nobles, ecclésiastiques, princes, prélats, évêques, etc. ! Qui s'est donné le soin de chercher tous ces témoins, de

les combiner ensemble, de les corrompre si honteusement, et pourquoi? Qu'on dise quel a été l'architecte de cette machine? Quels en ont été les emissaires secrets ou publics? Qu'on nomme celui dont l'honnêteté, la conscience se soit refusé à ces détestables insinuations? Qu'on nomme quelqu'un qui l'ait entendu dire à d'autres, quelqu'un qui ait pu s'en apercevoir, ou supposer la fraude, soit près, soit loin de l'événement? Est-il possible que nous soyons réduits à avoir des hommes une opinion si désavantageuse, qu'il soit nécessaire de combattre une supposition qu'on ne feroit pas, s'il étoit question d'une horde de barbares ou d'une troupe de voleurs! Et cependant, l'étourderie, la sottise, ou la mauvaise foi de quelques personnes, les ont conduits jusqu'à la honteuse impudence

de jeter de cent lieues loin quelques soupçons couverts d'une fraude, que sur le lieu même il n'est venu dans l'esprit à personne de soupçonner. Je ne sais ce qu'aura dit de Londres M. Berington, qui nous est suffisamment connu, et dont les feuilles périodiques d'Angleterre ont annoncé les observations sur lès prodiges, à ce qu'il paroît, de Notre-Dame de S. Ciriaque d'Ancône (1); observations qui n'ont pas encore parues en Italie: mais certainement si M. Berington a prétendu contredire formellement le prodige, ce

(1) La feuille intitulée : *London Cronicle*, du 5 janvier 1797, annonce, comme paroissant en public ce jour la même, un livre, dont le titre est : *Examen des événemens, dits miraculeux, tels qu'ils sont rapportés dans quelques lettres d'Italie, par le sieur Joseph Berington.*

sera une gloire qui, jusqu'à présent, manquoit aux règles admirables employées dans le XVIIIe. siècle, pour distinguer la vérité de faire venir de Londres la décision sur le fait de savoir, si trois cens mille personnes qui attestent avoir vu à Ancone, une sainte image de Marie remuer les yeux, disent la vérité, ou sont des imposteurs. Quiconque est loin du théâtre de ces événemens, ne peut pas sentir comme nous qui y sommes présens, le mépris et l'indignation qu'excite un fanatique ou un étourdi qui, du fond de l'Italie, ou du milieu de l'Angleterre, se mettroit à écrire et à crier bien haut que nous ne voyons pas à Rome la colonne de Trajan, tandis que nous assurons que nous la voyons, et que cent mille personnes se parjurent en attestant qu'elles voyent de leurs yeux un fait le plus

visible du monde. On ne sait quel nom donner à une telle impudence! Que de pareils adversaires soient insensés, qu'ils soient foux ou furieux, qu'ils soient ignorans ou imposteurs, ou vils, ou fripons, on a toujours bien de la peine à comprendre qu'il soit possible à celui qui n'est pas un animal brut, de donner un tel cours à la rage qu'il a de contredire. Tout mauvais bouffon, s'il a une fois perdu avec la foi, tout sentiment d'honnêteté, est capable de dire et d'écrire toutes les extravagances qui caractérisent les mécréans; sur les convulsions des prêtres communiquées aux images de la Vierge, et autres platitudes semblables, que tout le monde a reconnu dignes du bon sens et de la belle éducation du Moniteur de Milan. Mais qu'un bouffon même ne s'aperçoive pas que pour ne pas être

être *magis facie quam facetiis ridiculus*, comme disoient les anciens; c'est-à-dire, si on ne veut pas être plus ridicule en soi que par ses facéties, il faut pour nier des faits ou pour les affirmer, en raisonner avec des témoins sur le lieu même où ils se sont passés. C'est une espèce de frénésie tout-à-fait particulière et qui renferme une je ne sais quelle étourderie, qu'il est plus aisé d'entendre que d'expliquer. Peut-être a-t-on tout dit en disant qu'un gazetier doit être voué à l'impiété, et qu'excepté lui, tout homme voulant contredire le témoignage de Rome entier sur des prodiges qu'il a vu de ses yeux et qui sont attestés avec une si grande solennité, se seroit bientôt aperçu qu'on ne pouvoit chercher que dans Rome des motifs capables d'établir son opposition. Nous demanderons tou-

jours qu'on nous produise des témoins contraires, qu'on nous indique une seule fraude qui ait été employée pour faire croire ou faire voir ce qui n'existoit pas. Certainement c'eût été une opération singulière de notre part, si pour vérifier les prodiges qui ont été vus ici, le saint Siége eût envoyé des juges à Milan et à Londres pour y examiner les témoins, et faire dresser des procès-verbaux. Eh bien, renversez l'ordre, et voila la véritable histoire des contradicteurs étrangers.

Dans quel rang placerons-nous une innocente erreur de fait, qui a eu lieu, et qui a été éclaircie à l'instant, et qui n'étoit pas capable de laisser une ombre de soupçon dans l'esprit même le plus prévenu? Dans la maison de l'avocat Sicea, famille très-connue dans la ville, il y avoit dans une première pièce, parmi

plusieurs tableaux profanes, un tableau de la Vierge, dont les yeux sont fermés modestement. Dans les premiers jours où les prodiges des images de Marie devinrent si celèbres dans Rome, les maîtres de la maison Sicea eurent une occasion naturelle de réfléchir que cette sainte image n'étoit pas bien placée parmi tous ces tableaux profanes. Elle fut détachée du mur, transportée et placée plus décemment; et pour ne pas laisser la place vide, on substitua un tableau de pareille grandeur qui représente la fameuse Cenci, Romaine, dont les yeux sont entièrement ouverts et bien visibles. Peu d'heures après et vers le soir, une servante qui ne savoit rien du changement qu'on avoit fait en son absence, rentra dans la maison; et passant par cette première pièce, l'esprit tout occupé

des idées qui étoient alors si générales dans la ville, leva les yeux pour regarder le tableau de Marie, qui lui étoit bien connu, et voyant tout grand ouverts des yeux, qu'elle avoit toujours vu baissés, elle alla criant dans la maison que la vierge avoit ouvert les yeux. On fit cesser sur-le-champ ses cris, en lui faisant apercevoir son erreur, et tout se borna à rire, et à quelques momens d'une joie innocente sur l'enthousiasme qu'elle venoit de montrer. Tout le monde le sut à l'instant dans Rome, plusieurs centaines de personnes l'entendirent raconter par les honorables habitans de la maison Sicea, qui, tous sont en état d'en rendre témoignage : et on ne se seroit jamais imaginé, si on ne l'eût pas vu quelques semaines après dans les gazettes insipides et effrontées de Milan, que le fait de la

Cenci prise pour la Vierge, eût pu être raconté avec un air de satisfaction et de triomphe, comme s'il eût été capable d'aneantir cent procès-verbaux juridiques des prodiges arrivés et observés dans les véritables images de Marie : et néanmoins, après une si grande évidence, l'écrivain transpadan n'a pas rougi de sa sottise, ni ne l'a rétractée.

XIII. Pour ne pas prolonger à l'infini les réflexions, cent preuves établissent d'une manière évidente la démonstration des événemens miraculeux dont la mémoire sera perpétuée par le procès-verbal dont nous donnons ici l'extrait et l'abrégé. On ne peut y opposer aucune difficulté raisonnable qui puisse faire soupçonner une illusion générale, ou un artifice frauduleux; d'où il suit que dans son genre d'évidence, ce grand prodige est at-

testé avec une plénitnde qui n'a pas d'exemple pareil dans toutes les Histoires. On ne doit pas s'étonner si dans une capitale où l'on compte cent quatre-vingt mille habitans de toute espèce, il s'est trouvé quelqu'un qui ait eu assez peu de religion ou de logique, pour conclure de ce qu'il n'avait pas vu le prodige, que tous ceux qui l'attestoient ne l'avoient pas vu non plus. De tels gens auront pu prendre la peine de répandre au loin le scandale, en faisant part de leurs doutes, en écrivant hors de Rome, et même au-delà des Monts. Ceci se conçoit facilement, et sur-tout dans un temps comme celui-ci.

Mais la bonne foi et le respect avec lequel on doit traiter les choses qui ont trait à la Religion, ne nous permet pas de dissimuler ici une difficulté que ces témoins à téléscope de

cent lieues, n'ont pas su nous faire, et qui a une apparence bien plus forte que tous leurs prétendus bons mots. Autant donc a été générale et commune à tous, la vue et la certitude du fait des prodiges, autant est-il incontestable qu'il y a quelques personnes qui ne les ont jamais vus dans tout l'espace de temps qu'ils ont durés parmi nous; et ces hommes, dont le nombre est petit, sont cependant, pour la plupart, de très-honnêtes gens, attachés à notre sainte Religion, qui desiroient voir aussi eux-mêmes ce que tout le monde attestoit, qui sont venus à cet effet devant différentes images; et il y en a tel qui s'y est trouvé dans le temps que tout le peuple rendoit à haute voix le témoignage ordinaire qu'il voyoit le prodige, et alors même il n'a rien vu. Ici donc s'élève la difficulté de

comprendre comment ce petit nombre d'hommes n'a jamais pu parvenir à observer ce que tous voyoient avec une évidence qui les a forcés à faire les plus solennels sermens. Difficulté véritable et solide en elle-même, mais qui, étant considérée avec droiture, s'explique clairement, et tourne même à l'avantage et à la confirmation de la vérité que nous avons démontrée. Si donc ce petit nombre de personnes qui confessent avec candeur n'avoir rien vu, sont des gens honnêtes et dignes de foi, on ne peut pas nier, sans injustice, qu'il n'en soit de même de cette foule innombrable de personnes de tout rang, de savans de tous les genres, qui attestent positivement, et avec la plus forte assurance, le fait du prodige : et ceux-ci qui ont en leur faveur toutes les preuves d'une vérité indubitable

que

que nous avons fait remarquer dans ce Discours et qui leur rendent évident le rapport de leurs sens. Un fait comme le nôtre étant donc démontré si surabondamment par des preuves positives et de science certaine, on ne peut pas leur opposer des preuves négatives, au moins selon les règles de la logique. Le bon-sens veut qu'on explique comme on pourra cette circonstance, fût-il même question d'un phénomêne naturel; car on peut dire qu'ils ne se sont pas approchés suffisamment pour bien observer l'objet, ou que leur vue, et d'autres circonstances extérieures, ont été pour eux un obstacle: mais ce qui tranche le nœud par une démonstration péremptoire, c'est la reflexion sur la nature des faits dont nous parlons. Personne ne peut prouver ni prétendre que cette élévation des

paupières, ce mouvement des prunelles d'une toile morte, ou d'une pierre froide, doive passer pour un phénomène naturel, à l'examen duquel conviennent les règles ordinaires. La démonstration nécessaire pour la vérification du fait étant une fois établie, on s'éloigneroit de la question, si on vouloit en raisonner comme d'un événement ordinaire : ou le fait n'existe pas, ou il est un miracle indubitable opéré par la main toute-puissante de Dieu. Or, ce seroit non seulement une grande présomption, mais une insigne déraison de vouloir faire la loi à Dieu, ou de prétendre que le Très-Haut n'a pas pu manifester son œuvre dans la mesure qui lui a plu, la cachant à quelques-uns, tandis qu'il la montroit à tous les autres. Il est de foi que lorsque Notre-Seigneur J. C. se

fit voir sur le chemin de Damas à Saul persécuteur, lorsqu'il l'interrogea et le renversa par terre, tous ceux qui étoient avec lui, à la même distance, entendirent la même voix que Saul entendoit, mais ils ne virent point Jesus-Christ qu'il voyoit : ou plutôt, comme on le lit au Chap. XXXIX des Actes des Apôtres, les assistans ne distinguerent pas les paroles prononcées par le Rédempteur.

On lit aussi dans S. Jean, que lorsque la voix de Dieu se fit entendre distinctement du ciel sur son fils; *et glorificavi, et iterum glorificabo* : je vous ai glorifié et je vous glorifierai encore, plusieurs de ceux qui étoient présens, n'entendirent que vaguement et confusément : les uns croyant qu'un coup de tonnerre s'étoit fait entendre dans le haut des airs, et les autres qu'un

Ange avoit parlé à Jesus-Christ. Mais si on recherche avec trop de curiosité comment la même voix n'a pas été entendue de la même manière dans Jérusalem par tous ceux qui environnoient Jesus-Christ, et pourquoi sur le chemin de Damas, les compagnons de Saul n'ont pas vu ce que lui voyoit très-certainement, il n'y a en vérité d'autre réponse à donner, pour couper court, sinon que le Tout-Puissant est maître de faire voir ou de faire entendre ses prodiges à qui il veut. Notre-Seigneur n'a pas fait voir à tout le monde sa Transfiguration sur la montagne ; quand il ressuscita, plusieurs de ses apparitions ne furent pas vues de Thomas en qui il vouloit plus de docilité au témoignage des autres Apôtres. Il refusa constamment de satisfaire la curiosité du superbe Hérode et

des Pharisiens féconds en chicanes, qui desiroient lui voir opérer quelques miracles. Mais ici la certitude du fait a été crue sur le témoignage d'autrui, par ces mêmes personnes honnêtes et sages qui ont pu dire librement qu'elles n'avoient rien vu, et qui l'ont dit sans rien perdre de l'estime dont elles jouissoient dans le public; et cette circonstance a servi de preuve à tout le monde, qu'elles n'agissoient ni par respect humain, ni par le desir de paroître peu crédules et peu dévotes, quand tous les autres rendoient témoignage de ce qu'ils avoient vu avec évidence. Du reste, ou Dieu a opéré ces prodiges en produisant un changement réel dans la figure matérielle des saints visages, et tout le monde en conséquence aura vu cette miraculeuse différence; ou

il en a excité la sensation dans l'organe de la vue de tous ceux qui ont été témoins du prodige. Telles sont les deux manières par lesquelles notre courte sagesse croit que le Très-Haut a pu se manifester dans son œuvre. Dans l'une ou l'autre manière, on comprend bien comment Dieu a pu arrêter ou produire l'impression miraculeuse ; et cependant il faut confesser au milieu de tout cela, et reconnoître avec humilité que, suivant le cours ordinaire de la Providence, Dieu a coutume de confirmer ses œuvres miraculeuses par tant de motifs de crédibilité, que la résistance est inexcusable ; mais il veut qu'en général l'homme ait toujours besoin de s'appuyer sur le témoignage d'autrui. Personne de nous n'a vu les miracles de Moyse, ni de Jesus-Christ.

XIV. La certitude de tant de faits surnaturels et divins étant, ainsi que nous l'avons dit, établie d'une manière qui n'a presque pas d'exemple semblable, l'innocente curiosité d'un grand nombre a été excitée dès le commencement des miracles, et continue encore à s'occuper de ce que le Tout-Puissant aura voulu signifier par de tels prodiges ; recherche beaucoup plus difficile que la première, et à laquelle nous ne pouvons apporter que des lumières bien courtes, de foibles et de misérables conjectures d'hommes aveugles dans les conseils d'un Dieu. Il est certain qu'il n'opère jamais rien sans des desseins remplis d'une grande et profonde sagesse; mais ils ne se développent ordinairement et ne sont aperçus qu'après l'événement, quoiqu'ils présentent quelquefois, dans l'acte

même, quelques indices qui permettent de hasarder, sans témérité, de timides conjectures. Quant à moi, j'aurai voulu consulter l'expérience de l'Histoire, qui est la maîtresse de notre vie : je n'ai pu trouver que deux seuls exemples, mais précis et individuels de prodiges tout-à-fait semblables aux nôtres dans la substance, sinon dans toutes les circonstances. Ils ont eu lieu précisément sur deux images de Marie, l'une à Bresse, l'autre dans la ville de Pistoya. Il est fait mention de la première, dans un livre qui a pour titre : *Histoire universelle des Images miraculeuses de la Grande Mère de Dieu, par Don Félix Astolfi, Chanoine du Sauveur; imprimée à Venise en* 1624. in-4°. Et dans le titre XII, à la page 540, où on parle des prodiges de Notre-Dame,

des-Graces à Bresse, on lit ce qui suit : « Ce fut dans cette occasion, » (année 1524) que cette image » devint miraculeuse. Un grand » nombre de personnes priant de- » vant elle, le jour de la Pentecôte, » on remarqua que le visage de » Marie ouvroit et fermoit les yeux » avec un air de gravité et de dou- » ceur divine; qu'elle joignoit » aussi les mains et les séparoit : » l'Enfant Jesus élevoit aussi les » yeux et les mains vers sa Mère : » des rayons d'une lumière ex- » traordinaire sortoient aussi des » yeux de S. Joseph, qui est peint » dans le même tableau. Ce mira- » cle a été vu de mille personnes, » de l'Evêque de Famagouste, et » de plusieurs Prélats et Seigneurs » de toute qualité : il n'est pas » possible d'en douter ».

Dans un autre ouvrage, qui a

pour titre : *De la Piété de Pistoya, par le P. Joseph Dondori, Ministre Provincial des Capucins de Toscane ; imprimé à Pistoya en* 1666, à la page 165, on lit ces paroles : « Il » y a dans l'église de S. Jean du » Temple que nous décrivons ici, » deux images de la S^{te}. Vierge d'une » grande dévotion : celle qui est » sur la porte de l'église, où il y a » aujourd'hui un portique qui sert » comme de seconde église, est » miraculeuse : on lui a vu re- » muer les yeux, comme si elle » eût été vivante, et non pas peinte » comme elle l'est en effet ». Et on cite en preuve les anciens Capitulaires faits dans la commune de Pistoya, pour le gouvernement des Religieuses appelées alors *du Lit* Ils ont été écrits sur parchemin en 1534, et on y lit qu'on a admiré le terrible et touchant mou-

vement « des yeux de la très-dévote
» image qui est sur la vieille porte
» de l'église de S. Jean du Temple ;
» signes et annonces de malheurs
» qui sont arrivés dans la suite et
» de nos jours ». On n'y fixe point
l'époque précise à laquelle le prodige est arrivé, comme on avoit marqué celle de l'année 1524, pour Notre Dame de Bresse ; mais la citation de l'enregistrement du fait, dans le parchemin de 1534, en fait remonter facilement l'origine à peu-près à ce même temps qui fut très-malheureux pour l'Eglise, pour l'Europe entière, et l'Italie en particulier. Tout le monde se rappelle avec effroi l'hérésie de Luther, qui commença en 1517, et dont les suites ont été si désastreuses, sur-tout dans le furieux délire des premieres années. Toute l'Allemagne fut en combustion ; la

France sous main appuyoit les Protestans; Charles-Quint hésitoit et louvoyoit; la guerre se poursuivoit contre François Ier.; les Espagnols étoient jetés dans le tourbillon par les différens intérêts de leur maître; plusieurs armées parcouroient l'Italie, tantôt heureuses, tantôt malheureuses, spécialement dans la Lombardie et l'Etat Vénitien. Les Français en 1522, attaquoient Milan, défendu par les Sforces. En 1523 les Vénitiens sont pressés par l'Empereur qui veut les détacher des Français. François Ier. fait de nouveaux préparatifs pour descendre en Italie. Dans la même année 1524, le Général Bonivet ne peut secourir Crémone; elle est forcée à capituler. La patrie du fameux Général Antoine de Leve, Pavie, inutilement défendue par sa bravoure, tombe

entre les mains des Français, avec le Château de Milan; puis les longs malheurs qui furent la suite de cette guerre si obstinée, et les différentes factions qui déchirerent toute l'Italie, jusqu'à ce qu'en 1527, après la trève que firent les ministres de Charles-Quint, Rome se vit en proie à l'armée du Connétable de Bourbon, et éprouva des désastres dont la mémoire ne s'effacera jamais. Je ne rappellerai pas ici le sac horrible auquel elle fut livrée, ni la pénible retraite de Clément VII avec les Cardinaux dans le Château de S. Ange, ni la dure capitulation, ni l'extrême misère à laquelle il fut réduit, et que, d'après le témoignage de Bonaparte, Muratori raconte au long dans le tome 10 de ses Annales, page 280 de l'édition romaine. La disette, les inondations, la famine,

la peste, l'état désespéré des choses, conduisirent alors l'Italie, et Rome particulièrement, à un point de désolatiou si déplorable, que les hommes ont cru que depuis l'origine du monde, il n'y avait pas eu d'époque aussi malheureuse, jusqu'à ce que la fureur des guerres ayant diminué, et la paix étant revenue, les progrès plus tranquilles du grand Concile de Trente, qui avoit été en bute à tant d'ennemis, donnèrent à la foi de l'Eglise de Jesus-Christ un nouvel éclat, et y opérèrent une réforme efficace de mœurs, hélas trop corrompues! et firent luire des jours plus sereins après une si terrible tempête.

Je m'imagine qu'à cette époque, les hommes qui voyoient la barque mystérieuse de Pierre, assaillie par un si épouvantable ouragan, et la patrie en proie à des maux si la-

mentables, conjecturèrent à l'aspect des prodiges extraordinaires que Dieu opéroit, qu'il vouloit par là ranimer et soutenir leur foi dans une tentation aussi forte, tandis qu'il les châtioit pour les ramener à la pénitence; et que comme un bon Père, il leur infligeoit les peines de ce monde, pour leur épargner les supplices éternels, tandis qu'il prolongeoit la durée d'un fléau sanglant, et qu'il permettoit que l'hérésie de Luther triomphât en Allemagne, et le Calvinisme en France, en Angleterre et en Hollande. Au milieu d'une agitation aussi extraordinaire, ceux qui étoient pusillanimes ne perdirent point courage, le Tout-Puissant acheva son ouvrage, et les foibles au milieu de ce terrible renversement, ne furent pas tentés de perdre la Foi : la vue des pro-

diges multipliés dans ces jours de larmes leur fit reprendre haleine : ils furent encouragés par la pensée consolante qu'il y a un Dieu en Israël, que ce Dieu ne leur avoit pas retiré son assistance, qu'il les appeloit encore à la pénitence, qu'il ne demandoit d'eux que la réforme de leurs mœurs, opérant pour cela des merveilles précisément dans les images de sa miséricordieuse et divine Mère, afin qu'ils eussent recours à elle, et que remplis d'une confiance filiale, ils invoquassent, comme médiatrice, celle qui les y invitoit par ses regards maternels, et les assuroit d'avance de sa protection. Les bons, fortifiés par la tribulation, durent supporter en patience et avec un cœur détaché du monde, les misères de leur triste pélerinage, et vivre en paix sous le poids de la Croix, n'ayant devant les

lès yeux que la Patrie céleste. Les foibles dans la Foi, ont pu être affermis dans cette vertu, et les pécheurs recourir à la pénitence. Ceux mêmes qui étoient tombés dans le plus épouventable malheur, celui d'abandonner l'église romaine, leur primitive et ancienne mère, ont pu la reconnoître pour la véritable et unique colonne de la vérité, puisque Dieu demeuroit si visiblement avec elle. Tels furent très-probablement les fruits que les hommes du XVIe. siècle ont pu recueillir des prodiges qu'ils ont vu; et qui sait si Dieu ne veut pas et n'attend pas de nous les mêmes fruits? Je n'ajouterai ici que la remarque d'une assez grande similitude dans les circonstances. Dans les temps dont nous parlons, quoiqu'on eût envoyé des troupes contre Bresse:

(Muratori dans l'endroit cité, p. 197) quoique le même malheur menaçât de près Pistoya, (*idem*, page 273) je ne trouve point que ces deux villes où Marie avoit donnée des marques si spéciales de sa protection, ayent éprouvé cet excès de misères qui a désolé tant d'autres pays. Si nous concevions une telle espérance, seroit-elle trop humaine et trop terrestre? Mettons-nous entre les mains de Dieu, et abandonnons-lui notre sort sous les auspices de la très-sainte Vierge Marie; nous n'aurons rien à craindre : car, après tout, il n'y a ici bas véritablement d'autre mal que le péché; tout le reste finit plutôt ou plus tard, et le développement successif des événemens, jusqu'à leur entier accomplissement, nous donnera l'intelligence de ces prodiges,

dont les motifs nous paroîtront sans doute dignes du Dieu qui les a opérés.

XV. Il me paroît à présent, lecteurs chrétiens, que j'ai rempli, envers vous et envers la postérité, l'objet que je m'étois proposé dans ce discours. Je vais vous donner une description succinte des miracles dont je vous ai parlé jusqu'ici, et je ne vous dirai rien qui ne soit conforme à l'information canonique qui a été faite pour les prouver, et que j'ai sous les yeux; mais je ne peux vous en présenter qu'un extrait, et il n'est pas possible que je vous raconte les choses avec le détail, le naturel, la candeur, la piété qu'elles ont dans l'original et dans toute leur étendue. La lecture des actes eux-mêmes, où un si grand nombre de témoins, si estimables par leurs lumières et

leur piété, parle langage naïf de la plus vive persuasion; où chacun explique à sa manière l'évidence, la dévotion, l'attendrissement, et les sentimens multipliés qu'il éprouva à la vue de l'admirable prodige; où on remarque une exactitude dans les dépositions, une ingénuité dans les détails, une candeur qui sépare avec soin ce qui est douteux d'avec ce qui est certain, une franchise qui repousse ce qu'on n'a ni vu ni entendu, une bonne foi générale et une exactitude qui enchante: la lecture, dis-je, de tout cela dans sa source, vaudra toujours mieux que tous les extraits; mais il ne convenoit pas à mon objet, pour beaucoup de raisons, de m'étendre davantage. Le procès-verbal demeurera pour perpétuer la mémoire de ces miracles, et pour l'avantage et la commodité de tous

ceux qui voudront le parcourir et le confronter avec cet extrait. C'est un ouvrage volumineux, fruit d'un grand travail : il a été fait avec une fidélité et des soins qui ne laissent rien à desirer; l'original sera remis et conservé dans l'étude publique de Cicconi, Notaire du Vicariat de Rome, où chacun sera toujours libre de le voir. J'en ai extrait des relations succintes, et j'ai indiqué avec exactitude les pages qui correspondent à chacune des particularités que je relève. Les saintes images sur les prodiges desquelles on a complété les informations, sont au nombre de 26. S. E. le Cardinal-Vicaire de Rome a établi, dès le commencement, comme une règle fixe, qu'il ne regarderoit point comme complètes les informations, quelques concluantes qu'elles fussent en faveur des pro-

diges opérés sur quelques-unes des images thaumaturges, si, parmi la multitude innombrable de témoins qui les auroient vu avec une entière certitude, il n'y en avoit pas au moins quatre de la plus grande intégrité, qui se soumissent à l'épreuve des interrogatoires juridiques. Un tel travail a incroyablement occupé pendant l'espace de cinq mois les soins et l'attention du célèbre Chanoine D. Candido Frattini, qui avoit été nommé juge, et du très-estimable et habile Notaire Angelo Maci, qui a la place de M Cicconi, en a été le rédacteur. Dans le cours de cette procédure, on a employé toutes les précautions qui, selon l'esprit des saints Canons, et les règles tracées par le Concile de Trente, doivent avoir lieu dans des affaires d'une si grande importance.

Chacun des témoins, sous la religion d'un serment solennel, s'est soumis à des interrogatoires si exacts et si scrupuleux, que la seule vérité, connue de tous avec une égale évidence, pouvoit les rendre entre eux parfaitement d'accord sur toutes les circonstances, comme l'ont été en effet généralement les quatre-vingt-six témoins qui ont déposé. On peut confronter l'exemple que nous en donnons dans l'une des 1res. pages de notre Ecrit. Plusieurs d'entre eux ont été jusqu'à se plaindre de l'excès d'exactitude et de précautions qu'on employoit, et qui, rendant les recherches pénibles et minutieuses, prolongeoit pendant trois ou quatre heures leurs séances devant le juge : mais ils ont dû reconnoître que dans cette matière, et sur-tout dans un temps comme le nôtre, il seroit difficile

que nous fussions accusés d'une trop grande exactitude, si ce n'est par ceux qui en éprouvoient directement et personnellement l'indispensable incommodité.

XVI. Quand à nous (car il faut encore dire ceci), à qui son Eminence le Cardinal-Vicaire a imposé la charge d'extraire des procès-verbaux, ces mémoires abrégés, nous avons tâché de faire en sorte que les principales preuves, prises dans dans leur ensemble, fussent mises sous les yeux de nos lecteurs, avec la plus scrupuleuse fidélité, afin que le fait soit transmis à la postérité, revêtu de tous les motifs de crédibilité: travail qui bien que matériel, ou mécanique en grande partie, a été très-pénible, à raison de l'étendue du procès-verbal, et de la nécessité de réduire à des chefs principaux les témoignages épars. Le même Cardinal-

Cardinal-Vicaire, dont la grande vigilance est si connue, et qui ne sait pas ce que c'est que d'épargner ses fatigues et ses peines dans tout ce qui est de son devoir, a voulu lire lui-même, dans le plus grand détail, et avec la plus sérieuse réflexion, l'information toute entière. Il a donné la même application à cet extrait, avant d'y apposer son décret d'approbation ; et il a bien voulu prendre la peine de signer de sa main, ce même décret d'approbation sur tous les exemplaires de l'édition romaine de notre Ouvrage, qui sera la seule authentique, et qui fera foi : le notaire a signé également tous les exemplaires. La malice des temps est telle, et l'objet que nous traitons a tellement excité la pieuse curiosité de toute l'Europe, que ces précautions ont paru nécessaires pour que la

conformité fidelle et sincère de notre rapport avec les actes originaux, ne pût jamais être altérée ou défigurée dans d'autres éditions. Après la description des vingt-six images, prouvées miraculeuses, nous donnerons la liste des témoins juridiques : nous aurons par-là rempli tout ce qui appartenoit véritablement au rapport authentique. Mais pour ne laisser rien à desirer, nous avons cru devoir ajouter un extrait des lettres extra-judicielles, qui, pour en perpétuer le souvenir, sont conservées réunies au protocole de l'information : elles présentent d'autres témoins assermentés des prodiges des mêmes vingt six images, et de plus la relation d'un grand nombre d'autres images, sur lesquelles, jusqu'à présent, on n'a pas encore commencé ou achevé la procédure juridique. Si, dans les

listes des témoins, il y en a à qui nous n'ayons pas donné leurs véritables titres, nous supplions qu'on ne l'impute qu'à l'occupation où nous étions de notre objet.

Comme il nous est venu entre les mains plusieurs relations de prodiges semblables, qui, dans le même temps, ont eu lieu hors de Rome, nous avons cru utile d'en faire un très-court abrégé, que nous donnerons dans l'appendice de ce livre, pour que le souvenir de ces relations consignées sur des feuilles volantes, ne soit pas perdu pour la postérité.

J'ai eu soin de faire dessiner de nouveau, et avec la plus exacte conformité à leurs originaux, les vingt-six images dont les prodiges sont ici rapportés, et on en a mis la gravure à la tête de chaque relation. Les artistes que nous avons em-

ployés, étant en grand nombre, quelques-uns n'ont pas rendu assez fidèlement les formes de ces saintes images ; il faudra donc quelquefois s'en rapporter davantage à la description juridique, que nous en donnerons, qu'aux traits de la gravure. Comme l'édition ornée d'un si grand nombre d'estampes, est indispensablement chère, et que d'ailleurs beaucoup d'autres que nous ont déjà vu ces gravures, qui sont dans la collection donnée récemment par Francetti ; j'ai cru qu'il seroit plus commode, pour tout le monde, de donner en même temps une autre édition sans gravure, dont l'acquisition sera plus facile. Enfin, ce qu'il y a de plus à desirer dans tout ceci, c'est que ce travail augmente notre piété et notre vénération envers notre aimable et tendre Mère, Marie très-sainte, et

qu'il tourné à la gloire éternelle du Tout-Puissant, qui l'a glorifiée pour être notre consolation dans nos tribulations, et pour ranimer cette foi divine, sans laquelle on ne peut plaire à Dieu dans le temps, ni sauver, dans l'interminable éternité, cette ame, seul digne objet de nos soins.

XVII. Dans tous les temps, les Saints ont regardé comme un moyen très-efficace, pour obtenir le bonheur de cette éternité, de professer une solide et filiale dévotion à cette sainte Mère, à qui le Rédempteur lui-même, au moment de la mort qu'il a endurée pour nous sur la Croix, nous a recommandé comme ses enfans, ainsi que l'ont reconnu généralement tous les saints Pères. Mais de nos jours, il paroît que le Très-Haut a voulu par la voie de tant prodiges, nous rappeler puis-

samment à cette très-spéciale dévotion à sainte Marie. Heureux qui en prendra occasion de s'exciter et de s'animer à imiter les ineffables vertus de cette grande Vierge, à l'honorer par des hommages toujours croissans, à l'invoquer plus souvent, et avec un plus grand amour! Mon Fils, voilà votre Mère : *Ecce Mater tua.*

Dans le temps des prodiges, on entendoit pour l'ordinaire le peuple employer de préférence cette belle formule de prière à Marie, qui est contenue dans le *Salve Regina*; il y étoit attiré encore par l'allusion spéciale qu'avoient aux miracles qui s'opéroient, ces paroles : *Tendre Mère, tournez vers nous vos yeux miséricordieux.* Et je crois utile de vous rappeler, lecteurs dévots à Marie, que cette prière a été composée par le pieux évêque

du Puy, Adhémar de Monteil, dans le temps où les Chrétiens étoient occupés à défendre contre les invasions des Sarasins, les précieux monumens de la Rédemption des hommes, la Croix adorable et le Sépulcre de Jesus-Christ en Palestine. Ce saint évêque, partant pour la fameuse Croisade du grand Godefroi de Bouillon, fit un vœu au célèbre sanctuaire de Notre-Dame du Puy-en-Velai, et composa la très-belle et très-touchante prière, *Salve Regina*, qui depuis a été en si grand usage dans l'Eglise de Dieu. On trouvera ce que nous disons ici dans l'Histoire littéraire de France, par D. Rivet, et autres Bénédictins de la Congrégation de St. Maur. *Paris*, 1747, *tom.* VIII, *pag.* 470, etc. On peut encore consulter la Chronique d'Albéric, moine de Cîteaux, de l'abbaye de Trois-

Fontaines, de l'an 1130, *pag.* 263.
Prenons une nouvelle résolution de recourir à la protection de la Reine des Anges, avec les sentimens exprimés dans cette prière qui contient, dans sa première partie, l'expression d'une tendre vénération envers la sainte Vierge, mêlée d'une vive confiance en son pouvoir auprès de Dieu; comme elle explique, dans la seconde, les sentimens d'une ame pénitente, à qui le monde est un objet de dégoût, et qui soupire après la céleste Patrie, dont l'absence lui arrache des gémissemens. Elle est terminée par des traits d'amour envers cette grande Protectrice, et par l'invocation de son bras puissant. Qu'on nous permette de la rappeler ici dans le langage de ceux qui sont moins instruits, et de terminer par-là notre discours. « Je vous salue, ô Reine

» de miséricorde ! ô vous, qui êtes
» notre vie, notre douceur et notre
» espérance, je vous salue ! Nous
» élévons vers vous nos cris, mi-
» sérables enfans d'Eve ; et du fond
» de notre exil, dans cette vallée
» de larmes, nous vous adressons
» nos soupirs, nos gémissemens et
» nos pleurs. O vous, qui êtes notre
» patrone et notre avocate, tournez
» vers nous vos yeux pleins de mi-
» séricorde ; et à la fin de notre
» triste pélerinage, faites que nous
» voyons Jesus, ce fruit béni de vos
» entrailles ! O compatissante, ô
» pleine de clémence ! ô Marie très-
» douce Vierge, rendez-nous dignes
» de pouvoir vous louer, et de com-
» battre fortement contre vos en-
» nemis ». Au milieu des pieux
sentimens d'une telle prière, sou-
viens-toi quelquefois, lecteur chré-
tien, de cet indigne pécheur qui

t'offre cet ouvrage entrepris pour la commune édification, et pour l'avantage spirituel de tous les Fidèles.

DÉCRET de son Eminence le Cardinal-Vicaire.

Die 1 Octobris 1796.

CORAM Eminentissimo et Reverendissimo D. Julio Maria tituli S. Sabinæ, S. R. E. presbytero cardinali della Somaglia D. N. PP. in alma urbe vicario generali, romanæque curiæ, ejusque suburbiorum, et districtus judice ordinario, in palatio et ædibus suæ solitæ residentiæ, meque notario infrascripto.

Comparuit R. D. canonicus candidus Maria Frattini, promotor fiscalis tribunalis dicti E. et R. domini Cardinalis Vicarii, et ratione ejus officii eidem Eminentiæ suæ exposuit, atque narravit, placuisse D. O. M. nuperis hisce temporibus, etiam in hac alma urbe mirabile prodigium patrare in quampluribus imaginibus beatis-

simam Virginem Mariam exprimentibus, quæ venerantur, tum in ecclesiis, tum in publicis viis, tum etiam in domibus privatis, ejusque extrajudiciales attestationes à R. parochis urbis jussu Eminentiæ suæ collectæ, ab eisdem in secretaria dicti tribunalis exhibitæ, sibique dein transmissæ penes ipsum asservantur. Aliæ enim ad plures dies mirum in modum aperuerunt, clauseruntque oculos, aliæ autem illos multiformiter moverunt. Ne autem hujusce mirabilis eventus memoria temporis ducturnitate, oblivione deleatur, opus esse inquisitionem instruere ad hoc, ut quatenus ex dictis testium sub jurisjurandi religione examinatorum veritas comprobetur, illius relatio, approbante, et recognoscente eodem E. D. Cardinali Vicario, juxtà sac. Conc. trident. prescriptum sess. 25. de invocat. venerat. et reliquiis sanctorum, et sacris imaginibus, in lucem edi possit, et ea faciat, quæ veritati et pietati consentanea esse judicaverit. Institit id circò penes eamdem Eminentiam suam, ut ad hujusmodi inquisitio-

nem instituendam devenire dignaretur; et quatenus gravibus sui officii curis præpeditus id per se ipsum peragere nequiret, aliquem ecclesiasticum virum in judicem eligeret, qui testes super antedicti prodigiosi eventus comprobatione advocandos, ad tramites juris examini subjiciat, eorumque dicta per notarium ab Eminentia sua deputandum fideliter in publicas tabulas redigi curet et faciat.

Eminentissimus verò et reverendissimus D. Cardinalis Vicarius judex ordinarius, attendens petitionem et instantiam suprà scriptam esse justam nostræque S. catholicæ religioni consonam, illique annuendo, cum per ipsum ob multiplices sui muneris solicitudines ad constructionem prædictæ inquisitionis incumbere non valeat, elegit et delegavit in judicem in sui locum pro effectu præmisso, dictum R. D. canonicum candidum Maria Frattini promotorem fiscalem sui tribunalis, de cujus dexteritate, zelo, ac diligentia plurimum confidit, ac in notarium pro excipiendis juramentis, et examinibus testium, aliisque necessariis

peragendis, me infrascriptum Fransciscum Mari S. Rotæ romanæ notarium, in locum D. Josephi Ciconi, notarii tribunalis Eminentiæ suæ, cum omnibus et singulis facultatibus necessariis et opportunis, non solum, etc. sed et omni, etc.

JULIUS M. Card. della Somaglia Vicarius.

PRO D. JOSEPHO CICCONI, Causs. Cur. E. et R. D. almæ urbis Card. Vicarii notario.

FRANCISCUS MARI, Not. Dex.



MIRACLES
ARRIVÉS A ROME
EN 1796.

PREMIÈRE RELATION.

Tableau représentant Marie, Mère de miséricorde, connu sous le nom de N.-D. DELL'ARCHETTO, *ou* DE L'ARCADE.

Ce Tableau est exposé à la vénération des Fidèles, dans la rue qui est derrière le palais Casali : il est placé contre une espèce d'arcade

ou muraille, qui d'un côté est appuyée au palais Casali, et de l'autre à une maison qui appartient à la confrérie de S. Antoine. C'est là ce qui lui a fait donner par le peuple, le nom de *Notre-Dame de l'Arcade*. Il est peint à l'huile sur une toile de trois à quatre palmes romains : il ne représente qu'un buste à demi face, la tête un peu penchée vers l'épaule droite : les yeux sont ouverts, et on en voit distinctement les prunelles avec une portion du globe : ils paroissent regarder le peuple, mais modestement. Il y a devant, une grille de fer qui se ferme la nuit, pour la sureté des ornemens et des *ex-voto*, dont quelques-uns ont assez de valeur. La peinture est sous une très-belle glace, qui n'empêche pas qu'on en voye très-distinctement toutes les parties. Le local est d'ailleurs suffisamment éclairé, et le tableau n'est pas à plus de douze palmes d'élévation; ensorte qu'une vue même assez courte peut en jouir sans le secours d'une lunette.

Avant l'époque de ces miracles, la

la dévotion des Fidèles avoit déjà rendu célèbre cette image de la bienheureuse Vierge ; et à toutes les heures du jour, souvent même de la nuit, on trouvoit quelques personnes devant elle, priant en silence et avec une pieuse componction. Cet empressement et cette dévotion n'avoient certainement pas besoin d'être ranimés : car tout Rome est témoin que jusqu'à la nuit du 8 juillet, qui précéda immédiatement le commencement des miracles, la confiance, la piété, le concours du peuple s'étoient soutenus dans leur degré ordinaire de ferveur, si même le sentiment des maux de la Chrétienté, celui de nos propres malheurs, et la crainte qui agitoient tous les esprits ne l'avoient pas augmentée.

Les choses étoient ainsi, lorsqu'arriva le neuf juillet de l'année passée 1796 ; époque à jamais fameuse dans l'histoire de Rome, par la longue et inouie suite de prodiges qui ont commencé ce jour là, et par les innombrables miséricordes que Dieu dai-

gna répandre alors sur ce peuple ; par l'intercession de sa divine Mère, devenue, pour-ainsi-dire, plus compatissante et plus tendre envers cette malheureuse capitale du Christianisme. Le jour étoit serein, le temps étoit tranquille, et déjà le soleil étoit depuis quelques heures sur l'horison, lorsque la bienheureuse Vierge commença à faire éclater sur cette dévote image un prodige plein d'amour. Le procès-verbal ne dit point l'instant précis où il commença, ni quel est le premier qui eut le bonheur de s'en apercevoir : car M. Ambrosini (1) qui y fut dans la matinée, vers les 12 heures d'Italie (7 heures du matin), s'y trouva avant tous les autres témoins qui ont été examinés juridiquement, et il atteste y avoir été conduit par une sainte curiosité. (2) Elle lui fut inspirée, parce que passant par hasard dans cet endroit, il entendit quelqu'un qui

(1) Tom. 22, à la fin de la liste.
(2) Procès-verbal, pag, 100 et 101.

disoit dans la rue, que Notre-Dame dell Archeto avoit ouvert et fermé les yeux : ce qui prouve qu'alors le miracle avoit commencé, et que d'autres l'avoieut déjà vu. Mais ils n'étoient pas en grand nombre, puisqu'il ne trouva à son arrivée, que sept ou huit personnes ; ensorte qu'il put aisément entrer dans la balustrade, s'approcher très-près de l'image, se mettre en face, et se procurer le point de vue le plus favorable et le plus sûr. Parmi ceux qui observoient avec lui, M. Ambrosini ne reconnut distinctement qu'un religieux conventuel de S. François, et M. Octave Contana (1), qui ont été également entendus dans le procès-verbal. Au bout de deux ou trois minutes, il eut le bonheur de voir clairement cet étonnant prodige. Car j'observai, dit-il, dans sa déposition, page 101, qu'on ne voyoit plus

(1) *Voyez* les témoins 8, 9, 10, et le 25 de la liste.

les deux yeux ; les paupières supérieures s'étoient abaissées et réunies aux paupières inférieures, ensorte que les yeux étoient parfaitement fermés. J'avoue que l'impression que j'éprouvai, fut telle, que je doutai un instant si je ne m'étois pas trompé, et s'il n'y avoit pas quelqu'éblouissement dans ma vue : je tâchai de la raffermir en mettant ma main sur mes yeux, et en les fermant quelques momens. Les ayant ouverts de nouveau, et fixés sur ceux de la Vierge, j'aperçus très-bien qu'ils étoient encore fermés ; mais ils ne tardèrent pas à s'ouvrir. Les paupières supérieures revinrent à leur place, et je vis distinctement ses saintes prunelles. Ce mouvement fut si visible et si sensible, que je n'ai aucun terme pour l'exprimer, à moins qu'on ne me permette de dire que les yeux de cette pieuse image s'ouvrirent de part en part..... A la vue d'un tel prodige, je ne pus contenir ma voix, et je poussai un grand cri, sans que je puisse me souvenir des

paroles que je prononçai : car la secousse de toute ma machine fut telle, que je sentis un grand frisson dans tout mon corps, et à l'instant mes yeux se remplirent de larmes. J'entendis en même temps, et précisément en même temps, un cri semblable au mien de la part du petit nombre de personnes qui étoient présentes; d'où je compris qu'elles étoient, ainsi que moi, témoins du prodige que je voyois, etc. Il continue à rendre compte des observations qu'il fit pour s'assurer de l'événement. Il remarque qu'une seule lampe brûloit devant ce tableau; mais qu'elle étoit placée si bas, que sa lumière ne pouvoit pas réfléchir sur l'image, relativement aux observateurs. Il s'assura bien aussi des effets que pouvoit faire craindre la glace du tableau, ou la lumière du soleil, qui cependant ne donnoit pas directement dans cette enceinte. M. Ambrosini dit qu'il a trente-sept ans; que sa vue est ferme et très-nette; et qu'il fut tellement convaincu de la vérité du phénomène miraculeux, qu'il

ne lui est jamais survenu depuis la moindre ombre de doute. Il raconta sur-le-champ ce qu'il avoit vu, à ceux qu'il rencontra en sortant; et souvent lorsqu'il y pensoit, il ne pouvoit retenir ses larmes. Il ajoute à l'appui de cela, que dans la suite il est retourné devant la même image, et s'est remis dans la même situation, avec une prévention, qui naturellement avoit due s'accroître beaucoup, et qu'il n'a plus vu le prodige : ce qui l'a confirmé dans la ferme croyance, que ce qu'il avoit vu le premier jour, n'avoit pas pu être en lui l'effet de l'imagination.

Il faut en effet convenir qu'il auroit fallu que l'imagination d'un trop grand nombre de personnes s'altérât à-la-fois de la même manière et sur le même objet : car dès ces premiers momens où le témoin ci-dessus dit qu'il fut obligé de se retirer, à cause de la foule du peuple, qui sur le bruit du miracle commençoit à accourir, jusqu'à la fin d'une longue suite de semaines et de mois, dès la première pointe du

jour, et bien avant dans la nuit, le concours du peuple fut tel, soit devant cette image de la Vierge, soit devant toutes les autres qui étoient miraculeuses, qu'on fut obligé de mettre des soldats aux environs dans différens postes; et tout Rome est témoin, qu'au moins pendant tout le reste du mois de juillet, et une bonne partie d'août, il falloit commencer dès le point de la place des saints Apôtres d'un côté, et de l'autre, dès l'oratoire de saint Marcel, à arrêter et à contenir le peuple, pour que chacun pût à son tour, et sans désordre, s'approcher peu-à-peu de l'Archetto.

Un autre témoin (1) examiné juridiquement, trouva les choses en cet état dès le premier jour. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peines, qu'au bout d'une heure il parvint à s'approcher à la distance de 10 ou 12 palmes : là il put aussi faire des observations sûres. Pendant quelque temps, ni lui ni les autres spectateurs n'appercevoient aucun

---

(1) N°. 7, dans la liste, Pro ver. p 40. etc.

changement dans le tableau. Leur silence et la continuation de leurs prières en étoit une preuve démonstrative, lorsque tout-à-coup, à l'apparition du prodige, la foule entière interrompt sa prière; des cris de joie et d'attendrissement s'élèvent vers le ciel, tous font retentir distinctement ces mots : Vive Marie! Sainte Marie, miséricorde! Voici, voici qu'elle ouvre encore les yeux, et autres semblables. Le témoin nommé Décupis, atteste dans sa déposition, qu'à l'instant précis où on entonnoit dans les Litanies, le verset *Sancta Maria*, on vit soudain, très-distinctement et bien sensiblement, les sourcils se courber en arc, les paupières supérieures s'élever, le globe des yeux se mouvoir, et des regards de tendresse se porter tout autour du peuple, comme ceux d'une personne vivante et parlante.

Quels sentimens produisoit dans les spectateurs cet admirable mouvement, qui durant tout le chant des Litanies, après quelques légers intervalles, se renouvelloit souvent

et d'une manière lente et paisible, qui donnoit tout le loisir de le bien distinguer, et écartoit toute crainte, tout soupçon d'un éblouissement dans la vue? De tels sentimens peuvent s'imaginer d'après ceux que le témoin cité atteste avoir éprouvés. « Mes yeux, dit-il, que j'aurois voulu fixer de nouveau sur ceux de Marie, ne pouvoient l'être, parce qu'ils étoient devenus deux sources de larmes, qui couloient en abondance, et redoubloient aux cris de joie, de dévotion et de componction que faisoit éclater en même temps le peuple; attestant par là la vérité et la certitude du prodige que j'avois vu ». Ce mouvement horisontal fut ici le plus fréquent, et le peuple l'indiquoit par ses cris lorsqu'il arrivoit. Quelquefois cependant la prunelle s'élevoit perpendiculairement sous la paupière supérieure, comme l'ont déposé le curé des SS. Apôtres, le père Goani, et quelques autres. D'autres fois aussi, mais plus rarement, les paupières s'abaissoient, et l'œil étoit entièrement fermé; comme on le voit en plusieurs en-

droits du procès-verbal, et comme nous l'a déjà rapporté M. Ambrosini.

Communément les témoins apportoient à ce spectacle une prévention contraire, et les gens cultivés et instruits qui étoient en grand nombre parmi eux, craignoient que la simplicité du peuple n'eût été entrainée dans l'erreur à la suite du mouvement général, augmenté sans cesse par le récit des prodiges d'Ancône et de quelques autres endroits, qui faisoit le sujet habituel des conversations; ils supposoient que des personnes plus religieuses qu'éclairées, imagineroient voir ce dont elles entendoient parler si souvent. Nous rencontrerons plus d'une fois cette disposition dans des témoins qui se proposoient en conséquence de faire les plus exactes observations. Le curé Carenzi (témoin 8e. de la liste) le dit expressément de lui-même, (Pro. ver. pag. 43) et malgré cela, arrivés sur le lieu, ayant choisi un bon point de vue, et considérant le phénomène, tantôt

à l'œil simple, tantôt avec une lunette ou une excellente loupe, constament et plus d'une fois dans le même jour, ou à des intervalles répétés, ils eurent le consolant spectacle des regards vivans de la bienheureuse Marie, par le moyen de la pieuse image dont nous parlons. Le mouvement de ses yeux, comme nous l'avons observé, étoit communément tranquille et lent, soit qu'elle les portât d'un angle à l'autre, soit que la prunelle s'élevât et s'allât cacher sous la paupière supérieure : circonstance qui, comme tout le monde le voit, rendoit leurs observations très-assurées. Car la circonscription naturelle de l'œil étant bien fixée, et la quantité de blanc du globe, et de noir de la prunelle étant bien remarquée, tous observoient parfaitement que l'espace occupé par la partie blanche, l'étoit ensuite par la partie noire, et réciproquement le noir de la prunelle étoit remplacé par le blanc de l'œil; pour me servir des paroles mêmes du P. Vassalli : (tem. 10[e]. Pro. ver

pag. 53) et à cet égard Dieu a permis qu'à dater de l'image dont nous parlons, qui a été la première à se montrer miraculeuse, les choses ayent été portées à un tel degré d'évidence, que c'est sur elle qu'à été faite la mémorable expérience de mesurer publiquement, le compas à la main, de combien de lignes mathématiques la prunelle s'éloignoit de sa position, et de combien elle rétrogradoit pour la reprendre : démonstration que nous donnerons ci-après en détail, dans l'interrogatoire du P. Goani, qui eut le courage de la faire. Les raisonnemens qui naissent de ces expériences et des observations, fruits d'une critique rigoureuse, qui ont été faites par les témoins entendus dans le procès-verbal, se trouvent dans notre préface. Nous y renverrons ordinairement dans la suite, pour ne nous occuper dans les autres narrations, que de ce qui est pieux et édéfiant; et si dans celle-ci nous en avons dit un mot, c'est pour donner au lecteur instruit et dévôt une idée des remarques par-

ticulières que nous pourrions faire dans chaque occasion, comme aussi pour qu'on fasse de plus en plus attention au caractère si déraisonnable de ce siècle léger, qui méprise ce qu'il y a de plus capable d'établir une certitude indubitable dans les faits, parce que ces faits ont du rapport à la Religion et à la piété des Fidèles. Du reste le prodige singulier de ces regards pleins de tendresse de la B. Vierge n'a pas été un fait passager qui ait eu la rapidité d'un éclair; il a duré long-temps, et a eu lieu habituellement. Cependant il n'a pas été possible de prolonger les informations sur toute sa durée : on n'a pû les faire que sur un espace de quelques semaines. Il est certain que le témoignage qu'en rendoit le concours immense du peuple a duré plusieurs mois. Dans le cours des saintes missions dont nous parlerons ailleurs, et qui ont duré 18 jours, y compris le 26 juillet, la ville entière fut témoin que les choses étoient dans le même état que le premier jour; et quoique

dans la suite la fréquence du miracle qu'on étoit accoutumé de voir, ait diminué par degrés, il n'a cependant pas cessé tout-à-fait pendant plusieurs mois, et nous en trouvons la durée dans le mois d'août, attestée dans les actes. Rome ne fut plus la même : des larmes de pénitence et d'amour, commençoient à couler devant l'image miraculeuse ; elles continuoient dans les rues, au tribunal de la pénitence, et jusque dans les maisons ; les mœurs publiques et particulières éprouvèrent un changement sensible à tous les yeux : mais nous en parlerons plus en détail dans une autre relation. Celle-ci ayant fixé la première époque du prodige, nous suivrons l'ordre des procès-verbaux dont nous allons donner des extraits plus succints.

Les plus petites circonstances des miracles que nous avons indiqués, ont été déposées par les témoins 7, 8, 9, 10, 22 et 25 de notre liste : on y trouvera la citation des actes originaux.

Interrogatoire du P. Goani.

Nous allons rapporter ici en entier l'interrogatoire du P. Goani, qui donnera une idée claire de la forme du procès-verbal, des soins employés par les témoins, pour s'assurer de la vérité du fait, et du scrupule avec lequel les juges ont procédé aux informations.

29e. *jour d'Octobre* 1796.

A comparu pardevant le R. Chanoine D. Candido-Maria Frattini, délégué par l'E. et R. Seigneur Cardinal-Vicaire, et moi Notaire, etc. Le très-R. P.-M. F. Juvénal Goani, Prêtre profès de l'Ordre des R. conventuels de S. François, témoin cité, à qui il a été enjoint de prêter serment de dire la vérité : ce qu'il a fait s'étant mis à genoux, et la main sur les SS. Evangiles, ayant dit: *Ita promitto et juro, sic me Deus adjuvet et haec SS. ejus Evangelia.* Et les interragatoires ci-dessous lui ayant été faits, il a répondu ainsi qu'il suit ; savoir :

1er. *Interr.* Averti en premier lieu de la force et de l'importance du serment, de la gravité du crime de celui qui se parjure et des peines qu'il mérite.

A répondu qu'il en est parfaitement instruit.

2e. *Interr.* Quels sont ses noms, surnoms, âge, patrie, parens, état, occupations, et autres circonstances concernant sa personne.

Rép. Mon nom est F. Juvénal Goani : ma patrie est Costiglione, diocèse d'Asti, dans le Piémont, quoique ma famille soit domiciliée à Fossano aussi dans le Piémont. J'ai 46 ans : mes père et mère sont J. Goani, qui est mort, et L. Lombard, qui est encore vivante. Je suis Prêtre profès dans l'Ordre des R. conventuels de S. François. J'ai rempli divers emplois en vertu de l'obéissance, et j'ai acquis les titres d'honneur qu'on donne dans la Religion à ceux qui se sont consacrés à l'enseignement : j'y suis ce qu'on y appelle Pere-Maître, et de plus l'un des Définiteurs perpétuels. Ayant obtenu le bonnet de Docteur dans la Faculté de Théologie, on

m'a ensuite décoré du titre de Docteur du Collége dans l'Université de Florence. Je demeure dans le Couvent des SS. Apôtres, depuis deux ans que je suis revenu des missions que j'ai faites dans l'Egypte et dans la Grèce, où j'étois Missionnaire apostolique. A présent je remplis les fonctions de *Procuré* dans l'église de S. François-de-Sales de Torrenova, diocèse de Frascati, qui n'est éloignée de Rome que de 5 milles. Le titre de curé de cette paroisse, est attaché à l'archiprêtre de ladite cathédrale ; la place que j'occupe n'exige pas une résidence habituelle : je me rends dans la paroisse, quand ma présence y est nécessaire.

3[e]. *Interr.* S'il savoit quel est l'objet du présent examen, et si quelqu'un l'a instruit de la manière dont il devoit s'y conduire.

Rép. Je sais très-bien le motif pour lequel j'ai été cité à comparoître ici : c'est pour y déposer juridiquement ce que j'ai vu de mes propres yeux, s'opérer dans le tableau de sainte Marie, dite

dell' Archetto, dans le mois de juillet passé. Ce sera la vérité pure et simple que je déposerai ; et j'aurai d'autant plus de plaisir à rendre ce témoignage public aux prodiges qu'il a plu à Dieu d'opérer dans cette sainte image de Marie, que je ne me suis pas contenté d'en être simple spectateur : mais voulant m'en assurer de plus en plus, et constater leur certitude, j'ai fait, avec le plus grand soin, les expériences les plus propres à me convaincre de leur réalité. Aucun motif temporel ne m'engage à subir cet examen ; je ne m'y soumets que pour la gloire de Dieu, celle de sa sainte Mère, et l'amour de la vérité. Je réponds non à la seconde question.

4e. *Interrogé*. S'il a su qu'il fût arrivé dans ces derniers temps à Rome quelques prodiges dans les saintes images? S'il l'a su par sa propre expérience, ou par la relation d'autrui; et dans ce dernier cas, par qui, et comment?

Rép. Non seulement moi, mais tous les habitans de Rome, ont été

instruits des prodiges, qui ont eu lieu ces mois derniers, dans un grand nombre de différentes images de Notre-Dame. Je me suis contenté d'avoir la certitude de ceux qu'on a vus dans l'image appelée communément *dell' Archetto*: quant aux autres images, je n'y ai pas été pour m'en assurer par moi-même; en sorte que je n'en sais que ce qu'en a dit la voix publique, et rien par ma propre expérience;

5e. *Interrogé*. S'il peut faire la description exacte et précise de l'image où il a vu le prodige? Quelle figure y est représentée, où elle est située? De quelle matière elle est? Quelle est sa forme? Si elle est peinte sur toile, ou sur bois, ou sur le mur? Si elle est à l'huile, ou à la gouache, ou à fresque, ou si c'est une statue ou un bas-relief? Quelle est son attitude, son expression? Quels sont ses symboles, et spécialement comment sont ses yeux, ouverts, ou fermés, ou entr'ouverts? S'ils sont fixés sur quelque objet, ou levés au ciel, ou baissés, ou dirigés vers

les spectateurs, en quelque point que ceux-ci se placent ?

Rép. Le prodige, dont je parlerai dans ma déposition, consiste dans le mouvement des deux yeux de la sainte image, dont je vais faire d'abord la description, pour me conformer aux interrogations. Elle est exposée aux regards et à la vénération des Fidèles, dans une petite rue qui est la dernière avant d'arriver à la place des SS. Apôtres : elle est contiguë au palais appartenant à la maison Casali. Son nom, *dell' Archetto*, lui vient, je crois, de ce qu'elle est placée sur une espèce d'architrave, qui réunit le susdit palais avec la maison adjacente, qui appartient à notre confrérie séculière de St. Antoime. Elle n'est représentée sous aucun symbole, mais seulement dans une attitude humble, modeste et pieuse; ses mains sont jointes devant sa poitrine; la figure est de demi-face; les deux yeux sont ouverts, et on en voit distinctement les prunelles : leur direction est vers le

peuple; mais ils sont un peu baissés : la hauteur de la toile, sur laquelle elle est peinte à l'huile, me paroît être de trois palmes et demi ; les murailles à l'entour, et des deux côtés, sont ornées d'un grand nombre d'*ex-voto* en argent, et autres matières : l'approche en est défendue par une balustrade, ou grille de fer, bien avant le prodige dont j'ai parlé. Cette image étoit trop connue dans la ville, par l'affluence et la vénération du peuple, pour qu'on puisse la confondre avec aucune autre du voisinage.

6e. *Interr.* Quand, où, et comment il avoit vu le susdit prodige? S'il a été le premier à s'en apercevoir, ou si c'est quelqu'autre personne, et quelle est cette personne? Dans quelle distance il a observé? Si c'est en face, ou latéralement? Si c'étoit de jour ou de nuit? Si c'est avec beaucoup ou peu de lumières? Si c'est à la clarté du soleil, ou à la lueur des cierges, ou des lampes, ou de tout cela ensemble? S'il l'a observé à l'œil simple, ou avec le secours d'une loupe

ou d'une lunette d'approche, etc.? S'il a bonne vue ou non, et si le tableau étoit couvert d'une glace ou non ?

Rép. Le prodige avoit à peine commencé à se manifester dans ledit tableau, le matin du 9 juillet dernier, que j'en eus connoissance. Le frère Pierre, qui me sert, vint dans ma chambre, tout hors d'haleine et plein de joie, me dire que Notre-Dame dell'Archetto ouvroit et fermoit les yeux. Je n'y ajoutai aucune foi, croyant que c'étoit une illusion du peuple, produite en lui par un excès de dévotion et le desir de voir les prodiges qu'on publioit de l'image de la Sainte Vierge à Ancône. Frère Pierre, qui cherchoit à me persuader, eut beau dire, il eut beau m'alléguer le consentement universel, je ne changeai point d'avis. Quelque temps après, étant sorti de ma chambre, et m'étant approché du balcon, qui est au-dessus de notre porte, je vis une grande quantité de peuple qui alloit et revenoit de l'Archetto. Persévérant dans ma première idée, je pris

pour du fanatisme ce concours tumultueux ; néanmoins la curiosité me prit d'aller voir cette image, et d'être témoin oculaire de ce qu'on disoit, quoique bien persuadé que c'étoit une fausseté. Sous la porte, je trouvai le curé et le vicaire de la paroisse, et quelques autres religieux ; ils m'attestèrent la vérité du fait, que je ne crus pas davantage. Ayant par hasard rencontré dans la rue monsignor Casali, je l'accompagnai, et nous passâmes par la petite porte, qui est vis-à-vis la *Pilotta*, et qui mène directement sous le mur qui soutient le tableau de Notre-Dame. Nous nous plaçâmes en face, à la distance d'environ une canne et demie. Je me mis d'abord à genoux pour prier ; puis m'étant relevé, je me tins debout du côté gauche, mais de telle sorte, que je voyois parfaitement le visage entier Mes yeux se dirigèrent sur ceux de Marie, puisque c'étoit à eux qu'on attribuoit un mouvement miraculeux.

Une foule immense remplissoit toute la rue, qui est en face du ta-

bleau. Les prières que le peuple faisoit à haute voix, étoient continuelles. Je l'entendis aussi plusieurs fois crier : *Vive Marie ! Voilà qu'elle ouvre les yeux*. Je regardois cependant attentivement la Madone, mais je n'apercevois aucun mouvement; ce qui me confirmoit de plus en plus dans mon sentiment, qu'il n'existoit que dans l'imagination échauffée du peuple, et que c'étoit l'effet de son excessive dévotion envers la Ste. Vierge. Je restai donc environ trois quarts-d'heure, faisant mes observations d'un œil critique. Pendant ce temps-là, M. Casali fatigué, s'en alla sans avoir eu, comme il me le disoit, la consolation de s'assurer du fait par lui-même. Je ne me lassai pas si promptement, et je pris mon parti de rester trois ou quatre heures de suite, pour pouvoir assurer que, pendant une si longue séance, je n'avois pas pu voir le prodige dont tout le monde parloit.

Mais tout-à-coup, et lorsque j'y pensois le moins, étant immobile, et les yeux fixés sur ceux de la bien-
heureuse

heureuse Marie, j'aperçus un mouvement bien visible et très-sensible dans les deux yeux; j'observai que leur globe étoit en mouvement, et que les prunelles, s'élevant par degrés, alloient se cacher presqu'en entier sous les paupières supérieures : on n'apercevoit plus leur couleur noire; on ne voyoit plus que le blanc de l'œil. Après un très-court espace de temps, les prunelles s'abaissèrent par degrés, et retournèrent lentement à leur place ordinaire. J'observai encore qu'après un autre très-court espace de temps, les mêmes prunelles s'élevèrent de nouveau, disparurent comme la première, fois et s'étant ensuite abaissées, reprirent leur situation accoutumée : ce mouvement perpendiculaire arriva encore deux autres fois de suite.

Il est plus facile de comprendre, que d'exprimer par des paroles, l'état dans lequel me mit la vue d'un mouvement si inattendu et si prodigieux. Je dirai seulement que mon ame, ne pouvant pas renfermer l'abondance de sentimens dont je

fus pénétré, ils éclatèrent au-dehors par deux ruisseaux de larmes. Je dois rapporter ici quelques circonstances qui accompagnèrent le prodige. La première est que, lorsque le globe des yeux de la Vierge commença à se mouvoir, je vis dans ce même instant une espèce de petit nuage très-léger, qui obscurcit à ma vue leur couleur blanche; mais bientôt ce nuage se dissipa : car à l'instant où les prunelles s'élevèrent, je vis comme auparavant la même blancheur que j'avois précédemment observée : cet obscurcissement ne fut donc qu'instantané.

La seconde circonstance est que le susdit mouvement perpendiculaire des yeux avoit une telle grace et tant de majesté, que, quoiqu'il portât à la dévotion, à la confiance, à l'attendrissement, il imprimoit en même temps un respect et une vénération, qui excitoient la componction dans tous les cœurs.

La troisième enfin est qu'à l'instant précis, où je voyois le mouvement miraculeux, il étoit attesté et confirmé par tout le peuple specta-

teur, qui, par ses cris, ses larmes, et ses expressions, faisoit assez connoître la joie qu'il éprouvoit à la vue d'un spectacle si touchant. Il s'écrioit : *Vive Marie! Voilà le miracle; voilà qu'elle ouvre les yeux.* Le fait étoit pour moi bien certain, puisque j'en étois témoin oculaire, et que ma propre expérience m'en convainquoit; et je me souviens très-bien que je me disois en moi-même, qu'il ne me restoit plus rien à faire que d'exclure de mon esprit jusqu'au moindre soupçon de fraude et d'artifice qui eût pu concourir et contribuer à ce phénomène, afin de me procurer une évidence complète. J'en trouvai bientôt l'occasion; car ayant vu qu'un des cierges couloit, je pris à l'instant une échelle qui étoit là; et sous prétexte de réparer le cierge, j'y montai assez haut, pour me trouver de niveau au visage de Marie. J'arrangeai le cierge; mais, comme ce n'étoit pas là mon objet, j'observai avec la plus grande attention, si, dans les yeux du tableau, ou autour d'eux, il n'y auroit pas quelque ligne ou fente,

ou quelque indice qui pût me faire croire, ou soupçonner, qu'il y eût derrière la toile un ressort capable de faire mouvoir les yeux du tableau, et persuader au peuple qu'il avoit vu un miracle, dans ce qui n'auroit été que l'effet de la fraude. Je fus bientôt détrompé ; car la plus scrupuleuse inspection ne me découvrit dans la toile aucun de ces signes de fraude ou d'altération : elle étoit très-unie et très-lisse dans toutes ses parties, et particulièrement à l'endroit des yeux. Cette expérience me satisfit ; et charmé d'avoir dissipé, ou plutôt prévenu tous mes doutes, et de m'être procuré une évidence physique, je m'en allai louant Dieu et la très-Sainte Vierge ; et il me fut impossible de ne pas exprimer à tous ceux que je rencontrois, mes sentimens sur la vérité et la certitude du prodige, assurant que j'étois prêt à l'attester même aux dépens ma vie. Ce jour-là, je ne retournai point visiter la sainte image, quoique j'entendisse dire par tout le monde que le prodige y continuoit toujours :

il eut lieu le dimanche et les jours suivans. Le lundi, 11 du même mois de juillet, il me vint en pensée de faire une autre expérience, qui, bien que trop hardie, me serviroit à accumuler évidence sur évidence, et à combattre victorieusement toutes les contradictions et oppositions qui pourroient s'élever. Je me pourvus d'un compas; et à cinq heures de l'après-midi dudit jour, je me rendis devant l'image: il y avoit du monde, mais pas autant que le samedi précédent; parce que les saintes missions que le Pape avoit ordonnées, étoient déjà commencées dans differentes places de la ville, et aussi parce que le même prodige, s'étant manifesté dans plusieurs autres images de la Sainte Vierge, le peuple étoit attiré en divers lieux pour en être spectateur.

Je me plaçai donc assez près pour bien observer; j'étois à quelques pieds du tableau, afin de faire à l'instant l'expérience dont je vais parler. J'avois préparé l'échelle, qui est toujours contre le mur où est l'image que je regardois avec at-

tention. Un quart-d'heure, plus ou moins, s'écoula dans l'attente du prodige : je disois les Litanies, et faisois d'autres prières, les yeux toujours fixés sans distraction sur ceux de la bienheureuse Marie. Durant cet intervalle, le peuple n'y remarqua aucun mouvement, et j'en suis sûr, parce que je n'entendis, pendant tout ce temps-là, aucune des paroles, ni des expressions par lesquelles il annonçoit le prodige, à l'instant où il arrivoit. Enfin il parut, et je vis distinctement et sensiblement le globe des yeux se mouvoir et s'élever. Ce mouvement fut évident, parce que les prunelles ne se portèrent en haut, que lentement et par degrés, jusqu'à ce que, presqu'entièrement couvertes par les paupières supérieures, on ne vit plus que le blanc des yeux. A l'instant le peuple ému se livra à ses vives exclamations : *Vive Marie! Voilà le miracle, le voilà; elle lève les yeux*. J'avois déjà monté quelques échelons; je me retourne vers les assistans, et leur dit de me pardonner l'expé-

rience que j'allois faire, parce qu'elle serviroit à constater le prodige de la manière la plus authentique. Bientôt au haut de l'échelle, le compas préparé dans mes mains, je me trouvai au niveau des saints yeux, lorsque les prunelles étoient encore cachées sous les paupières supérieures; car quelque prompte qu'eût été mon action, lesdites prunelles avoient eu une fois le temps de redescendre, et c'étoit pour la seconde fois qu'elles s'étoient élevées, lorsque je me trouvai en face d'elles, le compas à la main. J'en appuyai une pointe sur l'extrémité inférieure de la portion du cercle noir, qui n'étoit pas entièrement couvert, et l'autre pointe du compas fut placée sur le bord de la paupière inférieure : je voulois voir, par cette tentative, qu'elle étoit la portion du blanc de l'œil, qui se voyoit alors. Ayant ôté le compas, je remarquai très-bien qu'entre une pointe et l'autre, il y avoit un intervalle de cinq lignes mathématiques. On ne vit bientôt plus aucune portion du blanc, parce que la prunelle, ayant

repris sa place, touchoit le bord de la paupière d'en bas.

Cette expérience faite, que pouvois-je desirer de plus? Mes yeux m'avoient déjà assuré de la vérité du prodige : la preuve physique que je venois de faire, y avoit ajouté le dernier degré d'évidence. Je restai encore quelques momens sur l'échelle, à contempler les merveilles de Dieu et les miséricordes de l'admirable Marie, et je fus de nouveau témoin de la répétition du mouvement miraculeux de ses yeux. Enfin je me retirai plein de joie, singulièrement content d'avoir fait toutes les épreuves possibles, pour m'assurer encore plus du prodige, et m'être mis à l'abri de toute espèce de doute. Je fis part aux assistans de l'expérience que j'avois faite, et tous en restèrent encore plus persuadés et convaincus que ce mouvement des yeux qu'ils voyoient, n'étoit ni le produit d'une imagination échauffée, ou altérée, ni l'effet d'aucune illusion dans leurs sens, mais un véritable miracle opéré par le Tout-Puissant, pour relever

de plus en plus à nos yeux la grandeur des mérites de la très - sainte Vierge.

Je ne puis rien dire de science certaine, et qui me soit propre des autres images, parce que, quoique j'aie été les visiter, pour satisfaire ma dévotion particulière, je ne m'y suis point occupé d'observations propres à en constater les prodiges. Je réponds aux autres parties de la question qui m'a été faite, qu'il y avoit plusieurs cierges allumés devant l'image, les deux fois que j'y ai été. Le soleil ne paroissoit point dans cette petite rue, et ses rayons ne frappoient ni sur les murs, ni sur le tableau; je crois même qu'il y réfléchit très-rarement, la rue étant étroite, et les murailles latérales très-hautes. Il y a sur le tableau une glace qui le défend des injures de l'air; mais elle est très-nette et fort claire, parce qu'il y a une personne chargée de la garde et de l'entretien du lieu. Mes observations ont été faites à l'œil simple; car je jouis d'une excellente vue,

et je n'ai besoin d'aucun secours, pour distinguer parfaitement les objets.

7e. *Interr.* Si le mouvement se faisoit dans les deux yeux à-la-fois, comme il arrive dans les mouvemens ordinaires des yeux humains, ou si c'étoit un mouvement extraordinaire, borné à un œil seul? A quel signe, par quels indices et rapprochement il a reconnu ce mouvement? S'il étoit suffisant, sensible ou léger? S'il avoit quelque durée? S'il rendoit l'image difforme, ou non? Quelles personnes se sont trouvées présentes, et ont observé en même temps que lui l'événement?

Rép. Comme je l'ai dit déjà, le mouvement étoit dans les deux yeux à-la-fois, de la manière que j'ai décrite; il n'étoit point irrégulier, ni extraordinaire, mais réglé et conforme aux mouvemens naturels des yeux humains. Il n'étoit ni instantané, ni rapide : dans ce cas là, il eût été ce qu'on peut appeler imperceptible; il étoit au contraire doux, lent, et s'opéroit peu-à-peu;

en sorte que, non seulement on pouvoit le bien voir, mais encore le distinguer et l'observer parfaitement; et puisque j'ai eu le temps de mesurer avec le compas la distance qu'il y avoit entre le bord de la prunelle et celui de la paupière inférieure, on comprend quelle étoit sa lenteur et sa pause.

Outre l'admiration que produisoit ce miracle, il excitoit encore le respect, la dévotion et la componction; car il y avoit tant de grace et de majesté dans ces saints yeux, que cela même me paroissoit un second miracle, parce qu'on y voyoit clairement le caractère d'une œuvre surnaturelle. Il s'en falloit donc bien que l'image fût alors défigurée; elle n'en devenoit que plus touchante : elle pénétroit tous les cœurs et portoit aux larmes. Je ne peux nommer aucun de ceux qui ont vu le prodige avec moi les deux fois ; ils me sont tous inconnus, si j'en excepte le commandeur Mariscotti, qui s'y trouva le samedi matin, lorsque je fus témoin du

prodige ; et quoiqu'il ait assuré, à ce que je crois, qu'il l'avoit vu, néanmoins à cause de la foiblesse de sa vue, dont il me parla, il n'osoit pas l'attester avec la même force que moi et les autres spectateurs.

8e. *Interr.* S'il avoit vu une ou plusieurs fois ledit mouvement des yeux dans ladite image ? Si chaque fois il en avoit été persuadé également, ou s'il avoit eu quelquefois des doutes ? Si quand il en a été convaincu, il y avoit là d'autres personnes présentes, qui eussent manifesté, dans le même instant, une persuasion pareille, et par quelles paroles et par quelles démonstrations elles la témoignoient ? Enfin, qu'il donne des raisons solides, qui excluent toute altération, soit dans son imagination, soit dans ses yeux, ainsi que toute illusion provenant des reflets de la lumière, ou de l'éclat de la glace, qui pouvoit aussi être ondoyante, ou enfin quelque artifice qui auroit pu être employé à l'égard de l'image elle-même.

Rép. J'ai été deux fois témoin oculaire du susdit mouvement des yeux, et j'en ai toujours été persuadé et convaincu, m'étant rendu la chose évidente par les expériences que j'ai faites. On trouvera dans l'ensemble de ma déposition, les raisons qui non seulement ne m'ont pas permis de douter, mais encore m'ont rendu si certain du fait, que je ne ferois pas de difficulté de donner ma vie pour l'attester. Pour éviter des répétitions, je m'abstiens de rapporter ici les susdites raisons. J'ai, graces à Dieu, étudié solidement la physique : je sais très-bien quelle est la force de l'imagination, et celle des illusions optiques; elles peuvent avoir lieu, quand les rapports des sens ne sont ni vifs, ni constans, ni uniformes, et quand il n'y a pas quelque forte raison qui s'y oppose. De tout ce que j'ai dit, chacun peut conclure que telles circonstances ne se trouvoient point en moi; j'ai donc la certitude que je n'ai pas été le jouet de mon imagination altérée ou échauffée, ni

d'aucune illusion dans le sens de la vue.

9e. *Interr.* Quels sentimens ont été excités dans son ame à la vue et à l'observation du mouvement indiqué, et s'il s'est aperçu que les autres spectateurs éprouvassent les mêmes sentimens, et avec quelles circonstances ?

Rép. Mes précédentes réponses ont satisfait pleinement à cette question.

10e. *Interr.* S'il a su ou entendu que quelques-uns de ceux, qui ont observé en même temps que lui le susdit prodige, eussent été d'un avis différent du sien : quels sont-ils, et sur quelles raisons se fondent-ils ?

Rép. Tous s'accordoient à attester le prodige, et je n'en sais aucun qui l'ait contredit.

Ensuite lecture entière de la présente déposition ayant éte faite au témoin, il a dit l'avoir bien entendue, l'a approuvée, confirmée et signée avec le R. chanoine Frattini, juge délégué, et moi notaire. *etc. etc.*

J'ai ainsi déposé, comme étant la pure vérité; j'approuve, ratifie et confirme la présente déposition.

FR.-JUVÉNAL GUANI, *religieux conventuel de St. François*; CANDIDE-MARIA FRATTINI, *promoteur fiscal, et juge délégué*:

POUR D. JOSEPH CICCONI, FRANÇ. MARI, *notaire député*.

IIe. RELATION.

TABLEAU de Notre-Dame des Douleurs, qui étoit dans l'Oratoire supérieur de l'Archi-Confrairie, et aujourd'hui placé sur les degrés de l'autel du St. Crucifix, dans l'Eglise de la Nativité de Notre-Seigneur Jesus-Christ, vulgairement dite des AGONISANS.

SI le prodige, opéré dans l'effigie de Notre-Dame dell'Archetto, dont nous venons de parler, a trouvé cette image déjà en possession de

la dévotion du peuple romain, Dieu, dont les dessins sont admirables, s'est plu à manifester sa toute-puissance dans le tableau de Notre-Dame des Douleurs, dans un temps où, par une réunion de circonstances, on peut dire que personne n'y pensoit, n'y n'avoit occasion d'y penser. Un vieux tableau, d'une très-médiocre composition, que le temps avoit endommagé dans plus d'un endroit, servoit d'ornement tel quel au mur d'un oratoire particulier, bien plus que d'objet propre à exciter la dévotion des Fidèles; car ceux qui vouloient rendre leurs hommages à la Sainte Vierge, étoient bien plus attirés par l'élégance et la perfection du tableau placé sur l'autel, qui représentoit la Mère de Dieu, tenant l'Enfant Jesus dans ses bras. Et dans le fait, lorsque le prodige eut commencé à paroître, tous ceux qui accoururent au bruit qui s'étoit répandu qu'il avoit lieu dans l'oratoire supérieur, fixoient d'abord leurs yeux, leur attention, le desir qu'ils avoient d'en être témoins

sur ce tableau de l'autel, ne doutant pas que ce ne fût celui-là dont on leur avoit parlé. Malgré toute leur préoccupation, il ne s'en trouva cependant pas un qui y remarquât le moindre changement; ce qui depuis servit puissament à les convaincre par cette nouvelle expérience, que le mouvement des yeux des saintes images, ne pouvoit être attribué, ni aux préventions, ni au desir de voir, ni à l'éblouissement de la vue trop long-temps fixée sur un même objet. Ce tableau de Notre-Dame des Douleurs étoit donc dans ledit Oratoire, contre le mur à gauche, en entrant, au-dessus des bancs où s'asseoyent les confrères, élevé de terre d'environ dix ou douze palmes, assez grand pour être bien visible; car la peinture est un quarré d'environ quatre palmes, et le local est bien éclairé par deux fenêtres, qui donnent sur la place, au midi. La prunelle des deux yeux est tout-à-fait couverte par la paupière, et élevée vers le ciel comme celle d'une personne qui prie avec l'expression d'une douleur tendre,

qui paroît encore dans les autres traits du visage, lequel respire la dévotion et la tristesse, et par quelques larmes peintes sur les joues. Comme la figure est de demi-face, et qu'elle est penchée vers la droite, l'œil droit est plongé dans l'ombre, et se voit moins distinctement que le gauche, qui, étant dans la lumière du tableau, paroît clairement, et se voit dans toute sa forme. Les mains sont jointes et appuyées contre la poitrine; il n'y avoit alors ni glace, ni verre sur la toile, mais assez de poussière pour montrer le peu de soin qu'on en prenoit, pas assez cependant pour en empêcher la vue. Telle est l'effigie par laquelle Dieu a voulu faire éclater sa puissance, et la protection que la Sainte Vierge nous accorde.

Ce fut dans la matinée du lundi, 11 juillet 1796 : déjà les prodiges avoient commencé le samedi précédent, 9 juillet, dans l'image *dell' Archetto*, comme nous l'avons dit, et dans d'autres, ainsi que nous le dirons ci-après. Le pieux et savant prêtre D. Meli, qui fait les fonc-

tions de sacristain dans cette église, partageoit vivement le desir qu'un très-grand nombre de personnes avoit conçu d'être aussi témoins oculaires d'un prodige qui faisoit tant de bruit dans la ville, et étoit le sujet de toutes les conversations; aussi avoit-il visité toutes les images miraculeuses, et spécialement celle de l'*Archetto* et *dell'Murate*: mais la foule du peuple l'avoit empêché, non seulement de voir, mais même de s'approcher. Son desir persistant toujours, il s'étoit retiré vers les 9 heures du matin du 11 juillet, dans l'oratoire supérieur de l'Archi-Confrairie, pour y dire son office. Ayant achevé Nones, il faisoit ses prières particulières devant l'autel et les yeux fixés sur le tableau ovale, qui est sur les gradins; il en attendoit la consolation de voir le prodige, dont son esprit étoit occupé. Mais comme le desir n'opère pas les faits, il dit qu'il pensoit avec humiliation, que ses péchés étoient la cause qu'il ne voyoit rien; lorsque par hasard ses yeux s'étant portés sur l'autre tableau, au-dessus

du banc des confrères, dont nous faisons ici la relation, à peine eut-il fait intérieurement une courte prière à la Sainte Vierge, lui demandant de le rendre digne de la consolation tant desirée, il vit avec surprise et attendrissement, le mouvement des yeux qu'il attendoit : la prunelle gauche, qui est dans la lumière du tableau, et qui est bien patente, commença à se soulever, et finit par se cacher presque toute sous la paupière d'en haut; en sorte qu'on voyoit tout le blanc de l'œil, et qu'il ne restoit plus de la prunelle, que l'épaisseur d'une lame de couteau; ensuite elle s'abaissoit lentement, et reprenoit la forme que le peintre lui a donnée. A la surprise du témoin se joignit la crainte d'avoir été trompé par ses propres yeux. Il porta donc ses regards ailleurs, comme pour reposer sa vue, puis ayant recueilli son attention, et se tenant sur ses gardes, il fixa de nouveau l'œil gauche de l'image, et à l'instant l'élévation de la prunelle recommença de nouveau, et fut suivie du

même retour à sa place naturelle : ainsi assuré de la vérité du prodige, pénétré de sentimens qu'on peut aisément s'imaginer, il se mit à réciter devant cette sainte image les Litanies et d'autres prières. Durant tout le temps qu'il y employa, il vit presque sans cesse, et très-sensiblement, ces mêmes mouvemens de bas en haut, et de haut en bas : il ne les a point comptés ; mais il assure qu'ils furent très-fréquens, et ne lui laissèrent aucun doute ni crainte de s'être trompé dans une chose qu'il voyoit si distinctement.

M. Meli voulut ensuite que d'autres en fussent aussi témoins, et il appela le premier clerc de l'église, pour allumer en signe de reconnoissance et d'hommages. Le clerc ayant apporté une lampe allumée, la plaça sur la corniche des bancs qui sont au-dessous de l'image, et fut à l'instant témoin du prodige. De là on fit avertir les supérieurs de la confrairie, et d'autres personnes du voisinage : beaucoup de monde accourut, et vit la continuation du

prodige, tel que nous l'avons décrit. Tous ensemble l'attestoient par les mêmes cris de joie : *Vive Marie! Nous ne sommes pas dignes de voir un si grand miracle*, et autres paroles semblables. Alors le prêtre entonna de nouveau les Litanies, le peuple répondoit. Le miracle continuoit avec la même fréquence : tous éprouvoient un mélange de sentimens, qu'il est plus aisé de comprendre que d'exprimer, et le plus grand nombre fondoit en larmes. Une échelle qu'on approcha, pour ôter la poussière du tableau, donna lieu à des observations plus exactes et plus sûres; car le clerc, qui est un homme de bon sens et réfléchi, âgé de 50 ans, étant monté sur l'échelle en présence de tout le monde, s'approcha tellement, que son visage touchoit presque à celui de la Vierge. Il vit alors de nouveau, et attesta le même mouvement miraculeux; ce qui inspira à D. Pierre la curiosité de faire la même épreuve d'aussi près. Il monta donc sur l'échelle, un cierge à la main, pour augmen-

ter la lumière qui éclairoit le tableau, et se procurer à lui-même une démonstration ineffaçable. Or, tandis que la foule des spectateurs prioit Dieu, et attestoit conjointement par ses acclamations ordinaires, l'apparition du prodige, il vit très-distinctement le même mouvement déjà aperçu, non seulement dans l'œil droit, mais encore dans le gauche, qui étant plongé dans l'ombre, ne pouvoit pas être vu si clairement d'en bas sans lunette.

Pendant ce temps-là la foule du peuple, qui accouroit, s'accrut tellement, qu'on fut obligé d'invoquer le secours de la garde, et les supérieurs de l'Archi-Confrairie et de l'église, entre lesquels étoit Monsignor Jules Gabrielli, secrétaire de la S. C. du Concile, et primicier de ladite Confrairie, qui étoit venu accompagné de Monsignor Tesini, et de plusieurs autres, ordonnèrent que le tableau fût transporté dans l'église d'en bas, pour la plus grande commodité du peuple, et pour y être exposé à une plus grande vénération. Cet ordre fut exécuté aus-

sitôt qu'on pût faire sortir la foule de l'oratoire. Lorsqu'il n'y resta plus qu'environ trente personnes, on sépara le tableau de son cadre, qui étoit pesant; et le prêtre cité, prenant entre ses bras la toile toute seule, descendit accompagné des assistans, et la posa sur l'autel du saint crucifix; on chanta les Litanies: ensuite le peuple demanda qu'on lui donnât la bénédiction avec le nouvel objet de son admiration et de sa piété. Le même D. Pietro, après la bénédiction, ayant retourné l'image en face de lui, pour la remettre sur l'autel, vit de bien près le même mouvement miraculeux, qui s'opéroit entre ses mains. Ce dernier spectacle fit une telle impression sur le cœur du bon prêtre, déjà ému par la répétition si fréquente du prodige dans le cours de la matinité, qu'il perdit connoissance et s'évanouit. Mais cette défaillance ne dura pas, grace aux secours qu'il reçut de ceux qui l'environnoient. Ceux-ci venoient d'éprouver quelque chose de semblable; car, tandis que le tableau présenté au peuple

peuple de très-près, circulairement, et dans tous les points de vue, fut éleve, puis abaissé, et porté horisontalement de droite à gauche, et de gauche à droite, comme il est d'usage en donnant la bénédiction, le visage de la Sainte Vierge prit tellement l'air de la vie, en même temps que ses yeux s'élevoient et s'abaissoient ; et son expression fut si animée, si sensible à tous les spectateurs, si pénétrante, qu'elle arracha des cris d'attendrissement, des sanglots et des larmes aux assistans. Ils se frappoient la poitrine, et tous ensemble témoignoient, par ces signes éclatans, une foi si vive, une telle ferveur, une telle componction, que je ne me souviens pas, dit le témoin (nº. 5), d'avoir jamais rien entendu de semblable, et je disois en moi-même que je serois trop heureux, si au moment de ma mort, le Seigneur m'accordoit une contrition pareille à celle qu'indiquoient ces vives demonstrations.

Il n'est donc pas étonnant que l'église, ayant été rouverte peu

de temps après, fût à l'instant remplie, et qu'une foule dévote et curieuse se succédant sans interruption, on ne put fermer ce premier jour-là les portes qu'après minuit. Le concours immense devint habituel les jours suivans, et dura encore long-temps : le prodige continua à se répéter sans cesse à la vue de tout le monde. Dès ces premiers jours, on distingua dans la foule un grand nombre de personnages connus, qui après avoir été des observateurs défians et critiques, devinrent des témoins d'un grand poids. Outre ceux dont nous avons déjà parlé, il est fait mention dans les actes, des premiers supérieurs de la Confrairie, de M. Arrighi, libraire, demeurant sur la place, de MM. Henri et Louis Ciampoli, frères de D. Nicolas dell' Uva, *etc.* Trois prêtres, de la famille du Cardinal Antonelli, qui habite dans le voisinage; MM. Don Pierre Pesaresi, gentilhommes; Vincent Giansanti, secrétaire, et Vincent Caroselli, aumônier de son Eminence, furent des premiers à

accourir, et des plus appliqués à bien observer. Monsignor Gabrielli, qui étoit venu dans l'oratoire, comme nous l'avons dit, vers midi du même 11 juillet, a cependant déposé que ce jour-là il n'avoit pu rien observer de bien précis ; mais qu'étant venu d'autres fois dans l'église, où on avoit transporté l'image, il avoit eu la consolation d'être témoin oculaire du prodige. Ayant, dit-il, fixé mes regards sur l'œil gauche, qui est dans la partie éclairée du tableau, tandis que l'œil droit est ombragé, j'observai que le mouvement étoit horisontal, tantôt plus rapide, tantôt plus lent, mais toujours très-visible et très-sensible ; car je voyois clairement la prunelle se transporter d'un angle à l'autre. Je ne saurois dire aujourd'hui bien précisément quel jour j'ai eté témoin d'une opération si miraculeuse ; mais j'atteste bien formellement l'avoir été plusieurs fois. Dans la suite l'empressement et la dévotion du public, engagèrent les supérieurs de la Confrairie à faire, à leurs dépens, une fête

de trois jours consécutifs, pendant lesquels le concours du peuple se soutint, et l'opération des prodiges continua. Elle fut si constante et si persévérante, que chaque spectateur en rapportoit la conviction la plus intime. Quelquefois on vit dans cette effigie des changemens encore plus singuliers, et qui écartoient encore davantage tout soupçon d'erreur dans le sens de la vue ; car ont lit dans la déposition du témoin (31), qu'on l'a vu fermer peu-à-peu cet œil gauche devenu si brillant et si animé : la paupière supérieure prenoit alors un mouvement lent, et s'abaissoit par degré jusqu'à se réunir à celle de dessous ; le globe de l'œil demeuroit donc totalement couvert, et les spectateurs ne voyoient plus ni la couleur noire de la prunelle, ni le blanc qui l'environne : puis après un court intervalle, on voyoit cette même paupière s'élever peu-à-peu et retourner à la place que l'artiste lui a donnée. D'autres témoins ont encore remarqué une particularité sensible. Lorsque la prunelle alloit se cacher

sous la paupière, et qu'il ne restoit plus de visible que le blanc de l'œil, sa blancheur devenoit plus vive et plus éclatante que celle qu'elle avoit reçue du peintre. M. Galli, que sa dévotion engagea à rester plus long-temps devant la sainte image, eut le bonheur de voir le prodige se répéter si souvent, qu'il a pu attester hardiment qu'il avoit été continuel, non seulement pendant la durée d'une messe qu'il entendit, mais encore pendant un autre espace assez long. La sainte image alors promenoit ses regards miséricordieux; et en s'approchant de l'autel, et montant sur la marche, on pouvoit, sans équivoque, contempler l'œil droit lui-même, quoique placé dans l'ombre, et admirer avec toute certitude le mouvement horisontal des deux yeux. Ils s'élevoient quelquefois aussi vers le ciel, et la dévotion du peuple interprétant ce mouvement, s'étoit habitué à croire qu'alors la Sainte Vierge l'assuroit qu'elle offroit pour lui ses prières à son divin Fils,

comme aussi que sa tendresse maternelle témoignoit agréer ses hommages et ses vœux, lorsqu'elle promenoit autour des assistans ses regards miséricordieux.

Tous les témoins s'accordent à attester les vives émotions qu'éprouvoient les spectateurs du prodige, et pour mieux dire encore, tout Rome, qui en a vu la longue durée, en est témoin. Le procès-verbal fait foi qu'il continuoit encore le 2 décembre dernier, c'est-à-dire, près de cinq mois après, puisqu'il avoit commencé le 11 juillet. M. Meli, le sacristain de l'église, interrogé juridiquement le 5 octobre, atteste que pendant 15 jours, la fréquence du prodige et le concours du peuple furent les mêmes; et que quoique dans la suite le prodige ne fut pas si fréquent, il n'avoit cependant pas encore cessé le 5 octobre, jour de son interrogatoire : il duroit encore le 10, tandis qu'on recevoit la déposition d'un autre témoin (nº. 3). Le Chanoine Fontia, dont tout le monde connoît la gra-

vité et l'exactitude, dépose avec assurance, que le 2 décembre, étant en face de l'image, très-près et sur la marche de l'autel, d'où il distinguoit parfaitement toutes les parties du tableau, il a vu clairement le mouvement horisontal des yeux, conforme à celui qu'il avoit déjà observé plusieurs fois. Les témoins 1, 2, 3, 4, 5, 6, 19, 25, 27, 40, 43, 46, 59 de notre liste, ont donné des détails de ces particularités, et de plusieurs autres, qui ont caractérisé les prodiges qu'il a plu au Tout-Puissant d'opérer sur cette image de Notre-Dame des Douleurs.



IIIe. RELATION.

Image de Notre-Dame dell' Muratte.

Le mouvement miraculeux des yeux a commencé à se manifester sur cette dévote image de Marie, dès le 1er. jour, samedi 9 juillet 1796, époque de cette étonnante miséricorde envers nous. Il paroît qu'il est de quelques heures postérieur à celui de Notre-Dame de l'*Archetto*, puisque des témoins disent avoir vu celui-ci dans les premières heures de la matinée, et que le premier témoin oculaire qui dépose de celui-là, est le marquis de Bufalo, qui n'y alla qu'un peu avant midi, sur l'avis que lui en donna la marquise Palombara - Massini, qu'il rencontra lorsqu'il alloit à l'*Archetto*. La pieuse marquise lui conseilla cette direction, plutôt que l'autre, parce qu'il y avoit moins de

de foule au *Muratte ;* ce qui prouve que ce prodige n'étoit pas encore aussi divulgué : il est donc naturel de penser qu'il ne faisoit que commencer. Ce tableau, qui est sur toile, peint à l'huile, est placé sur le mur, au coin de la rue *dell'Murate*. Il y avoit dessus une glace fort claire, qui depuis en fut détachée, lorsque le prodige étant devenu plus fréquent, la piété des Fidèles voulut embellir cette sainte image par divers ornemens. Un des motifs fut aussi d'en rendre la vue plus sûre, et d'ôter tout prétexte aux chicanes. Elle est élevée de terre à une hauteur médiocre, d'environ deux cannes romaines ; ce qui fait qu'elle est à la portée de toute espèce de vue, étant d'ailleurs assez grande. Elle occupe un espace d'environ trois palmes et demi ; les couleurs en sont vives ; son attitude inspire la dévotion et l'amour ; les mains sont placées d'une manière fort naturelle sur la poitrine : il n'y a de peint que le buste, dont le visage est de face entière, mais la tête médiocrement

élevée vers le ciel, auquel les yeux sont aussi un peu dirigés. Ils sont ouverts, et on y voit distinctement le noir de la prunelle, et le blanc du globe entre les deux paupières; en sorte que tout changement peut y être remarqué sans le moindre équivoque.

De fait, pendant une longue suite, non pas de jours, mais de mois (puisque le procès-verbal en fournit des preuves jusqu'au 25 novembre dernier), la bienheureuse Vierge a fait paroître dans les yeux de cette image des mouvemens miraculeux, et ils ont eu différentes formes, dont les témoins ont rendu un compte exact et détaillé. Les spectateurs ont donc vu très-distinctement que quelquefois les prunelles des deux yeux, mises en mouvement, s'élevoient lentement, et alloient se cacher presqu'en entier sous les paupières supérieures; et à la réserve d'une très-petite portion desdites prunelles, on n'appercevoit plus que le blanc qui les environne: puis les mêmes prunelles, descendues avec la même

lenteur, présentoient de nouveau leur couleur noire toute entière, et il ne paroissoit plus qu'une partie du blanc qu'on avoit vu d'abord seul, et en plus grande quantité. Le mouvement étoit sur-tout dans les commencemens si fréquent, que le marquis de Bufalo, dont nous avons emprunté les paroles, atteste avec plusieurs autres, que dans l'espace d'environ un quart-d'heure, qu'il fut présent le 9 juillet, il eut le bonheur de le voir répéter un très grand nombre de fois, et tous les assistans le voyoient avec la même évidence; tous ensemble s'écrioient à l'apparition du prodige: *Vive Marie! la voilà qui lève les yeux*, etc.; en sorte qu'il n'a pas pu lui rester le moindre doute.

Il vit encore quelques autres fois que ces saints yeux, comme s'ils eussent été animés, alloient transversalement d'un côté à l'autre, comme pour regarder, avec une tendre affection, les assistans, et comme si Marie eût voulu leur témoigner qu'elle prenoit plaisir à leurs louanges, et qu'elle les regar-

doit tous d'un œil favorable : description qui se trouve attestée en substance par tous les témoins en grand nombre que nous trouvons dans les actes. Un d'entre eux, le R. D. Gaëtan Palma, examina avant tous les autres, le prodige avec un scrupule digne de la Congrégation des Rits, fixant les yeux du tableau l'un après l'autre, afin d'être moins distrait que s'il les eût contemplé tous les deux à-la-fois ; ensuite les regardant tous deux ensemble, tantôt à l'œil simple, tantôt avec un instrument parfait, s'y arrêtant un quart-d'heure chaque fois, y retournant souvent à différens jours et à diverses heures, toujours convaincu de la certitude du mouvement miraculeux, qui attendrissoit tous les cœurs, et ravissoit les esprits. Une autre particularité de cette pieuse effigie, est rapportée dans les actes. Ce fut le baron Ganoti, qui l'examina soigneusement et en détail. A l'aide d'une excellente lunette, il vit, sans aucun doute, l'œil droit sur qui il avoit spécialement fixé son atten-

tion, se fermer, moyennant la réunion absolue des deux paupières : le globe de l'œil, c'est-à-dire, le blanc et le noir ne paroissoient plus, et après un très-court espace de temps, l'œil s'étant ouvert, on en revoyoit le blanc, ainsi que la prunelle précédemment cachés ; et ce prodige s'est opéré, dit-il, plusieurs fois pendant un quart-d'heure que j'y suis resté. Sur quoi, ayant fait avec sang-froid les plus mûres réflexions, il remarqua que cet abaissement et cette élévation des paupières s'opéroient si lentement, qu'on voyoit croître ou décroître, par degré, le globe de l'œil, mais par degrés insensibles, ne pouvant s'apercevoir d'aucun mouvement : ce qu'il compare à l'aiguille qui indique, dans une montre, les heures et les minutes. On voit avec certitude son passage d'un lieu à un autre, quoiqu'on ne distingue pas son mouvement.

Cette même observation a pu être faite par d'autres, lorsque, dans certaines images, le mouvement des prunelles et des paupières avoit

le même degré de lenteur. L'image, dont nous parlons, ne l'avoit pas toujours; elle avoit même plus ordinairement un mouvement assez accéléré, quoique sans vélocité, et néanmoins les assistans l'apercevoient distinctement, comme le remarque M. L. Pucci, avec quelques autres. Le prodige eut donc lieu ici très-fréquemment, et pendant très-long-temps, à la vue d'un peuple toujours très-nombreux. Cette image étant dans une rue assez étroite, les habitans des maisons, qui étoient vis-à-vis, avoient et procuroient à beaucoup d'autres la plus grande facilité pour observer à leur aise. On en a entendu juridiquement quelques-uns, parce qu'étant placés si avantageusement, ils avoient pu faire toutes les observations qu'on peut imaginer. D. Bucci, prêtre, de la fenêtre de son logement, sans cesse, à différentes heures, après avoir reposé sa vue, allant, puis revenant, lorsque la glace étoit encore sur le tableau, et dans la suite, lorsqu'elle en fut ôtée, a toujours vu, chaque fois qu'il arrivoit, le

prodige de l'élévation et de l'abaissement des prunelles, ainsi que du mouvement horisontal et circulaire. Tous ceux qui sont venus dans sa maison, l'ont vu comme lui, et tandis qu'ils le voyoient, le peuple qui étoit en bas dans la rue, attestoit qu'il le voyoit aussi. C'est ainsi que M. Bernard Larco, négociant génois, dont la sœur étoit mariée dans une maison en face, profita de cette facilité; et bien qu'il fût prévenu contre la vérité du prodige, et qu'il portât les précautions jusqu'au scrupule, pour que le reflet des lumières ne produisît aucune altération, ni dans l'objet, ni dans ses yeux, il vit dans ceux de Marie un mouvement si sensible et si frappant, qu'il ne put résister à l'évidence, et il fut un de ceux qui allèrent placer une couronne d'argent sur cette sainte image. Comme la prunelle de ces yeux célestes a été rendue très-remarquable par le peintre, et qu'elle est environnée toute entière de la couleur blanche, excepté la tangente qui, dans tout œil bien ouvert, est formée par la paupière; il étoit d'au-

tant moins possible de se tromper, suivant la remarque du témoin indiqué, de M. Alegiani, prêtre, et de quelques autres, lorsque, dans l'élévation des prunelles, on voyoit la couleur blanche d'en haut disparoître, et celle d'en bas s'accroître; ou lorsque dans le mouvement horisontal, on voyoit le blanc diminuer ou augmenter d'un côté ou d'un autre, dans la proportion. Je n'oublierai pas de faire mention ici d'un prêtre français, M. Bertin des Mardelles, qui fut cité à comparoître comme témoin 8 ou 10 fois, à différens jours. Il étoit sans doute encore tout plein des disputes qu'il avoit entendues en France sur le serment. Il fallut pour le déterminer à venir jurer sur les saints Evangiles, toute l'évidence qu'il s'étoit procurée par ses expériences et ses observations multipliées.

Les témoins 4, 17, 21, 24, 25, 27, 36, 46, 47, 48 de la liste, ont déposé juridiquement dans les actes, les différentes particularités des prodiges de cette sainte image.

Ici nous rappellerons une autre espèce de prodige, qui trouveroit naturellement sa place toutes les fois qu'il est question d'un des miracles de cette époque. Il n'a pas eu besoin d'être constasté dans un procès-verbal, parce qu'il a été, on peut le dire, le fait de Rome toute entière : c'est la commotion générale, la pénitence, et le changement subit de cette grande Métropole, qui fut l'effet de cette suite inouie et extraordinaire de prodiges si frappans et si attendrissans. Nos vieillards n'ont certainement jamais vu, et nos neveux ne verront peut-être jamais un spectacle pareil à celui que présenta Rome à cette époque, et spécialement pendant le cours de quelques mois. Qui seroit revenu parmi nous après quelques jours d'absence, auroit douté si nous étions les mêmes hommes, et n'auroit reconnu Rome que par ses édifices. Tout fut réformé en un instant; le langage, l'extérieur et le genre de vie. Les rues, les places, les boutiques, les maisons, les églises, offroient des changemens

qui nous paroîtroient incroyables à nous-mêmes, si nous ne les avions pas vus. Les saints Noms de Jesus et de Marie étoient sur toutes les lèvres, et paroissoient faire les délices de tous les cœurs. Le jour, on rencontroit à chaque pas l'image de Marie, Mère de Dieu et la nôtre, placée dans des tabernacles continuellement entourés d'une pieuse foule qui, prosternée, récitoit des prières, ou imploroit sa miséricorde, ou applaudissoit, avec des transports de joie et de reconnoissance, aux prodiges qui se renouvelloient à chaque instant sous ses yeux. L'un paroissoit pénétré de componction, l'autre se frappoit la poitrine, quelques-uns fondoient en larmes. Lorsque dans l'après-midi du dimanche 10 juillet, on ouvrit, sur les six places de Rome, les saintes Missions, nous tous, qui fûmes destinés au ministère de la prédication et des sacremens, nous trouvâmes le peuple déjà si bien préparé et si touché, par ces deux seuls jours de miracles, qui avoient précédé, que nous fûmes

obligés de protester publiquement, et d'un commun accord, que cette mission avoit déjà été faite complètement par la bienheureuse Vierge, et la suite nous en a encore plus convaincus. L'assiduité journalière, et l'immensité de la foule des auditeurs de tout état, étoient telles, que tous ceux qui se ressouvenoient des Missions fameuses, qui précèdent l'Année sainte, ne pouvoient les comparer à celles-ci pour le concours et la ferveur. Le peuple se retiroit, récitant par pelotons le chapelet, ou chantant les Litanies, et d'autres louanges de la Vierge, avec une tendresse qui excitoit les larmes. Les saintes images de cette Mère compatissante, n'étoient pas solitaires un seul instant des longs jours et des courtes nuits de cette brûlante saison. A la fin du jour, on voyoit commencer un autre spectacle attendrissant. Les Fidèles, non plus séparés et isolés, mais réunis et rangés en corps plus ou moins nombreux, d'eux-mêmes, et suivant leurs localités, partoient de leurs maisons, formant de dévotes pro-

cessions, chantant les louanges de Marie, avec la plus douce harmonie et une variété charmante, interrompant souvent ces chants, pour répéter tous ensemble : *Vive Marie! Vive Jesus! Vive Marie! Louange au Créateur de Marie!* et autres cris semblables. Dans ces processions, réglées par la seule dévotion du peuple, les enfans marchoient ordinairement les premiers, puis les adultes, et ensuite séparément les jeunes filles, puis les femmes plus âgées, tous avec une admirable modestie, les yeux baissés, et bien souvent remplis de larmes, toujours avec un air de componction, qui saisissoit. On étoit attendri de voir, non seulement les adultes, mais de tendres enfans, et des vierges modestes, pieds nuds, la tête baissée et couverte d'un voile, imiter les cantiques des Anges, et la pénitence des anachorettes. Plusieurs portoient des instrumens de pénitence, et on étoit merveilleusement encouragé à la vue de ces nombreuses troupes innocentes, ou pénitentes, qui tra-

versoient la ville, et faisoient la visite des différentes images, avec un air de ferveur et un maintien édifiant, qui imprimoient le respect, ne disant et n'écoutant de qui que ce fût, aucune parole, si ce n'étoit les louanges et les doux noms de la Reine des cieux. Les nuits entières se passoient dans ces pélerinages successifs d'une naïve et simple dévotion populaire. Loin d'être ralentie par le temps, cette dévotion alloit toujours croissant; et quoiqu'il n'en eût jusque-là résulté aucun inconvénient, la crainte cependant qu'il ne s'y en mêlât par la suite, et que l'habitude d'interrompre le silence de la nuit, dans une grande capitale, ne s'enracinât à la longue, engagea les supérieurs à modérer et à régler une si grande ferveur, plutôt qu'à l'exciter. Les Missionnaires furent donc chargés d'insinuer doucement au peuple de ralentir ces exercices nocturnes : on lui annonça, en compensation, des processions générales, qui partiroient de chacune des six places de la ville; et c'est ce qui eut lieu peu

de temps après. Un petit nombre de prêtres conduisoit dans chacune de ces places, environ 15000 ou 20000 personnes, avec la même facilité qu'une petite communauté de fervens Religieux. Je ne dirai rien de l'empressement autour des tribunaux de la pénitence, ni des conversions éclatantes de plusieurs personnes très connues dans la ville, ni des réconciliations, des restitutions, des réparations d'honneur, ni de ces charettes, on peut le dire, remplies d'armes offensives, qu'on déposoit devant les saintes images : telle fut la suite de ce grand changement. On remarqua que dans ces beaux jours de Rome, on n'entendit plus, ni chansons profanes, ni juremens, ni blasphêmes, ni parole indécente, ni dispute, ni querelle ; on ne vit plus, ni ivrognerie, ni combats : tout le monde se croyoit en Paradis ; et ceux qui connoissent les misères humaines, auroient été bien contens que la moitié de tout cela eût duré à perpétuité : car la totalité n'étoit pas moralement possible à espérer dans ce malheureux

monde. Ceci suffit pour nous donner une idée des suites qu'ont eu les prodiges. Nous allons en continer la relation.

IVe. RELATION.

Image de Notre-Dame, qui étoit dans la salle où on tire la lotterie, et qui est aujourd'hui une chapelle au palais de l'Imprimerie.

Ce tableau, ainsi que le précédent, ne représente qu'un buste; le visage est presque de face entière; le col est un peu penché vers l'épaule gauche; les yeux sont élevés en haut, mais bien visibles, et tout changement peut s'y apercevoir facilement. Les mains sont jointes sur la poitrine, comme celles d'une personne qui prie et regarde le ciel. La peinture est à l'huile, sur une simple toile, sans glace, ni rien qui la mette à l'abri. Tous les traits du visage sont assez grands pour être sensibles à tous les yeux : la grandeur de l'image étant d'environ

quatre palmes, et son élévation de terre, un peu plus d'une canne, proportion plus que suffisante pour que tout le monde puisse la voir très-distinctement. Ce fut le 9 juillet, vers le soir, que la Ste. Vierge commença à s'y manifester. Le portier de l'imprimerie fut, je ne sais comment, le premier à s'en apercevoir : ravi d'admiration, il vint tout hors d'haleine en avertir l'administrateur général de la lotterie, le marquis de Bufalo, qui se trouvoit alors dans le palais, afin qu'il eût, comme lui, le bonheur d'en être témoin. Le marquis dépose que, quoiqu'il commençât à être tard, il y avoit cependant assez de lumières, soit de celle du jour, soit de celle que procuroit une lampe allumée sous le tableau, pour distinguer très-bien les objets. La lumière de la lampe n'en altéroit pas les couleurs. Alors on vit distinctement le mouvement perpendiculaire des deux yeux, qui, s'élevant lentement, alloient se cacher sous les paupières supérieures, et ne laissoient plus apercevoir que le blanc du globe ; ils

ils restoient ainsi l'espace de la moitié d'un *Ave, Maria;* puis s'abaissoient et reprenoient leur première place. Les garçons de l'imprimerie, qui étoient aussi présens, virent le même mouvement, qui se répéta plusieurs fois, tandis qu'ils récitoient les Litanies, par un effet de la componction que le prodige avoit excité en eux. Bientôt la nouvelle se répandit dans Rome, que le Tout-Puissant se manifestoit aussi dans cette image de la Ste. Vierge; et il y eût, dès le lendemain, un grand concours, non seulement de peuple, mais d'observateurs exacts, qui vérifièrent le tout avec l'attention la plus scrupuleuse. Parmi eux, M. Alegiani, prêtre, et le père Palma, tous deux entendus dans le procès-verbal, y allèrent ensemble vers le milieu de juillet, pourvus d'une bonne lunette qu'ils se prêtoient l'un à l'autre: ils y restèrent long-temps, examinant en silence tout ce qui se passoit, et soit à l'œil simple, soit avec la lunette, ils virent le mouvement des yeux, tantôt perpendiculaire, tan-

tôt circulaire, et presque continuel ; car à peine la prunelle étoit - elle arrivée à l'angle, ou dans le haut, de l'œil, qu'elle retournoit à sa place, et un instant après, le mouvement recommençoit. Cette continuité est attestée par les témoins cités, avec une telle assurance, qu'il en résulte une démonstration complette. Car le P. Palma ayant pris un escabeau qu'il trouva là, y monta, et mit son visage au niveau de celui de l'image de Marie. Ce mouvement assidu qu'il vit de si près, lui donna, non seulement une telle conviction (que j'aurois été prêt, dit-il, à mettre ma main au feu et à donner ma vie), mais encore il produisit en lui une telle surprise, et une si grande émotion, qu'il s'en fallut peu qu'il ne tombât de l'escabeau, et qu'il fût obligé d'en descendre. Pendant ce temps-là les spectateurs attestoient par leurs cris simultanés et ordinaires de *Vive Marie ! Voilà ses yeux en mouvement*, etc. qu'ils voyoient tous au même instant le même prodige que lui. La même chose eut

lieu pour une autre espèce de mouvement miraculeux, qui, quoique rare, a été vu cependant plusieurs fois dans la sainte image dont nous parlons. Il présente à tous les regards un moyen de discernement incontestable. Ce n'étoit plus alors les prunelles, ni le globe qui paroissoient se mouvoir, c'étoient les paupières qui se déployoient et s'abaissoient peu-à-peu, jusqu'à ce que les yeux fussent presque entièrement couverts. Ces deux yeux ainsi fermés, inspirèrent à un des assistans, une religieuse horreur et une sorte de crainte que la Sainte Vierge ne voulût par-là lui témoigner qu'il ne lui étoit point agréable. Les témoins indiqués retournèrent souvent devant cette image, et eurent toujours la consolation de s'assurer de plus en plus de la réalité du prodige, lequel est attesté aussi, sans aucun doute, par le baron Garrotti. Il en avoit été témoin dans le mois de juillet : il fut interrogé le 25 novembre suivant ; et par respect pour la vérité et pour son serment, il prévient religieusement qu'autant

il se rappelle, avec certitude, avoir observé un changement miraculeux dans les saints yeux de Marie, aussi peu se souvient-il aujourd'hui de la forme précise que le peintre a donné à ces mêmes yeux. Nous rapportons ceci, non seulement pour rendre hommage à la vérité, mais aussi pour que cet exemple, entre beaucoup d'autres pareils que présentent les actes, fasse remarquer les soins religieux et presque scrupuleux que les témoins ont eu pour rendre leurs dépositions évidentes et incontestables ; car après avoir séparé avec attention le certain de l'incertain, ils avertissent encore quand telle chose ou telle autre leur a paru seulement probable, mais non pas évidente. Ils disent ce qu'ils savent ; et dans le cas contraire, ils répondent franchement qu'ils ne savent pas.

Ceux qui voudront connoître toutes les circonstances des prodiges de cette sainte image, pourront consulter les dépositions des témoins 4, 21, 27, 36, *etc.*

V^e. RELATION.

Image de Notre-Dame des Douleurs.

On ne pouvoit pas desirer une description plus exacte de ce tableau, que celle qui nous est fournie par le témoin Catolli, puisque sa boutique est placée au-dessous, et que lui-même en a été le peintre, il y a environ 13 ans. La peinture est à l'huile, sur toile, qui est appliquée sur une planche ovale, de la hauteur d'environ trois palmes, et enfermée dans un cadre de stuc doré. Notre-Dame des Douleurs y est représentée les mains jointes devant la poitrine : du côté gauche est le symbole tiré de l'Evangile, d'une épée qui la transperse ; la tête est un peu élevée ; les yeux sont ouverts ; les prunelles sont sensiblement découvertes et tournées vers le ciel : on aperçoit quelques larmes sous les yeux. Cette image

qui n'avoit point alors de glace, comme elle en a ajourd'hui, est placée à la hauteur d'environ 13 ou 14 palmes *di passeto* (de celles qui servent à mesurer les étoffes), précisément sur le mur qui fait le coin, vis-à-vis la porte de St. André de la Vallée. La peinture n'a rien qui surpasse l'habileté d'un amateur : la dévotion y est bien exprimée ; mais le public ne lui rendoit pas plus de culte qu'à une foule d'autres qui sont dans les rues, et pour lesquelles sa vénération reste dans les termes ordinaires. Dans le fait, on ne sait comment elle fut remarquée par une femme, qui passoit par-là à huit heures et demie de cette même matinée du 9 juillet, où ont commencé les prodiges. Elle avertit Catolli, qui ne la connoissoit point, et ne s'informa pas qui elle étoit ; il lui parut cependant à l'ensemble qu'elle étoit d'une honnête bourgeoisie Cet avis le fit sortir de sa boutique, pour observer s'il verroit le mouvement indiqué par cette femme : mais quelque attention qu'il fît, il n'aperçut au-

cun changement. Néanmoins toujours observant, et voyant qu'il s'étoit ramassé sur le tableau de la poussière, et qu'il s'y étoit formé des toiles d'araignées, qui cependant, dit-il, n'empêchoient pas qu'on en distinguât très-bien toutes les parties; sa piété et son respect l'engageant à le nettoyer, il monte à cet effet sur une échelle. Mais, tandis qu'il étoit occupé à épouster, et qu'il ne pensoit qu'à cela, il voit bien clairement, car il n'étoit qu'à la distance d'une palme, que les prunelles se sont presque entièrement cachées sous les paupières supérieures; et tout le temps qu'il est sur l'échelle, quelque temps même encore après en être descendu, il voit avec admiration les yeux demeurer dans cette situation. Puis s'étant mis dans la foule du peuple, qui avoit déjà commencé à se rassembler, il continue à les regarder attentivement, et son étonnement est d'autant plus grand, qu'il sait très-bien qu'il les a peint d'une tout autre manière.

Nous ne voulons pas dissimuler

ici une particularité, qui n'a eu lieu qu'à l'égard de ce témoin ; c'est que dans cet état, le visage de Marie ne lui paroissoit plus naturel, mais difforme. Il le faisoit frissonner, tandis que les autres témoins déposent unanimement que même, lorsqu'on observoit dans les saintes images, des mouvemens qui ne sont pas ordinaires dans les yeux humains ; par exemple, lorsque les prunelles s'élevoient et se cachoient sous la paupière d'en haut, comme dans cette occasion, la figure n'en paroissoit point altérée, elle étoit au contraire plus vive, plus parlante, plus belle, plus aimable, et ressembloit au visage d'une personne vivante, qui auroit voulu exprimer aux assistans les divers sentimens de son cœur. D'autres fois cette image parut avoir les yeux entièrement fermés, et cela pendant l'espace de plus d'un *Ave, Maria;* et ensuite peu-à-peu les paupières se relevoient, et les yeux s'ouvroient comme auparavant. Mais le mouvement vertical des prunelles, tel que nous l'avons décrit,

crit, fut le plus fréquent de tous, et c'est le seul qui ait été observé par le curé Félici, spécialement dans l'œil gauche, qui étoit plus remarquable. Il y a eu pendant long-temps, dans le coin du mur où est le tableau, une échelle où chacun, comme il s'est pratiqué ailleurs, pouvoit monter et faire ses pieuses observations de plus près. Les témoins que nous avons cités en firent usage, et le P. Seghini eut de plus la précaution de s'éloigner pendant quelque temps, après avoir vu, de se distraire, de reposer ses yeux, *etc.* puis il revenoit, et s'assuroit de nouveau de la réalité du prodige qu'il avoit déjà admiré. La même répétition d'épreuves a été faite à trois ou quatre jours et heures différentes, par M. Larco, négociant, à qui il est arrivé ce que beaucoup d'autres ont déposé avoir aussi éprouvé; c'est-à-dire, qu'ayant visité d'autres images pendant assez long-temps, ils n'y avoient rien aperçu de miraculeux, jusqu'à ce qu'enfin ils vinssent à celle-ci, où Dieu leur ré-

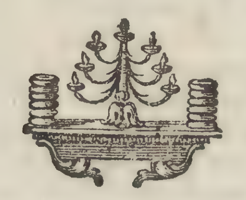
servoit cette démonstration de sa toute-puissance.

Il est encore attesté dans l'information, qu'outre les mouvemens d'élévation des prunelles, et de clôture des paupières, on a vu cette image de Douleurs tourner les yeux tout autour des assistans, après quoi les prunelles retournoient à leur situation ordinaire.

Mais le mouvement le plus particulier, et qui respiroit davantage la tendresse et la compassion, est celui qui a été vu par la foule entière du peuple, dès les premiers jours où elle étoit la plus considérable, et où le marchand *Zolezzi* se souvenoit très-bien d'avoir été présent le 10 juillet, qui fut le second de ces admirables prodiges. Le peuple donc chantant pour lors avec la ferveur accoutumée, les Litanies devant cette effigie de la Vierge, ses saints yeux furent, pendant ce long espace de temps, toujours en mouvement, et d'une manière si sensible, qu'elle ne pouvoit échapper à la personne la plus grossière, et qu'il n'y eût aucun des assistans

qui n'en fût, comme on peut l'imaginer, extrêmement touché ; car à peine avoit-on commencé les Litanies, à la première invocation, *Kyrie eleïson*, les prunelles des deux yeux, qui sont peints élevés vers le ciel, s'abaissèrent soudain vers le peuple, et reprirent ensuite leur premier état : cela se répéta trois fois. Aux invocations suivantes de chacune des trois divines Personnes de la Trinité, et à celle de la très-sainte Trinité, tandis qu'on prononçoit ces Noms divins, la Sainte Vierge tenoit les yeux élevés au ciel ; et quand le peuple répondoit : *Miserere nobis, Ayez pitié de nous*, elle les abaissoit et regardoit les assistans. Quand on commença le verset, *Sancta Maria*, alors aussi commença un mouvement différent et non moins expressif : les saints yeux s'abaissoient vers le peuple, à l'invocation *Sancta Maria* ; et à la réponse, *Ora pro nobis, Priez pour nous*, ils s'élevoient vers le ciel. Cette expression si remarquable de se retourner vers le peuple, pour l'écouter, et alter-

nativement vers le ciel, comme pour le prier, répétée constamment à chacun des versets de toutes les Litanies, ravissoit tellement tous les cœurs, que personne n'eût jamais voulu s'en aller, s'il n'eût pas fallu faire place à d'autres. Le témoin indiqué y retourna l'après-diner. Le peuple alors, qui vouloit prolonger son ineffable consolation, récitoit plus lentement, et toujours plus lentement les Litanies, et toujours même correspondance des regards pleins de tendresse et d'amour de l'admirable Vierge. Ces particularités, et plusieurs autres, ont été déposées par les témoins 3, 4, 11, 12, 20, 24, 27, 31, 53, 55, 59, et autres de la liste.



VIe. RELATION.

Image de Notre-Dame, sous l'expression de l'immaculée Conception, placée sur le Maître-Autel de St.-Nicolas-des-Lorrains, dite aussi la Mère de la Grace divine.

Le docteur Luc Ducci, curé de ladite église, a présenté extra-judiciellement une narration, dans laquelle il rapporte l'origine de cette pieuse image, et les prodiges qui s'y sont manifestés dans ces derniers temps : il l'a signée avec serment, ainsi que beaucoup d'autres témoins oculaires, dont on donnera à la fin la liste, suivant le plan que nous nous sommes proposé. Ce Tableau est un présent de l'ex-jésuite, Don Jérôme Dolce, qui le portoit toujours avec lui dans les missions apostoliques qu'il faisoit dans diverses parties d'Italie. Il fut placé, en 1792, sur le rétable du grand

autel de l'église : on l'y voit encore ; il est orné décemment : la peinture est moderne et assez bonne, à l'huile, sur toile, de la grandeur d'environ trois palmes, représentant le buste, avec la couronne d'étoiles autour de la tête, pour marquer le symbole de la Conception immaculée, avec ces mots sur la corniche : *Et macula non est in te*, *Vous êtes sans tache*. Les mains sont jointes devant la poitrine ; les yeux bien ouverts laissent voir le noir de la prunelle, et le blanc du globe qui est un peu tourné vers le ciel.

Si, dans un fait de cette nature, nous devions nous appuyer sur la déposition d'un seul témoin, cette image de Sainte Marie, formeroit la première époque des prodiges, dont nous parlons, non seulement par rapport à Rome, mais peut-être pour toute l'Italie ; car M. Rinaldi, un des confesseurs de cette église, a déposé dans les actes, que quelques samedis avant le 9 juillet, ce qui seroit antérieur au 25 juin, jour où ont commencé les miracles

de St. Ciriaque d'Ancône, il avoit remarqué l'élévation et l'abaissement des yeux de cette image, étant avec les autres Prêtres à réciter, suivant l'usage qui s'observe chaque samedi, les Litanies, à 23 heur. (1 heure avant le coucher du soleil) ; mais quoique ce mouvement lui parût très-sensible, comme c'étoit une chose extraordinaire, et que ceux qui étoient avec lui, n'en parlèrent point, il chercha en lui-même quelque explication naturelle de ce phénomène, et se tint en silence, *pour ne pas paroître visionnaire.* La Sainte Vierge, qui vouloit faire éclater l'œuvre du Tout-Puissant, ne permit pas qu'il en restât seul témoin. Il paroît que le mardi, 12 juillet, le miracle étoit vu de tout le monde, et on le juge plus par le concours qui commença alors dans l'église, que par aucun avis particulier, qui en eût été donné ; mais le témoin cité, qui l'avoit vu, lorsque personne ne le voyoit encore, ne le vit plus quand tout le monde le voyoit. Cette privation produisit en lui un vif sentiment de

son indignité; et qui sait si ce n'étoit pas une disposition préliminaire, que la grace vouloit opérer en lui, ainsi que dans quelqu'autre, qui ne partagea pas la consolation universelle? Pendant ce temps-là, la foule du peuple admirateur du prodige, grossissoit sans cesse, et on ne put fermer les portes de l'église que bien avant dans la nuit. Le lendemain, 13 juillet, le susdit prêtre y retourna de grand matin. Le mouvement miraculeux des yeux continua à se rendre si sensible et si touchant, qu'il fut nécessaire d'avertir la multitude de contenir par respect, pendant la célébration du sacrifice, les expressions et les cris de joie et d'amour qu'il faisoit éclater à l'apparition du prodige. Lors donc que le prêtre célébroit à l'autel, un certain bruit sourd, et des gémissemens à demi comprimés, se faisoient entendre à l'improviste de temps en temps, et avertissoient suffisamment le célébrant de ce qui se passoit : lui-même le sut plusieurs fois par sa propre expérience, dans les momens où le cours des

cérémonies l'obligeoit à lever les yeux en haut.

Nous commencerons désormais à appeler mouvement *ordinaire*, celui qu'on voyoit dans les saints yeux de cette effigie, lorsque les prunelles se portoient en haut, et alloient se cacher presque entièrement sous les paupières, pour reprendre ensuite leur première forme. Ce fut le mouvement le plus constamment observé : on ne voit dans les actes qu'une seule occasion où l'on ait aperçu le mouvement horisontal et circulaire. La vélocité du premier, c'est-à-dire du vertical, a varié beaucoup dans la suite. Quelques-uns, tels que monseigneur Gabrielli, et le chanoine de Angelis, s'y sont trouvés à des jours différens, et ont observé qu'il étoit plutôt rapide que lent, mais clairement visible et très-sensible ; d'autres ensuite, parmi lesquelles le baron Gavotti, remarquèrent qu'il étoit très-lent et imperceptible, le noir des prunelles disparoissant insensiblement, et le blanc du globe se trouvant augmenté dans

la proportion. Le changement se faisoit à l'inverse, quand les yeux revenoient à leur place : ici revient la comparaison familière d'une aiguille de montre. C'est ainsi que Marie, Mère d'amour, continua à adoucir, par ses prodiges, nos nombreuses afflictions : on en voit la suite bien avant dans le mois d'août, c'est-à-dire, pendant plus d'un mois. Les actes font foi qu'alors ils eurent lieu trois ou quatre fois en différens jours ; le témoin 37 atteste les avoir observé à cette époque : on peut le consulter sur les autres particularités, ainsi que les témoins 19, 21, 25, 26.



VIIe. RELATION

D'une petite statue de Notre-Dame des Douleurs.

Nous allons parler d'une statue ; car il a plu aussi à la Toute-Puissance divine de se manifester dans quelques-unes, soit dans Rome, soit hors de Rome, comme nous verrons dans l'Apendice. La statue, dont nous parlons ici, est placée dans une niche ou tabernacle, qui est devant l'image de Jesus crucifié, peinte sur la muraille, sous l'arcade en face de Ste. Marie *in Vallicella*, dite l'Eglise-Neuve. Elle est debout, haute d'environ deux palmes, de figure entière, représentée debout, vêtue d'un manteau bleu, tissu d'or, que ses bras tiennent un peu soulevé. Sous son manteau, on voit deux petits enfans à genoux, dans l'attitude d'implorer sa protection. Toutes les parties de la statue sont peintes de différentes

couleurs, telles que l'exigent les vêtemens ou les membres qu'elles représentent, si ce n'est le visage qui est presque entièrement blanc, à l'exception des yeux, qui sont suivant les règles de l'art. On ne voit point en entier les prunelles, parce que les paupières supérieures sont baissées, ainsi que les yeux, dont les regards paroissent se porter sur les enfans représentés sous le manteau. L'épée, enfoncée dans le côté droit, est le symbole qui caractérise cette statue : sa hauteur de terre est un peu plus que celle d'un homme ordinaire; en sorte que tout le monde en peut distinguer toutes les parties, la vue n'en étant ni empêchée par aucun obstacle, ni altérée par aucune glace : elle est d'ailleurs à une petite distance de la grande rue, et la petite rue où elle est, est éclairée plus qu'il ne faut pour bien voir.

Le mouvement des yeux, dans une statue, doit naturellement produire un effet plus marqué, et une expression plus vive et plus forte que sur la toile : on voit cette vé-

rité confirmée dans le procès - verbal; car, dès le premier jour où cette statue parut miraculeuse, la commotion qu'elle excita dans le peuple, fut très-grande : c'étoit ce même samedi 9 juillet, jour bien célèbre pour nous. M. Porter, Anglois de nation, et chirurgien de profession, étoit venu vers les cinq heures du soir; mais ne pouvant ni voir, ni pénétrer dans la foule, qui attestoit le prodige, il s'en alla, et revint peu de temps après : à force de patience et d'industrie, il se plaça en face de la statue, et assez près pour faire ses observations. Il lui arriva, ainsi qu'à beaucoup d'autres, de ne pas voir d'abord ce mouvement, qui étoit cependant attesté par la joie et la reconnoissance du peuple spectateur, qui s'écrioit : *Vive Marie! Voilà qu'elle ouvre les yeux;* mais bientôt après il s'offrit à ses regards inopinément, et de la manière la plus sensible. Les paupières que l'artiste a sculptées dans le bois, presque fermées, et qui couvrent environ la moitié de la prunelle,

s'élevèrent peu-à-peu de la même manière que des yeux humains, lorsqu'ils veulent s'ouvrir; et cette ouverture des yeux étoit d'autant plus sensible, et paroissoit d'autant plus miraculeuse, qu'elle découvroit tout le globe de l'œil et la prunelle entière, qui avoit acquis un certain éclat; et pour me servir des paroles du déposant, une sorte de scintillation extraordinaire, qui pourroit ressembler à ce brillant qu'on voit dans les yeux d'une personne bien portante et animée. A cette vue, ce jeune témoin fut si convaincu, et en même temps si pénétré d'une sainte et religieuse horreur, que, sans attendre que les paupières redescendissent, et criant que ce qu'il avoit vu lui suffisoit, il se trouva, sans s'en douter, écarté du lieu où il avoit fait cette mémorable observation. Soudain il lui reprend envie de voir le prodige s'achever, et se retournant pour contempler de nouveau les yeux de la Vierge, il les voit rabaissés, et les radieuses prunelles revenues à leur place. M. Felici, rencontré ce

même jour par M. Porter, et engagé par lui à aller voir le miracle, y vint. Le jour commençoit à baisser: il monte sur un gradin, se met en face de la statue, assez près pour pouvoir la toucher; et à l'aide d'un cierge qu'il place de manière à n'en pas altérer la vue, il voit les paupières supérieures s'élever, et laisser à découvert une nouvelle portion du globe de l'œil, que la main du sculpteur n'a jamais formée. Il voit les prunelles s'agrandir, comme il arrive à des yeux vivans; et cela, d'une manière si sensible et si palpable, avec tant de grace, de douceur et de majesté, que je n'ai, dit le témoin, point de parole pour l'exprimer. Ce mouvement se renouvella plusieurs fois, en assez peu de temps; il étoit lent et grave, et les yeux en se découvrant, prenoient le vif éclat d'une pierre précieuse, qui réfléchit la lumière. Un artiste distingué, qui avoit choisi le point de vue le plus favorable et le plus sûr, y resta près de trois heures de suite, ivre de joie, ne pouvant se lasser d'admirer la

constante répétition de ce ravissant mouvement des yeux de la sainte image, qui, dociles aux prières du peuple, se découvroient, brilloient comme des étoiles, s'élevoient, puis, en se rabaissant, montroient, pendant l'espace de deux ou trois minutes, le spectacle enchanteur de leurs globes, qu'aucune main humaine n'avoit taillée dans le bois. Pendant ce temps-là les assistans, et pouvoit-il en être autrement? s'épuisoient en cris de joie, et fondoient en larmes. C'est alors que le témoin cité se trouva présent à un de ces événemens qui ont été assez fréquens dans ces circonstances. Un jeune homme robuste, qu'il ne connoît pas, et qu'il jugea à son extérieur être un artisan, fut soudain si touché du prodige qu'il voyoit, qu'il se jeta à genoux au milieu de la foule, fondant en larmes, et s'écriant: *Ah, Marie! Sainte Marie! vous avez sauvé mon ame; sans vous, demain j'aurois été précipité dans le fond de l'enfer.*

Tout le monde a vu ce prodige se répéter pendant un grand nombre

de jours avec les mêmes particularités : elles sont attestées par plusieurs témoins, qui n'ont pas été entendus dans l'information. Je dois cependant convenir, pour l'exactitude qui convient à un historien, que le phénomène miraculeux n'a pas eu ici une aussi longue durée que dans plusieurs autres images, au moins autant qu'on en peut juger par le procès-verbal, où on peut consulter les dépositions de témoins 12, 13, 73, 76, de la liste.

VIIIe. RELATION.

Image de notre Divin Rédempteur J. C. crucifié, peinte sur toile, qui se conserve dans la maison de M. J. B. Pucci.

Il paroît dans cette nouvelle suite de merveilles que la divine Providence avoit réservé pour ces temps-ci, qu'elle ait voulu encore confir-

mer la foi de l'Eglise catholique, ranimer et rendre de plus en plus authentique le pieux usage qu'ont les Fidèles de rendre un culte aux saintes images, et de les conserver, non seulement dans les églises et dans les oratoires, mais encore dans les maisons particulières, et spécialement dans les voies et places publiques, et sous les yeux de tout le monde : aussi, lorsqu'au milieu de ce grand nombre d'images, où la main du Tout-Puissant s'est montrée si féconde en prodiges, il fut question d'en constater plusieurs par écrit, et d'élever par-là un monument qui en rendît témoignage à la postérité la plus reculée. Le S. P. Pie VI, voulant se conformer aux indications de la Providence, ordonna sagement, par le moyen de son Vicaire, le Cardinal della Somaglia, qu'on dirigeât les informations sur les trois classes indiquées des saintes images, c'est-à-dire, sur celles qui, dans les églises, sous les yeux du public, dans les rues, et enfin, dans les maisons particulières, auroient offert une suite de

prodiges assez authentiques, pour qu'il en résultât ce degré d'évidence et de démonstration, que la pratique constante de l'Eglise, et l'esprit des saints Canons exigent dans ce genre de faits.

Nous nous conformerons à la marche très-naturelle qu'on a suivie dans les informations, qui a eté de recevoir les dépositions dans l'ordre que demandoit cette combinaison, et de mettre des bornes au nombre interminable de témoins qui se présentoient, lorsque les preuves paroissoient être arrivées à un point de surabondance, capable, non seulement de persuader tout critique raisonnable, mais encore de confondre l'impudence de ce siècle. En suivant cet ordre, nous trouvons ici l'image du saint crucifix, qui appartient à une famille distinguée et respectée, qui vit honorablement à Rome du revenu de ses biens, et qui y jouit d'une grande réputation de probité. Cette image étoit suspendue au mur d'une chambre intérieure, où dormoient d'innocens enfans, qui furent les premiers à

s'apercevoir, dans la matinée du 11 juillet, du changement admirable qui paroissoit dans ses yeux. Le tableau, qui est vieux, et médiocrement peint, est à l'huile, sur toile, d'environ cinq palmes de grandeur. Il étoit alors élevé de terre d'à-peu-près deux cannes; en sorte qu'on ne le voyoit pas bien distinctement, et ses maîtres eux-mêmes n'y avoient pas aperçu jusques-là deux figures représentant la Sainte Vierge et le Disciple bien-aimé, entre plusieurs autres qui sont peintes sous la croix plus en petit. La tête du Sauveur, qui est grande à proportion du corps, est un peu penchée vers l'épaule droite, et a les yeux ouverts et élevés vers le ciel : au-dessous du crucifix est une tête de mort, avec deux os en sautoir, pour exprimer la victoire remportée sur la mort, *etc.* Lorsqu'un des enfans de M. Pucci avertit qu'il avoit remarqué un mouvement dans les yeux de cette divine effigie, on n'y ajouta pas une foi entière, à cause de l'obscurité du tableau et de sa hauteur; mais on y fit atten-

tion. On monta sur quelques meubles, on s'approcha, et on vit d'une manière incontestable, le mouvement des prunelles, qui, quoique élevées vers le ciel, sont très-remarquables : leur couleur noire s'aperçoit distinctement, et tranche sur le blanc du reste de l'œil. On remarqua pour lors une sorte d'obscurcissement, qui voiloit les prunelles, et rendoit les yeux de l'image semblables à ceux d'un mourant : ce nuage, ou ce voile, se dissipoit ensuite peu-à-peu, et les yeux reprenoient la couleur que leur a donnée le peintre. Plusieurs témoins ont attesté que cette particularité avoit commencé dès le premier jour, et qu'elle s'est renouvelée plus d'une fois : on vit encore depuis un autre changement. Les prunelles, spécialement celle de l'œil droit, qui fixoit davantage les regards du spectateur, prenant un mouvement perpendiculaire, alloient se cacher sous les paupières supérieures, et il ne restoit de visible que la seule couleur blanche ; puis quelquefois, comme dans des

yeux vivans, elles paroissoient se tourner de l'un à l'autre côté, pour regarder les objets passant d'un angle à l'autre, et montrant réciproquement une plus grande ou une moindre quantité du blanc, suivant la direction du mouvement. Qu'on ne croye pas, dit le témoin que nous copions, que je n'aye été qu'une, deux, trois, ou quatre fois témoin oculaire de ce prodige ; car je n'exagère pas, en disant que je l'ai vu cent fois, et un très-grand nombre de personnes l'ont vu en même temps que moi, *etc.*; et même toutes ces personnes qui, dans le cours de plusieurs mois, ont été fréquemment dans la maison qui possédoit ce nouveau trésor, y eurent toute la facilité possible pour y faire leurs observations, par une circonstance qui est particulière à cette image ; car on la descendit sur-le-champ de la hauteur incommode où le prodige avoit commencé à paroître, et on la plaça dans le milieu d'une chambre, tant étoit grande l'assurance que tout le monde avoit de la certitude du fait,

qui venoit d'être avéré avec la plus lumineuse évidence. Elle est restée ainsi très-long-temps posée sur un socle qui avoit deux palmes de hauteur, appuyée contre une petite table, et isolée de tous côtés; ensorte que chaque assistant se mettant à genoux devant elle, avoit les yeux au niveau des siens, et pouvoit la toucher de ses mains, la tourner et la retourner à son gré. Cette circonstance d'un tableau isolé, nud, appuyé contre une petite table, soutenu par un socle peu élevé, qu'on pouvoit voir par derrière et par devant, tourner, retourner, et placer à la distance et au point de lumière que chacun desiroit, mérite d'être bien remarquée. Cette singulière commodité, et la conviction qui en résulta, firent que spécialement dans les premières semaines, lors que les foules étoient si grandes en tant d'endroits, quiconque n'avoit pas pu jouir de la consolation de voir le miracle dans d'autres images, et avoit quelque connoissance dans la maison Pucci, y alloit voir à coup sûr,

pour ainsi dire, l'admirable mouvement des saints yeux de cette image si complaisante. C'est dans cette situation que l'ont trouvée tous les témoins qui ont été entendus dans le procès-verbal, à l'exception de deux, dont nous parlerons, qui y allèrent en novembre. Elle étoit alors placée dans une chambre plus reculée, dont on avoit fait une chapelle : ce transport avoit eu lieu les premiers jours de septembre, c'est-à-dire, environ deux mois après le commencement des prodiges.

Au reste, tout le temps qu'elle est restée d'une manière si précaire au milieu de la chambre, on y a vu constamment le mouvement horisontal des yeux, qui attendrissoit tous les cœurs. Lorsque M. Felici, curé, y fut sur la fin de juillet, il croyoit alors ne s'être pas encore procuré une évidence du fait, telle qu'il la jugeoit nécessaire pour l'assurer avec serment; mais alors, après les observations et précautions les plus exactes, il vit, ainsi que tous les assistans, le globe entier de

de l'œil se gonfler, devenir saillant et comme de chair, puis se mouvoir perpendiculairement, d'une manière si visible, si sensible, que le noir de la prunelle se perdoit sous la paupière supérieure, et qu'on n'apercevoit plus que le blanc de l'œil, jusqu'à ce que venant à s'abaisser, la prunelle retournoit à sa situation ordinaire. On entendit alors un des assistans demander, si on n'éprouvoit pas comme lui, un certain frisson à la vue d'un prodige si extraordinaire? Et la réponse fut qu'on éprouvoit ce même frisssonnement d'une manière étrange, mais qui pénétroit de respect et de dévotion.

Peu de temps après, au commencement d'août, deux prêtres très-connus y furent ensemble pour la première fois; c'étoient le chanoine Sala, et M. Vadorini, secrétaire du Cardinal Caprara. Tandis qu'ils étoient présens, la vénérable image leva les yeux au ciel plusieurs fois, et tellement, qu'on ne voyoit plus qu'un point presque insensible du noir de la prunelle, particulière-

ment dans l'œil droit. Le second des témoins ci-dessus, rapelle la circonstance, que s'étant un peu éloigné et arrêté dans une autre chambre, il voulut retourner devant l'image, et voir si, en approchant une lumière, il se procureroit encore plus de certitude; et c'est ce qu'il éprouva. Il rapporte aussi, qu'ayant ensuite fait une courte prière, il vit le même prodige, mais opéré d'une autre manière: les deux yeux parcoururent assez rapidement le cercle des assistans, comme pour les regarder avec amour; puis prenant un mouvement plus lent, ils recommencèrent à s'élever, comme ils avoient fait jusques là, et si sensiblement, que tout le monde put remarquer que le noir de l'œil droit se perdoit totalement sous la paupière, tandis qu'on apercevoit encore une très-petite partie de la prunelle gauche. Le même mouvement a été observé aussi par le célebre architecte, M. Váladier, qui y alla dans le mois d'août, et qui y remarqua, avec toute la certitude possible, cet air vivant

qui avoit frappé tout le monde, et qui rendoit le prodige plus touchant. Il duroit encore le 13 novembre, c'est-à-dire plus de trois mois après. On en voit la continuation dans les actes : car les susdits prêtres étant allé visiter ce jour là la chapelle dont nous avons parlé, ils en furent de nouveau témoins, et avec une certitude qui ne le cédoit en rien à la précédente. Enfin cette sainte image devenue depuis le commencement des prodiges, plus belle, plus animée, plus vivante qu'elle n'étoit auparavant, n'a encore aujourd'hui rien perdu de ce changement qui s'est rendu stable en elle, et qui n'est point l'effet de l'art. M. Pucci, qui en est le propriétaire, assure, et on peut bien s'en convaincre à la vue, qu'on n'y a pas travaillé, et qu'on ne l'a pas même nétoyé. On peut voir de plus amples détails dans les dépositions des témoins 12, 14, 15, 16, 18, *etc.* que nous avons indiqués.



IXe. RELATION.

De Notre-Dame de l'Immaculée Conception à Saint Silvestre IN CAPITE.

DANS l'église de St. Silvestre *in Capite*, qui appartient à un célèbre monastère de filles, l'un des plus remarquables de la ville, il y a deux tableaux de Notre-Dame représentée sous différens symboles; chacun d'eux est le tableau principal de la chapelle où ils sont placés, en face l'un de l'autre. C'est sur ces deux tableaux qu'on a vu éclater à-la-fois, et dans le même temps, les prodiges de la Toute-Puissance divine. Celui, dont nous allons parler, est dans la troisième chapelle à main gauche, en entrant dans l'église, du côté de l'Evangile du maître-autel. Le symbole qui le caractérise, est celui de l'Immaculée Conception. Sous ces pieds est la représentation ordinaire du ser-

pent écrasé ; autour de la tête est la couronne mystérieuse de douze étoiles, et à ses côtés, des chérubins empressés à la servir : les yeux, grands dans la proportion d'un tableau principal d'église, sont bien visibles, ouverts, et un peu élevés vers le ciel. La peinture est à l'huile, sur toile. Il n'y a rien qui fasse obstacle à la vue du tableau, qui est sans glace.

Il y avoit déjà quelques jours que les prodiges des différentes images, objet de l'admiration générale, produisoient dans Rome de grands effets, lorsque dans la matinée du 13 juillet, D. François Taccorini, prêtre sacristain de l'église, remarqua quelques personnes qu'il ne connoissoit pas, priant devant cette image de Sainte Marie, avec un degré peu commun d'attention et de ferveur. Après la messe, c'est-à-dire, à sept heures, il apprit dans la sacristie, avec certitude, le miracle que voyoient les assistans : il alla à l'instant devant l'autel, et il en fut aussi témoin. Tous les spectateurs voyoient bien distinctement

les prunelles des deux yeux, disparoître peu-à-peu par un mouvement lent, et rester cachées pendant quelques instans, puis redescendre et reparoître par degrés, comme le soleil quand il se lève; d'autres fois, elles prenoient, ainsi que tout le globe de l'œil, un mouvement horisontal, et présentoient le ravissant spectacle de leurs tendres regards, portés successivement sur le cercle des assistans, qui, tous à-la-fois, se trouvoient comme forcés de faire éclater leur reconnoissance par des cris de joie et des louanges. Depuis cet instant la foule du peuple et des personnes distinguées dans tous les rangs, remplissoit l'église, et tout le monde put satisfaire sa pieuse curiosité; car le prodige continuoit presque sans interruption, et il suffisoit d'y rester quelques instans, à une distance proportionnée, pour l'admirer plusieurs fois, et avec une entière assurance. Bientôt accoururent avec le peuple des observateurs plus critiques et d'une dévotion plus éclairée, qui vouloient ne laisser aucun

doute sur la certitude du fait. Parmi eux, le P. Palma y vint souvent, et vit parfaitement cette merveilleuse élévation des prunelles huit ou dix fois dans l'espace d'un demi quart d'heure qu'il y resta. Dans la troisième visite qu'il fit, il fut témoin d'un miracle encore plus frappant. Une pieuse mère, qui avoit mise sur l'autel sa fille, petit enfant tout estropiée, et elle imploroit à grands cris sa guérison : les assistans unissoient leurs prières aux siennes. La vénérable image abaissa peu-à-peu les paupières supérieures, et ferma les yeux si visiblement, que les spectateurs augurèrent que la grace ne seroit point accordée : en effet, elle ne le fut point. Ce n'a pas été la seule occasion, où on ait vu ces mêmes yeux se fermer. Lorsque le baron Gavotti vint dans l'église, il ne put entrer dans la chapelle qui est en face, et dont nous parlerons tout-à-l'heure, à cause de la grande foule des spectateurs, qui admiroient et attestoient les prodiges dont ils étoient tous ensemble témoins. Il vit alors

dans la chapelle dont nous parlons, notre image fermer et ouvrir plusieurs fois les yeux, de la manière que nous venons de décrire; il le remarqua très-distinctement, et s'en assura encore davantage par le moyen d'une excellente lunette. Dans toutes les occasions se renouvelloit, parmi les assistans, ce mouvement de ferveur et de componction, qui produisoit dans les mœurs de Rome, un changement si grand, et plaise Dieu que nous puissions dire si durable. Ah! du moins que ceux qui l'ont éprouvé s'en souviennent; qu'ils comparent le rerefroidissement, actuel peut-être, de leurs dispositions, avec ces sentimens si doux de tendresse et d'amour, que Dieu excitoit alors dans leurs cœurs, par l'intercession de Marie; qu'il pensent de quelle extraordinaire et éclatante miséricorde ils auront bientôt, peut-être, à rendre compte devant le tribunal de Jesus-Christ, n'exerçant plus alors que les sévères fonctions d'un juste juge. Passons à une autre relation.

X^e. RELATION.

De Sainte Marie dans le Cénacle avec les Apôtres.

VIS-A-VIS l'autel dont nous venons de parler, par conséquent à la troisième chapelle, à main droite en entrant du côté de l'épître du maître-autel, est peint à l'huile, sur toile, le Mystère de la descente du Saint-Esprit dans le Cénacle, où les Apôtres et les Disciples étoient rassemblés et persévéroient dans la prière avec Marie, mère de Jesus : la figure de la Sainte Vierge, la seule dont nous nous occupons ici, est la principale du tableau. Elle est représentée de grandeur naturelle ; les mains jointes sur la poitrine ; les yeux grands et ouverts, fixés vers le ciel, d'où descendent les Langues mystérieuses, et toute l'expression du visage, indiquent un ardent desir de l'éternité. C'est dans cette même matinée du 11 juil-

let, où le peuple, en foule et empressé autour de l'autel de la Conception, qui est en face, y admiroit les prodiges que nous venons de raconter, lorsque vers midi, quelqu'un commença à s'apercevoir que le même prodige s'opéroit dans notre tableau, et attira sur lui l'attention de ceux qui étoient présens. Tout le monde vit en effet que les prunelles de cette sainte image, s'élevoient avec un mouvement lent, et semblable à celui de la précédente, le seul blanc du globe occupant alors tout l'intervalle des paupières, jusqu'à ce que rabaissées auec la même lenteur, elles reparoissoient telles que le peintre les a formées; puis un mouvement non moins admirable succédant à l'autre, ces mêmes yeux, qui respiroient la clémence et la bonté, se portoient tout autour des spectatateurs, et passoient alternativement d'un angle à l'autre. Les témoins de ce prodige, se multipliant à chaque instant, à mesure que le bruit s'en répandoit, il ne fut pas possible, dans toute cette journée, de fermer

l'église ; on fut obligé de mettre des soldats aux portes pour contenir la foule, et ce ne fut que bien avant dans la nuit, qu'on put persuader au peuple de sortir, en lui représentant combien il étoit convenable qu'une église de religieuses fût fermée la nuit. Le prodige fut continuel pendant sept ou huit jours dans ces deux images, ainsi que le concours des témoins, qui se succédoient sans interruption.

Beaucoup d'entre eux y ont fait ces longues et exactes observations, qui, dans le cours de ces grands événemens, ont été répétées par un si grand nombre de spectateurs critiques. Ici s'est spécialement distingué le Chanoine français, M. d'Hesmuy d'Auribeau, qui y est resté souvent plusieurs heures de suite, changeant de situation, et variant les points de vue, et toujours avec la plus scrupuleuse attention à toutes les circonstances, qu'il commença dès-lors à consigner par écrit, à mesure qu'il en étoit témoin, pour ne rien oublier, comparant ensuite ce qu'il voyoit avec

ce qu'il avoit vu dans les précédentes visites, avec une si grande certitude de ne s'être pas trompé. L'œil de cette image prenoit avant de se mouvoir un certain gonflement, comme s'il eût été de chair; la paupière se soulevoit ensuite lentement et sensiblement, puis se rabaissoit au-delà même de sa place ordinaire, à laquelle cependant elle retournoit bientôt après. C'est ainsi que la vu M. Fontana, avec le secours d'une excellente loupe; il y resta longtemps, et s'assura complètement d'avoir vu, non pas une fois, mais souvent cette élévation et ce rabaissement du globe de l'œil. Il avoit avec lui un intendant, peintre de profession, qui assuroit comme lui qu'on ne pouvoit attribuer ce mouvement qu'à un prodige surprenant. On peut consulter, pour de plus amples détails, sur les deux tableaux de cette église, les dépositions des témoins 4, 21, 25, 28, 48, *etc.*

XIe. RELATION.

D'un tableau de l'Assomption de Notre-Dame, dans l'église de Sainte Marie IN VALLICELLA, *dite l'Eglise neuve,*

ON voit dans les actes la continuation des prodiges de cette sainte image, depuis le 11 juillet, où quelqu'un y aperçut à 9 heures du matin, du mouvement dans les yeux, jusqu'au 15 d'août, jour consacré à la solennité de la glorieuse Assomption de la Sainte Vierge, qui fait le sujet de ce tableau. Pendant tout ce temps-là, la répétition de ce mouvement miraculeux a été presque continuelle, et peut-être n'a-t-il été nulle part plus sensible; car, à peine les yeux avoient-ils repris leur place, que le mouvement recommençoit, et souvent avec une telle promptitude, que, dans un court espace de temps, on pouvoit l'admirer, le comparer et s'en bien assurer un très-grand nombre de fois.

Il est vrai que, comme les chapelles latérales ne prennent le jour que de l'église, la lumière n'y est pas brillante, ni considérable; mais chacun sait par expérience qu'il y a assez de lumière par-tout où on distingue nettement, et sans équivoque, les objets. D'ailleurs nous étions dans ces beaux jours de juillet et d'août, où le soleil éclaire, pour ainsi dire, les cavernes; et il est ici question du tableau principal de la chapelle, lequel est d'une grande proportion, et dont par conséquent toutes les parties sont très-sensibles à la vue, et peuvent être discernées avec la certitude de ne pas se tromper. Ce tableau est dans la première chapelle, à main droite, en entrant par la petite porte latérale de ladite église: il est peint à l'huile, sur toile, bien découvert et sans glace, ainsi que tous les grands tableaux du même genre. La figure est entière et de grandeur naturelle; elle est dans la gloire, les bras étendus et élevés, la tête pareillement élevée vers le ciel, ainsi que les yeux qui sont ouverts et bien

visibles. Elle est entourée d'Anges, dont quelques-uns paroissent la soutenir sur les nuages, par le moyen de la lumière du jour, qui, comme nous avons dit, est suffisante dans cette chapelle ; et à l'aide de plusieurs cierges placés dans les chandeliers, et sur les gradins de l'autel, on voyoit dans cette image un mouvement presque continuel : le plus souvent les yeux déjà tournés vers le ciel, s'y élevoient encore davantage, puis s'abaissoient pleins de vie et parlans, vers les spectateurs dont on entendoit alors toutes les voix réunies, rendre à l'unisson un témoignage éclatant : *Voilà! Voilà! Vive Marie! Ah! très-Sainte Marie, nous ne sommes pas dignes*, etc. Ainsi, ce que chacun voyoit de son côté très-clairement, étoit au même instant attesté par tous les autres, et l'observateur critique, qui comparoit cette conviction universelle avec la sienne propre, y trouvoit un rapport singulièrement exact. L'expérience des uns encourageoit les autres; ce qui produisit à l'instant un tel con-

cours, et si continuel, qu'il fut impossible, la première nuit, de fermer cette grande église; et que pendant huit autres jours consécutifs; les dignes prêtres, qui en ont soin, purent à peine venir à bout de la fermer entre onze heures et minuit. Les épreuves, qui ont été faites par des hommes du plus grand talent, sont innombrables. L'un ne se contentoit pas d'avoir vu le prodige une ou deux fois, il vouloit le voir sept ou huit fois, afin de se mettre à jamais dans l'impossibilité d'en douter, et néanmoins il y retournoit encore pendant huit ou dix jours à des heures différentes, changeant de point de vue, et de manière d'observer, regardant tantôt à l'œil simple, tantôt avec un instrument, et toujours avec la même conviction. Un autre, voulant en quelque façon combattre contre sa propre évidence, se tenoit ferme sur le poste qu'il avoit choisi pour observer, pas moins de deux heures chaque fois, à deux jours différens, le matin et l'après-midi, ne fixant ses regards que sur un seul œil, pour simplifier l'objet;

et

et pendant ces huit heures d'examen ainsi varié, il vit le mouvement perpendiculaire des yeux, durer presque continuellement.

On a répété plusieurs fois, et toujours avec le même succès, l'expérience d'augmenter la clarté par le moyen d'un cierge attaché au bout d'un bâton, qu'on élevoit jusqu'au niveau du visage de la Vierge, tandis que les spectateurs prenoient la lumière de tous les angles. Cette expérience fut imaginée et faite par plusieurs personnes, qui étoient venues exprès, et qui avoient apporté beaucoup de prévention et de defiance. Elle servit à les convaincre, ainsi que plusieurs autres, qui se trouvoient là par hasard, et ne pensoient à rien de semblable : c'est ce qui est arrivé à deux graves et savans religieux, qui ont été entendus dans l'information, le P. Parmiani, professeur de théologie aux Camaldules, et le P. Barzolari, du même ordre. S'il m'étoit permis d'ajouter ici un mot, qui n'est pas littéralement dans le procès-verbal, je rapporterois, le sachant de science

certaine, le témoignage d'un autre prêtre noble, bénéficier de saint Pierre, jeune homme doué d'une vue ferme et perçante, qui a fait pendant plusieurs heures des expériences incroyables, et qui avoit poussé les précautions jusqu'à porter avec lui une éponge trempée dans l'eau fraîche, afin de rendre du ton aux fibres optiques, et de se rafraîchir la vue, pour que de cent fois qu'il avoit vu avec certitude le mouvement miraculeux, il n'y en eût pas une seule qui pût être attribuée à l'éblouissement ou à la fatigue. Mais j'aime mieux m'en tenir aux particularités qui ont été solennellement déposées par les témoins 4, 17, 29, 34, 35, 44, 48, 59, 60, *etc.* que nous avons cité en partie.



XIIe. RELATION.

Image de Sainte Marie, dite de la Lampe, qui est honorée dans l'église des Religieux de St. Jean de Dieu, dans la première chapelle à main droite en entrant par la porte principale.

CETTE relation contiendra une suite de miracles d'une nouvelle espèce ; car le Très-Haut ayant voulu faire éclater les prodiges de sa miséricordieuse toute-puissance, en animant cette effigie, et en nous y montrant tous les signes de la vie, et des preuves non équivoques de sa présence et de son opération, capables d'affermir notre confiance, et de toucher nos cœurs, il a fallu qu'il commençât par rendre sensible à nos yeux l'instrument et le moyen dont il vouloit se servir. L'image dont nous parlons, est si mal peinte, et a tellement souffert des injures du temps, qu'elle est

défigurée : on l'avoit couverte d'ornemens si confus, que naturellement l'œil du spectateur ne distinguoit aucun des traits du visage, et c'est bien plus par tradition que par sa propre expérience, qu'on savoit et qu'on croyoit que c'est une image de la Vierge : de là on comprend qu'on n'apercevoit pas ses yeux à la vue simple et ordinaire.

Une pieuse et constante tradition, qui est prouvée par des mémoires conservés dans les archives des religieux, nous apprend qu'un miracle précédent avoit déjà rendu cette image célèbre et chère à la dévotion des peuples, et avoit donné lieu à sa translation dans l'église et dans le chapelle où elle est à présent vénérée. Dans l'origine, elle étoit peinte sur la muraille, sous une arcade où est à présent *il portone delghetto*, et au-dessus des meules de moulin, comme on le voit en plusieurs endroits du Tibre ; ce qui la faisoit nommer, dans ce temps-là, vulgairement *Notre-Dame des Meules*. Une crue d'eau

extraordinaire couvrit entièrement cette image, et par conséquent la lampe qui brûloit devant; mais cette lampe, quoique submergée, continua à brûler dans l'eau, comme il fut reconnu publiquement à l'instant où les eaux s'écoulant, on vit la lampe allumée comme avant l'inondation. Un tel prodige avoit fort augmenté la dévotion des Fidèles, et l'image prit le nouveau nom de *Notre-Dame de la Lampe*. C'est sous cette dénomination qu'elle est connue de nos jours. On l'avoit détachée de la muraille où elle étoit peinte et transférée pour lui rendre plus d'honneur dans l'église voisine des *Benfratelli*, où elle est placée dans la chapelle que nous avons décrite: elle en est le tableau principal.

En 1664, le 19 mars, l'insigne chapitre de St. Pierre alla, selon la pieuse coutume établie à l'égard des images miraculeuses, lui porter le tribut de sa vénération et l'offrande solennelle d'une couronne d'or: il y en a une sur la tête de la Vierge, et une autre sur celle de l'Enfant divin qu'elle tient dans ses bras. Les

religieux, qui connoissent bien cette image, par la facilité et l'habitude qu'ils ont de la voir sans cesse, assurent qu'avant l'événement des prodiges dont nous allons parler, la tête de la Vierge étoit un peu tournée du côte gauche, où l'Enfant Jesus est placé entre ses bras; et c'est dans cette position qu'elle a été représentée dans la gravure qui en a été faite, il y a environ vingt-quatre ans, par Bombelli, d'après le dessein du tableau lui-même. La planche existe encore, et les Religieux en ont fait tirer, et en ont distribué des milliers de copies : circonstance que le lecteur ne doit point oublier ; il verra pourquoi. Pour donner une sorte d'embellissement à la peinture informe de notre image, on y a appliqué quelques arabesques d'argent ou de métal doré, entre lesquelles on a laissé à découvert les visage de Marie et de Jesus : on y entrevoit ceux de deux Anges dans la partie supérieure, et en bas quelques figures du Purgatoire qu'on a prétendu peindre. On auroit peine

à comprendre que personne eût pu concevoir la dévote espérance de voir les prodiges qu'on racontoit de plusieurs images, le samedi 9 juillet, s'opérer dans celle-ci, dont il falloit rendre la figure visible, avant de rendre le mouvement de ses traits sensibles. Le docteur Placidi jeune médecin, n'auroit pas eu tant de tort, s'il n'eût eu dans l'esprit que cette difficulté, lorsque, présent à ce qu'on disoit dans la sacristie, il regardoit comme une chimère l'espérance de voir quelque mouvement miraculeux, dans un visage dont on ne distinguoit pas même les traits à une courte distance; mais ses difficultés étoient plus générales. Il attribuoit, comme tant d'autres ont fait dans le commencement, tout ce qu'on racontoit à une sorte de fanatisme, à un caprice d'imagination et à l'illusion; et cependant ces prodiges qu'on racontoit, Dieu a voulu qu'on les vît ici même, et que ce même contradicteur, si fort prévenu contre eux, en fût témoin. On le pria de rester aux Litanies qu'on alloit réciter de-

vant cette image de Marie, afin que si, prévenu comme il l'étoit, jeune, doué d'une bonne vue, habile dans l'anatomie, et instruit de tout ce qui a trait aux forces optiques, le Seigneur lui faisoit voir le prodige sur un visage qu'on ne voyoit même pas, il eût, dans une seule preuve, cent preuves de l'évidence d'une opération surnaturelle. Ce jeune homme, qui est plein d'esprit, alla donc faire l'expérience : il commença par bien examiner l'état actuel du tableau, fixa le point de vue, observa les effets de la lumière à fenêtres ouvertes, puis avec les rideaux tirés sur elles, avec des cierges allumés, et sans cierges. On récita les Litanies publiques, et aucun des assistans ne vit rien sur l'image. On tira donc le rideau pour la couvrir, la fonction étant censée finie : mais quelqu'un de ceux qui étoient présens, et spécialement le père général, étant persuadé qu'il devoit arriver quelque chose, on découvrit l'image, et le peuple retourna à la prière. Les Litanies ayant été répétées, un changement total

total parut dans ce visage si noir et si confus, dont les traits devinrent soudain sensibles et pleins de vie, comme si à l'instant même un excellent peintre les eût peints : les yeux principalement parurent pleins d'une telle grace, et d'une si grande majesté, qu'ils ravissoient les cœurs. Les paupières supérieures étoient un peu baissées, mais non pas entièrement fermées ; et de cette légère ouverture, on voyoit le vif éclat d'un œil brillant et parlant. On remarqua même formellement que le visage parut alors plus grand presque du double, et qu'il conservoit encore la position que lui a donné le peintre, qui est, comme nous l'avons dit plus haut, un peu tourné vers la gauche, où elle tient entre ses bras l'Enfant Jesus. Ce côté gauche regarde la porte. Cet admirable changement fut si sensible à tout le peuple, et spécialement au docteur Placidi, qui s'étoit approché plus que personne, et qui observoit, avec la curiosité la plus attentive, que tout hors de lui-même, et extasié d'une telle mer-

veille, il s'écria, en levant les bras en l'air : *Vierge sainte, je serai le premier à publier ces prodiges..... Oh, quel miracle! oh, quel miracle!* etc. Et il voulut signer de sa main, comme témoin assermenté, un écrit que nous donnerons dans le sommaire de cet Ouvrage.

On peut aisément s'imaginer les transports et les cris du peuple à la vue de ce faisceau de prodiges, qui se renouvelèrent pendant plusieurs jours, et que la structure informe de cette image, rendoit sans cesse plus merveilleux.

Alors arriva ce changement de position, qui a été formellement déposé par les témoins juridiques. La tête, qui, dans l'origine, regardoit le côté gauche, se retourna du côté droit vers le grand autel, où on conserve le Saint Sacrement. Elle est constamment restée depuis dans cette position; témoins les gens de l'art, qui ont été plusieurs fois la dessiner, tant pour la nouvelle gravure que Franzetti en a donnée l'année dernière dans sa collection, que pour celle dont nous avons

voulu orner cette édition : Rome entière en est également témoin. Les traits du visage, que précédemment on ne pouvoit pas distinguer, sont aussi restés notablement éclaircis, quoiqu'il reste encore quelque chose à desirer à cet égard.

On a vu encore souvent les paupières fermées de ces saints yeux, s'ouvrir, montrant à découvert le globe entier des yeux, qui prenoient alors un vif éclat et une sorte de scintillation merveilleuse, et embrasser trois ou quatre fois de leurs tendres regards, le cercle entier des assistans, dont les cœurs étoient pénétrés jusqu'aux larmes On fit deux neuvaines, l'une avant la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, l'autre avant la commémoration du Rosaire; ce qui embrasse un espace de près de trois mois, depuis le 9 juillet où les prodiges ont commencé à être aperçus, jusqu'au premier dimanche d'octobre. Or, pendant le cours entier de ces neuvaines, auxquelles assista le chanoine Berti, constamment, sur la marche de l'autel, on vit chaque

jour, la glace étant alors ôtée de devant le tableau, les yeux se mouvoir tout autour des spectateurs, de la manière décrite ci-dessus, les paupières se soulever, et laisser à découvert l'œil entier, puis se refermer, comme elles le sont dans la peinture : le peuple l'attestoit et interrompoit chaque fois les prières par ses exclamations et ses cris. La Grace se servit de ce moyen pour opérer plusieurs conversions éclatantes. Le procès verbal fait mention d'une en particulier. J'omets un grand nombre de détails sur lesquels on peut consulter les témoins 32, 38, 42, 72, 82, *etc.*



XIIIe. RELATION.

Image de Notre-Dame des Graces, sur l'unique autel de la vieille Eglise de l'hôpital de la Consolation.

L'IMAGE, dont nous allons parler, est sur l'unique autel qui soit dans la petite église contiguë audit hôpital, du côté du marché, vulgairement appelé *Campo vaccino*. La vénération du peuple, pour elle, est très-ancienne, parce qu'elle est une de celles qu'une pieuse tradition attribue à saint Luc : véritablement la peinture suppose une antiquité bien reculée. Elle est à l'huile, sur bois, d'environ trois palmes de grandeur, représentant le buste de la Sainte Vierge, de face entière, les yeux ouverts et tournés vers les spectateurs. Il y avoit devant une glace, qui n'en altéroit pas la vue, mais qu'on a ôtée dans le temps du mouvement miraculeux des yeux.

Il commença le 15 juillet, tandis qu'on faisoit à Rome les saintes Missions. Dans la soirée dudit jour, deux prêtres (l'un desquels s'en étoit déjà aperçu un peu auparavant), se trouvant présens avec quelques autres personnes, montèrent pour s'en assurer, sur l'autel, et se mirent au niveau du saint visage, avec un cierge qui l'éclairoit parfaitement. Les yeux, qui étoient le principal objet de leur attention, et qui, comme nous l'avons dit, sont très-ouverts, se distinguoient bien plus qu'il n'étoit nécessaire; ils prirent un admirable mouvement, qui ne laissoit aucun doute: car, devenus, comme il arrivoit ordinairement dans ces occasions, plus animés et plus brillans, ils offrirent le spectacle très-sensible du mouvement horisontal des prunelles, qui alloient de l'un à l'autre côté, comme si elles eussent regardé les assistans; et ses regards se succédoient si fréquemment, que dans un court espace de temps, ils ont été vus un très-grand nombre de fois par les deux

témoins cités, qui se communiquoient réciproquement la sensation qu'ils éprouvoient, laquelle étoit toujours conforme; et ils en rapportèrent une telle certitude, qu'ils n'ont pas hésité à l'attester sous la foi du serment. Depuis ce jour, le même mouvement continua à être sensible à toute heure, et dans tous les points de vue. Les jeunes chirurgiens de l'hôpital eurent une occasion particulière d'en être témoins. On sait que le genre de leurs études en physique et en anatomie, les met naturellement sur leurs gardes contre toutes les illusions des sens, et communément ils ne pêchent pas par excès de crédulité en fait de miracles. Néamoins le jeune Antoine Volpi ne se laissa pas ébranler par leur témoignage, et persista à tenir pour certain que tout ce qui lui étoit raconté par ses compagnons et par tant d'autres, étoit l'effet d'une imagination échauffée. On peut d'après cela juger si, lorsqu'il alla pour examiner le fait, il y porta suffisamment de précautions, et s'il choisît un

point d'observation, qui pût le garantir de toute illusion. Il n'étoit pas à plus de trois palmes de distance de la sainte effigie, lorsque fixant l'œil gauche, il y aperçut distinctement différens mouvemens: car d'abord la prunelle prenant une direction perpendiculaire, alla se cacher en grande partie sous la paupière supérieure; ce qui faisoit voir sensiblement au-dessous une plus grande quantité de blanc dans la proportion. Etant ensuite retournée à sa position naturelle, elle prit un mouvement latéral, et se porta à l'angle extérieur de l'œil, où une portion de sa couleur noire étoit cachée, tandis qu'à l'angle opposé, toute la sclérotique, ou partie blanche, restoit découverte. Arrêtée-là l'espace d'une ou deux secondes, elle reprenoit sa place, et environ une autre seconde après, on voyoit recommencer le prodige de la même manière que nous venons de le décrire, en nous servant des mêmes paroles que le témoin. On a vu quelques fois dans cette image se répéter, avec la même continuité,

ce même mouvement miraculeux et plein d'amour, tout le temps de la récitation des Litanies, avec une lenteur et pause si sensible, qu'il étoit impossible de se tromper.

On trouvera le surplus des détails dans la dépositions des témoins 23, 29, 63, 69.

XIVe. RELATION.

Image de Notre-Dame, qui est au coin de la place DELL TARTARUGHE*, vis-à-vis de l'Orme.*

C'EST une opinion commune dans Rome, que cette image de Marie, qui est moderne, et d'un assez bon maître, a acquis, depuis que les prodiges s'y sont opérés, beaucoup plus de graces et de beauté que le peintre ne lui en avoit donné; mais la circonstance d'une plus ou moins grande beauté, n'est pas aussi notable, ni aussi facile à vérifier que l'ont été les changemens arrivés dans l'image de Notre-Dame de la

Lampe, nº. 12. On pourroit aussi douter si une plus grande attention du peuple, excitée par les prodiges qu'il y a vus, n'y a pas fait remarquer des agrémens qui avoient échappés à une médiocre attention. Ces raisons ont empêché les commissaires de chercher à constater ce fait; ils ne se sont attachés qu'à ce qui présentoit la plus entière certitude.

Le prodige, qui a été pleinement vérifié, est le mouvement des yeux, qui, étant représentés modestement baissés, et avec l'expression du recueillement et d'une pudeur virginale, ont paru souvent s'ouvrir en entier, et montrer à découvert de vives et brillantes prunelles, dont le peintre n'a formé qu'une très-petite portion; mais alors on les voyoit entières et semblables, dans leur éclat, à des pierres précieuses, tantôt aller alternativement d'un angle de l'œil à l'autre, comme pour regarder les assistans, tantôt s'abaisser et ensuite s'élever vers le ciel, comme pour lui adresser ses prières. Ces divers mouvemens ont

commencé à être l'objet de l'admiration du peuple, dès la matinée du 9 juillet. Le curé *del Sole*, dans la paroisse duquel est l'image, en fut averti vers midi; il a été un des observateurs les plus assidus et les plus soigneux. Il comparoit en silence, et avec exactitude, les expressions et les transports de la multitude, avec sa propre sensation, toujours conforme au témoignage du peuple. Pendant trois ou quatre jours consécutifs, tous les matins, vers midi, il alloit se placer dans le point de vue le plus favorable, et néanmoins il ne pouvoit se résoudre à donner une entière et ferme croyance à ce qu'il voyoit si clairement, tant il s'étoit mis en garde contre lui-même, tant il craignoit que les transports et les cris du peuple spectateur, n'eussent échauffé son imagination, et produit quelque illusion dans le sens de sa vue. Mais le dernier jour qu'il y alla, pour s'en assurer pleinement, les signes furent si frappans et si incontestables, qu'il fut forcé de joindre sa propre conviction à celle

de la multitude. Les yeux de la sainte image ne parurent plus entr'ouverts, mais entièrement fermés l'un et l'autre. On voyoit les paupières supérieures unies aux inférieures, et elles demeuroient ainsi closes quelque temps. Ce changement, et sa permanence, firent sur son esprit une forte impression. Pour plus grande certitude, il prit une lunette d'approche. Alors, dit-il, je fus témoin d'un bien plus beau spactacle. Je vis soudain les yeux de cette sainte image s'ouvrir avec vélocité, je distinguai bien clairement le mouvement des paupières supérieures ; lorsqu'elles s'élevèrent, je vis le globe entier des yeux, et les prodiges se succédant les uns aux autres, j'en aperçus très-distinctement les prunelles et la partie blanche, que le peintre n'a jamais formées : les yeux étoient vifs, clairs et brillans. Je vis encore le mouvement très-sensible des prunelles, qui s'élevèrent et se cachèrent totalement sous la paupière ; puis un instant après, descendirent et s'élevèrent encore. Ce

mouvement eut lieu deux ou trois fois, après quoi les yeux se fermèrent de nouveau, et s'ouvrirent encore.

Un autre témoin a vu pareillement, en d'autres occasions, l'élévation des paupières et leur abaissement, qui produisoient les mêmes effets ; et M. Sgrilletti, dans la matinée du 9 juillet, y observa une élévation encore plus grande, et vit les yeux promener de tendres regards autour des assistans, se fermer ensuite, puis s'ouvrir, répéter ce mouvement au moins trois fois avec tant de vivacité, et une telle évidence, qu'une personne très-instruite, qu'il nomme, et qui auparavant avoit protesté qu'elle ne croiroit jamais de tels contes, en fut si frappé, qu'elle ne put s'empêcher de fondre en larmes en sa présence. Ce mouvement fut très-fréquent pendant quelques jours : on en voit la continuation dans le procès-verbal. Un témoin a déposé l'avoir vu très-distinctement sept ou huit fois dans un demi-quart d'heure, le matin du 9 juillet, et

autant l'après-dîner. M. Grégoire Lauri l'a vu se répéter très-souvent au milieu des applaudissemens du peuple, qui correspondoient aux sensations qu'il éprouvoit, et qu'il s'étoit rendues indubitables par différentes expériences, faites en divers points de vue, et avec les soins et l'attention les plus réfléchis. Les regards de la Sainte Vierge pénétroient de consolation les cœurs des assistans, et les observateurs ne pouvoient s'arracher de ce touchant spectacle. Ils étoient ravis de voir leurs observations se confirmer par la fréquence du prodige, et par l'attendrissement simultané du peuple. Ainsi le racontent, avec plus d'étendue, les témoins cités, 31, 33, 55, 56, 60, 68, *etc.*



XVe. RELATION.

Statue de Notre-Dame du Rosaire, qui est dans la chapelle domestique de M. Louis Galli.

LES commissaires du Vicariat de Rome, voulant se conformer aux desseins de la Providence, qui, sans doute, a eu de grandes raisons pour opérer des prodiges sur des images renfermées dans des maisons particulières, ont jugé à-propos d'en recueillir les preuves. Nous avons déjà rapporté, au nº. 8, un de ces exemples; on a encore choisi celui que nous allons raconter succintement. Cette statue est une composition de différentes matières, comme presque toutes celles du même genre, qu'on appelle ordinairement *Statues de Lucques*, dont la tête, le col, une petite partie de la poitrine, les pieds et les mains sont de cire, soutenues et fixées par du bois et d'autres appuis

intérieurs : le tout est recouvert d'une longue robe de soie blanche, qui va jusqu'aux talons, et surmonté d'un ample manteau de soie bleue, qui descend le long des épaules, et couvre même la tête, laissant cependant le visage très à découvert. Une guirlande de différentes fleurs d'or et d'argent orne sa tête ; à sa main droite pend un Rosaire, qui est le symbole par lequel on a voulu la caractériser : autour d'elle sont différens ornemens ; sa hauteur est d'environ cinq palmes ; elle est placée sur le rétable de l'autel, dans une niche décente. Les yeux sont de cristal ou d'émail, très-brillans et représentant au naturel le globe entier, tant dans sa partie blanche, que dans le noir des prunelles. Comme ils sont fortement fixés dans la tête, et rendus par-là immobiles, aucune agitation, ou secousse extérieure, ne peut leur imprimer de mouvement qui leur soit particulier, et qui ne leur soit pas commun avec toute la tête à laquelle ils sont attachés. Cependant, non seulement la pieuse

pieuse et nombreuse famille Galli, fut témoin de différens mouvemens opérés dans les yeux de cette vénérable effigie, un très-grand nombre de fois, et pendant plusieurs jours; mais encore beaucoup de personnes étrangères amenées par l'amitié, la dévotion, la curiosité, les ont vus aussi avec admiration, s'en sont assurés parfaitement, et les ont attestés sans aucune crainte d'erreur. Entre autres, le chanoine *de Angelis* atteste que, célébrant à cet autel le divin Sacrifice, il a vu les yeux s'élever et se rabaisser plusieurs fois par un mouvement presque continuel, et qui ne pouvoit donner lieu à aucune méprise, sur-tout à lui qui étoit en face de la sainte image, et si près d'elle. Ce mouvement miraculeux l'attendrit tellement, qu'il revint au moins deux autres fois exprès pour y célébrer la messe, et chaque fois il vit les mêmes choses. Ensuite il changea d'heure, s'y rendit l'après-dîner, et tandis qu'il récitoit le Rosaire à genoux devant l'autel, il vit le même mouvement opéré de

la même manière; ce qui le fit fondre en larmes. Cela arriva à la fin de juillet. Les domestiques de la maison s'étoient cependant déjà aperçus du prodige dès le 9 juillet, et le chanoine Télesfore, priant le 15 devant cette image, avoit vu ses bienheureux yeux s'élever et s'abaisser au moins cinq ou six fois; et s'étant ensuite mis à visiter par dévotion la *via Crucis* (le chemin de la Croix), qui est tracé tout autour de cette chapelle, lorsqu'à chaque station, il en étoit à ce verset: *Sainte Marie, faites que les plaies de mon Sauveur soient imprimées dans mon cœur;* il se retournoit vers la Sainte Vierge, et voyoit chaque fois le miracle se renouveler. On eut ici, comme ailleurs, la précaution d'ôter la glace qui étoit devant la statue, et on vit encore plus clairement le mouvement des yeux qui, non seulement se levoient et s'abaissoient lentement, mais se portoient tout autour des assistans, tandis qu'ils récitoient le Rosaire. Toutes les fois que les témoins déposent avoir admiré ce

changement surnaturel des yeux de Marie, avec toutes les circonstances qu'ils décrivent, ils ajoutent qu'ils comparoient soigneusement leur sensation avec celle de tous les autres spectateurs, et qu'elles se sont toujours trouvées parfaitement conformes. On peut consulter les numéros 37, 40, 41, 43, *etc.*

XVIe. RELATION.

Image de Notre-Dame avec l'Enfant Jesus dans ses bras, placée sous la petite arcade, qui est contre l'Eglise paroissiale de Sainte Marie IN GROTA PINTA.

Aujourd'hui cette image de Marie a changé de place. La dévotion des Fidèles s'étant accrue à la vue des prodiges, qui s'y sont opérés, on l'a placée plus honorablement, comme cela s'est fait pour quelques autres. Avant les prodiges, elle étoit sous l'arcade ci-dessus, dans le mur même de l'église, où on avoit

pratiqué un enfoncement de la profondeur d'environ une palme ; elle étoit entourée d'une vieille et maussade moulure, et sous un mauvais verre : la grandeur du tableau peint à l'huile, sur bois, est d'environ trois palmes romains ; son élévation de terre, un peu plus que la taille d'un homme ordinaire, qui pourroit aisément le toucher de la main. Il représente le buste de la bienheureuse Vierge, de face entière, soutenue par quelques nuages, et donnant à tetter à l'Enfant Jesus, qu'elle tient sur le bras droit. Son visage respire la tendresse maternelle ; il est tourné du côté de son Divin Fils : ses yeux fixés sur lui, sont modestement baissés, et laissent à peine voir une petite portion du globe et de la prunelle : on les voit mieux dans l'œil gauche, dont la paupière supérieure n'est pas aussi baissée que celle de l'œil droit, qui est plus près de l'Enfant. Aujourd'hui le local est changé ; on a élevé un mur de fond en comble sous l'arcade ; on a ménagé un passage, par le moyen de deux petites

portes, qui donnent dans les deux places opposées ; et dans le milieu de cette muraille, on a pratiqué une niche plus décente et mieux ornée : c'est-là qu'on a placé l'image.

Ce fut dans ce même jour, si célèbre, du 9 juillet, que les prodiges commencèrent ici. Quelqu'un s'en étant aperçu, M. Altobelli, curé de l'église, en sortit à l'instant où il entendit les acclamations, que la vue du prodige arrachoit au peuple. Il avoue qu'il n'y rentra que long-temps après, parce que dans ces premiers momens, où les faits n'étoient pas encore bien constatés, il n'avoit que des doutes, craignoit les illusions, se défioit de la chaleur des imaginations, et ne vouloit ni se compromettre, ni autoriser l'erreur par sa présence. Mais enfin, vers une heure et demie après midi, il ne put résister au desir d'entrer dans l'église ; et là, au milieu d'une foule immense, il fut bientôt convaincu par lui-même, que rien n'étoit plus certain que ce témoignage uniforme des specta-

teurs. Les paupières s'étoient élevées bien au-dessus du point que le peintre leur a assigné; en sorte qu'au lieu d'une très-petite portion des yeux, qui a été peinte, et qui est visible dans le tableau, on découvroit alors leurs globes entiers, composés des prunelles bien formées, et de la partie sclérotique, qui les environne : on voyoit ces mêmes prunelles aller d'un angle de l'œil à l'autre, et transporter de joie les assistans par leurs regards. Les paupières s'abaissoient ensuite, recouvroient l'œil, et demeuroient ainsi pendant quelque temps : ce prodige a été répété un grand nombre de fois, dans un court espace de temps. Le capitaine *della Tone*, qui s'est placé très-près de l'image, atteste que, pendant la récitation des Litanies, il a vu, ainsi que tous les autres spectateurs, plusieurs fois le triple mouvement miraculeux, celui qui découvroit la partie des yeux habituellement invisible, celui qui élevoit et rabaissoit leurs prunelles, et celui qui leur faisoit parcourir le cercle des assistans. Le mouve-

ment étoit alors plus prompt que lent, mais toujours très-sensible, aisé à distinguer, et indubitable. Dans d'autres occasions, les paupières s'élevoient et s'abaissoient lentement, comme l'a remarqué entre autres M. Venturi, prêtre distingué, qui en a été témoin trois ou quatre fois, pendant qu'on récitoit les Litanies : le chanoine Fontia l'a vu le même nombre de fois, dans la soirée du 9 juillet. Il s'étoit attaché à ne fixer que l'œil gauche, qui répéta ce mouvement horisontal sans discontinuation : car à peine la prunelle étoit-elle arrivée à un des angles, qu'elle retournoit à l'autre ; et ainsi alternativement, jusqu'à ce que les paupières s'étant abaissées, l'œil demeura légèrement fermé comme il est dans la peinture.

Il y a eu une circonstance remarquable ; elle n'est rapportée qu'une seule fois dans le procès-verbal. Tandis que le curé, M. Altobelli, récitoit publiquement les Litanies, on vit les yeux de la Ste. Vierge se fermer entièrement, les paupières

se réunir aux paupières inférieures, et demeurer ainsi tout le temps que dura cette prière. On a encore attesté que depuis ce temps-là, le coloris de cette sainte image étoit devenu plus brillant, et qu'il conservoit encore cet éclat et cette beauté qu'on ne lui connoissoit pas précédemment. Mais la preuve canonique de l'état précédent, n'ayant point été faite, nous laisserons ce fait dans le degré de crédibilité qui lui appartient. On peut sur le surplus consulter les témoins 46, 49, 62, 79, *etc.*



XVIIe. RELATION.

Notre-Dame du Carmel dans sa nouvelle Chapelle de l'église de St. Martin AI MONTI.

LE monastère des Carmes de l'antique observance, appelé St. Martin-aux-Monts, est connu à bien des titres. Il possède l'ancienne et très-célèbre église de St. Martin, qui est une des plus belles églises de Rome, sur-tout depuis les nouveaux et magnifiques embellissemens qu'on y a faits dans ces derniers temps. Un de ses principaux ornemens, est la nouvelle chapelle que le peuple appelle Notre-Dame du frère Elie, du nom d'un bon frère de cet ordre, qui a recueilli de la piété des Fidèles, les sommes considérables, qui ont servi à cette entreprise. Le tableau, qui est placé sur l'autel, à la hauteur de terre, d'environ dix palmes, est peint à l'huile; son auteur est ancien, mais

incertain. Il représente la Sainte Vierge, le visage penché sur son Divin Fils, qu'elle tient sur son bras gauche, et qu'elle regarde avec amour. L'œil gauche de la Vierge est un peu dans l'ombre : on le distingue cependant bien. Il est très-ouvert, ainsi que l'œil droit, qui paroît davantage, parce qu'il est dans la lumière, et que sa direction est presque horisontale. Une glace très-nette et fort belle couvre le tableau, et sert à en faire distinguer encore mieux toutes les parties, ainsi que les traits du visage.

Dès le 15 juillet, jour auquel on se préparoit à célébrer la fête de Notre-Dame du Carmel, qui est le 16, on voyoit le prodige s'opérer sur cette image, particulièrement dans l'œil droit, qui est plus exposé à la vue : la prunelle alloit se perdre sous la paupière supérieure, et revenoit ensuite à sa place. Ce mouvement se répéta souvent, surtout lorsque, pendant la récitation du *Salve, Regina*, on en venoit à ces paroles: *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte* (Tournez

vers nous vos yeux miséricordieux); ou lorsqu'on invoquoit Marie sous le titre de *decor Carmeli* (gloire du Carmel) On a même observé et vérifié avec soin, qu'alors le blanc de l'œil jetoit un vif éclat; ou comme le dit le P. Pevérelli, qui monta sur une échelle, pour voir de plus près, qu'il étinceloit d'une lumière si vive, si resplendissante et si belle, qu'il fut obligé de se tenir fortement à l'échelle, pour n'en point tomber, tant il fut frappé de ce spectacle, et pénétré des divers sentimens qui s'élevèrent en lui. Monsieur l'évêque d'Isaurie, qui resta environ une demi-heure de suite sur la marche de l'autel, vit aussi plusieurs fois très-distinctement ce changement évident de l'œil droit, sur lequel il avoit fait auparavant avec réflexion ses observations, se servant d'une lunette pour s'assurer davantage de l'état naturel et de la position du globe de l'œil, relativement aux paupières; et il lui étoit impossible d'avoir des doutes, quand il voyoit la prunelle disparoître tour-à-tour, quoique le

mouvement s'opérât avec une telle lenteur, qu'il étoit imperceptible, comme nous l'avons déjà remarqué dans d'autres occasions. D'autres ont été témoins d'une direction différente dans le mouvement des yeux, qui, pendant la récitation des Litanies, passèrent plusieurs fois d'un angle à un autre, parcourant le cercle des spectateurs : alors la prunelle s'enfonçoit tellement dans le coin de l'œil où elle alloit, qu'on ne la voyoit plus. Elle reparoissoit ensuite, pour se porter dans l'angle opposé, et ses tendres regards excitoient dans le peuple les sentimens de joie et de confiance, dont nous avons parlé ailleurs, sentimens qu'il exprimoit par des cris de joie, et par ses invocations ordinaires ; et pouvoit-il en être autrement ? Son temoignage se trouvoit toujours conforme à la sensation des observateurs les plus attentifs. On en verra le détail dans les dépositions des témoins 48, 50, 67, 74.

XVIIIe. RELATION.

De Notre-Dame du Mont-Carmel, comme la précédente, dans la chapelle intérieure du Noviciat du même couvent de Saint-Martin.

Le couvent de St. Martin possède un autre trésor dans une seconde image de N.-D. du Carmel, dont nous allons parler; elle est plus grande que la précédente : sa hauteur est de six palmes. Elle est le tableau principal de la chapelle intérieure du noviciat, peinte à l'huile, sur toile : elle représente la Ste. Vierge assise, tenant entre ses bras l'Enfant Jesus, qui présente le scapulaire au bienheureux Simon Stoch, général de l'ordre des Carmes. Il seroit difficile de dire quelle est la direction des yeux du tableau, parce que les paupières sont presque fermées, et qu'on n'aperçoit qu'un trait, qui indique plutôt qu'il ne montre la cou-

leur noire des prunelles Il étoit donc impossible de se tromper à l'apparition du prodige, qui commença le 12 juillet, pendant la neuvaine qu'on faisoit à Notre-Dame du Carmel. Les novices, qui s'y trouvèrent présens, avant l'arrivée du P. Pevérelli leur maître, avoient eu la consolation de l'admirer plusieurs fois, lorsque la communauté, presque toute entière, y accourut aussi, et fut témoin que les paupières, qui dans la peinture sont fermées, s'élevoient et laissoient à découvert le globe entier des yeux, qui se refermoient ensuite comme des yeux vivans; mais avant de se refermer, ils lançoient des regards si sensibles, qu'ils arrachoient un cri universel, et attendrissoient tous les spectateurs jusqu'aux larmes. Le mouvement étoit rapide, car il se renouveloit trois ou quatre fois, dans l'espace de deux minutes environ. La sainte et compatissante Vierge se prêtoit tellement aux vœux et aux prières des assistans, qu'il suffisoit de l'invoquer sous son titre de *Mère du Carmel*, pour

voir le prodige se renouveler à l'instant. Il a eté déposé par un des témoins, qu'il suffisoit aussi de faire un acte de contrition : on se retournoit ensuite vers la sainte effigie, et elle ouvroit les yeux, et répétoit les mêmes regards de miséricorde. Que de précautions n'ont pas été prises par les observateurs soigneux, dans une chapelle intérieure, où ils avoienr toute liberté, et n'étoient point gênés par la foule du peuple! M. d'Auribeau, après avoir choisi les meilleurs points de vue, monta enfin sur l'autel. Un autre s'approcha également, changea souvent de poste, pour observer pendant plusieurs jours, et remporta une entière conviction, après avoir été plus de vingt fois témoin du prodige. Il y en a qui attestent l'avoir vû plus de cent fois dans l'espace de douze ou quinze jours, qui furent les premiers : alors il étoit plus fréquent; mais il y a des preuves qu'il duroit encore le 22 janvier 1797. On trouvera tout cela plus en détail, et plusieurs autres circonstan-

ces, dans les dépositions des témoins 48, 50, 74, 84, *etc.*

XIXe. RELATION.

Image du Crucifix, dessiné sur du papier. Il est honoré dans l'église parroissiale de S. Jean IN AINO.

CETTE image n'est point une peinture sur toile, ni sur bois, mais un simple dessin fait au crayon rouge, sur un grand nombre de feuilles de papier, qui réunies ensemble, composent la figure d'un crucifix, d'une grandeur presque colossale : il paroît bien plus grand que le fameux crucifix du *Guide*, qui est exposé à la vénération des Fidèles, sur le grand autel de S. Laurent *in Lucina*. Le curé Gasparri, qui a fait l'acquisition du dessin dont nous parlons, et qui l'a placé dans sa paroisse, est en état de prouver que c'est l'esquisse elle-

même du *Guide*, qui lui a servi de modèle pour le beau crucifix de S. Laurent. En 1788, on a réuni toutes les feuilles de papier qui composent cette esquisse ; on les a collées sur du bois, et placées contre la muraille, à main gauche en entrant dans l'église, entourées d'un beau cadre, et sous un châssis de glaces. L'Auteur a voulu représenter la bienheureuse Agonie du Divin Jesus : sa tête est un peu élevée vers le Ciel, où se portent ses regards, pour remettre entre les mains de son Père, son ame désolée. Les yeux ont une grandeur proportionnée au dessin, et sont très-visibles; cependant, une partie des prunelles se trouve cachée sous la paupière supérieure, comme il est naturel quand on regarde en haut; mais il en reste à découvert une portion suffisante et bien sensible, sur-tout dans une figure comme celle-ci, qui est plus grande que nature. Il y avoit déjà quelques jours que M. Gasparri croyoit remarquer dans le visage de cette sainte image quelque changement.

Dès le dimanche 10 juillet, elle lui paroissoit plus blanche, plus claire que par le passé, et n'avoit plus cette couleur rousse que le temps avoit fait prendre au papier : la chose commença à lui faire impression, lorsqu'après de fréquentes inspections, il reconnut que ce changement étoit permanent. Les jours suivans, il vit le mouvement des prunelles, qui s'élevoient et s'abaissoient souvent, et d'autres fois se portoient d'un angle de l'œil à l'autre. Une observation en produisoit une autre ; leur exactitude alloit toujours croissant. Des épreuves variées et réitérées lui persuadèrent que le prodige étoit digne d'attention ; mais il n'entendoit rien dire de semblable à personne, et cependant l'image étoit exposée à tous les regards et à la vénération publique. Quelques jours s'écoulerent ainsi. Il crut sagement qu'étant curé de cette église, et propriétaire de cette précieuse image, il ne devoit pas, suivant les lois de la prudence, être le premier à divulguer le miracle, et que, si J.-C.

vouloit le manifester, il se serviroit d'un moyen moins suspect que lui. Le raisonnement étoit juste; car le Seigneur ne manque pas de moyens pour exécuter ses desseins et manifester ses œuvres. En effet, le jeudi 14 juillet, l'église se remplit en un instant, et les prodiges se firent voir à tout le monde. Le Peuple exprimoit hautement les sentimens de son cœur : les uns pleuroient à chaudes larmes, les autres donnoient tous les signes de la componction et de la contrition, les autres s'épuisoient en cantiques de louanges à notre Divin Rédempteur. Alors pour ôter tout prétexte aux moindres chicanes, on fit ôter les châssis de vitres qui étoient devant l'image. Le mouvement des yeux parut alors plus visiblement : il étoit tantôt perpendiculaire, tantôt circulaire : les exclamations du peuple attestoient chaque changement que tout le monde voyoit avec une évidence complète. Pendant un mois environ la foule continua dans l'église, que souvent il fallut laisser ouverte jusque bien avant

dans la nuit; preuve que le prodige duroit encore, et principalement les vendredis. On sait positivement qu'il eut encore lieu le 2 janvier de cette année 1797.

La blancheur et la clarté que le visage avoit acquises au commencement, ont persévéré, et ont fait apercevoir quelques gouttes de sang autour de la tête et au-dessous de la couronne d'épines, qu'on n'y avoit jamais remarqué auparavant. L'image est restée long-temps sans châssis; et pendant ce temps-là, plusieurs personnes firent un grand nombre d'expériences plus particulières, à des jours et à des heures différentes, qui les convainquirent de la certitude du miracle. Ils virent plusieurs fois les yeux du Christ se baisser vers les assistans, et promener autour d'eux leurs regards. Ce mouvement n'étoit ni lent ni bien rapide, et il étoit très-sensible, soit dans l'œil droit, soit dans l'œil gauche, suivant qu'on fixoit plus particulièrement l'un ou l'autre. On peut consulter les dépositions des témoins 53, 55, 58, 59, *etc.*

XXe. RELATION.

Notre-Dame du Rozaire, placée dans le mur, appelée l'Arcade della Ciambella.

Cette image est placée au-dessus d'une arcade qui soutient un vieux mur, bâti entre deux maisons particulières, dans le voisinage de l'église de Ste. Marie *in Monterono*. Elle y est enfoncée à la profondeur de deux bons doigts, et est entourée d'un petit châssis qui soutient la glace qu'on y a mise, pour la défendre des injures de l'air, sans en empêcher la vue. Il y avoit tout autour des ornemens de fort mauvais goût, qui ont été changés depuis le prodige. La peinture est à l'huile, sur toile, de la grandeur d'environ trois palmes et demi, son élévation de terre d'environ quinze. Cette proportion la rend très-visible. La Vierge a dans sa main droite, qui est un

peu soulevée, le saint Rozaire, et de la gauche elle soutient son Divin Fils, l'Enfant Jesus : les yeux de la mère et de l'enfant sont sensiblement ouverts, et regardent le peuple. La circonstance qui donna lieu à s'apercevoir du prodige, le 9 juillet, est particulière. Un artiste, grand homme de bien, très-dévot envers cette image, dont il prend soin depuis longt-emps, venoit d'entendre parler des miracles qui avoient commencé à éclater ce jour là même en plusieurs images, et il sortoit de son atelier de sculpture qui est dans le voisinage, pour en aller visiter quelques-unes, lorsque passant devant celle-ci, il y remarque quelques toiles d'araignées, prend aussitôt une échelle, y monte, et nétoye la glace avec son mouchoir. Une autre personne qui étoit en bas, voyant les yeux de la Vierge s'ouvrir et se fermer, cria au miracle ; en même temps les larmes lui vinrent aux yeux, et elle paroissoit tout hors d'elle-même. En effet, en regardant principalement l'œil gauche, qui est du

côté de l'Enfant Jesus, au lieu de le voir ouvert, comme il l'est toujours, on le voyoit entièrement fermé, la paupière supérieure étoit descendue sur celle d'en bas. Plus de 200 personnes étoient accourues à l'instant, les Litanies avoient eté entonnées, et les spectateurs y mêloient leurs cris et leurs vives acclamations, étant tous à la fois témoins du prodige, qui se répétoit à chaque instant d'une manière bien sensible. Les paupières des deux yeux s'abaissoient lentement, se fermoient tout-à-fait; ensorte que le globe entier des yeux, tant la partie blanche que la partie noire des prunelles, étoit entièrement couvert, et demeuroit ainsi l'espace d'un *Ave, Maria* environ; après quoi les paupières remontoient, mais bien plus rapidement qu'elles n'étoient descendues.

Depuis neuf heures du matin de cette première journée, et bien avant dans la nuit, ainsi que le jour suivant, et pendant trois semaines, ce fut autour de cette image, toujours même affluence de peuple,

applaudissant de mille manières, priant, invoquant, et attestant ce même mouvement miraculeux : le actes en font foi. Le duc de Lente fut un de ceux qui, pour mieux s'en assurer, montèrent sur l'échelle qu'on avoit laissé auprès de l'image à cet effet. L'avocat Celestini en fit autant, et à cette proximité, ils furent plus d'une fois témoins du prodige. Ils virent encore un autre mouvement très-sensible : la prunelle alloit d'un coin de l'œil à l'autre, comme pour regarder les assistans, et ce mouvement céleste embellissoit l'image et lui donnoit l'air de la vie. Le mouvement des paupières a été attesté par M. Guttierez, prêtre, qui l'avoit vu très-distinctement, et avoit éprouvé en l'observant une émotion bien vive, ainsi que tous les spectateurs : il vit pendant une demi-heure entière, les paupières s'ouvrir et se fermer presque sans interruption. Une telle durée et une telle répétition rendent l'erreur presque impossible. Voyez ce que disent les témoins 51, 52, 54, 68, *etc.*

XXIe. RELATION.

Image de Sainte Marie, sur la place des Saints Apôtres, sous l'arcade contiguë au palais Bracciano.

Il est arrivé à cette image depuis les prodiges qui s'y sont opérés, ce qui a eu lieu à l'égard de la seizième : on l'a changée de place, pour la placer plus honorablement. Avant cette époque, qui fut notre grand jour 9 juillet, elle étoit suspendue tout simplement au mur latéral du palais occupé par M. le Cardinal Hertzan, sur le coin, vis-à-vis le palais Bracciano, dans la rue qui va de la place des SS. Apôtres au cours. Elle est aujourd'hui placée au milieu de l'arcade qui réunit les deux palais susdits, contre un mur qu'on a orné de peintures et de dessins en stuc. Le tableau est peint à l'huile, grand d'environ deux palmes et demi, élevé

de terre d'à-peu-près deux palmes audessus de la taille ordinaire d'un homme. Il représente le buste de la Ste. Vierge, les mains jointes au milieu de la poitrine, et la tête un peu penchée vers la droite : les yeux sont modestement baissés. On aperçoit entre les paupières un trait noir qui indique les prunelles ; mais on ne voit rien de toute la partie blanche. Il y avoit dessus, et il y a encore une glace qui n'en empêche pas la vue, le lieu étant très-éclairé et bien découvert. Ce fut donc le 9 juillet, un peu avant midi, qu'on commença à y admirer le prodige, et il y a été vu constamment, de la manière la moins équivoque ; car les paupières prenant un mouvement lent, sans vibration ni tremblement, (circonstance qui a toujours eté observée ici et dans toutes les autres images) s'élevoient et découvroient, nous pouvons bien le dire, un œil tout neuf et formé miraculeusement, dans lequel on distinguoit parfaitement la partie noire et la partie blanche du globe, comme dans un œil hu-

main et vivant qui auroit été médiocrement ouvert ; et comme si ces deux prodiges n'eussent pas suffi, on en voyoit un troisième et un quatrième ; car ces vivantes prunelles promenoient lentement leurs regards, et ensuite la paupière se rabaissoit, et l'œil se remettoit à sa place. M. Benini, habile artiste, y fit ses observations avec exactitude, tantôt ne fixant que l'œil droit, tantôt le gauche tout seul, et ensuite les deux à la fois. Il a vu se renouveler très-souvent les mouvemens miraculeux que nous venons de décrire. Il avoit choisi un point de vue favorable ; il étoit sur ses gardes contre les effets qui pourroient être produits dans le sens de sa vue par la lumière, la glace et les autres causes étrangères : spectateur silencieux, il comparoit son indubitable sensation avec le témoignage uniforme que les assistans rendoient de la leur au même instant : accord parfait qui étoit pour tous ceux qui surent observer ces faits admirables, suivant les

règles de la critique, une prompte démonstration d'une évidence commune à tous les spectateurs. On pourroit dire la même chose des observations qui ont été faites le lendemain 10 juillet, par d'autres témoins juridiques, l'un desquels fait mention de la précaution qu'il prenoit de distraire et de promener de temps en temps sa vue sur d'autres objets, quand il craignoit qu'elle ne s'altérât en la fixant. Les yeux ainsi rafraichis et devenus plus fermes et plus sûrs, il a été très-souvent témoin de l'élévation et de l'abaissement des paupières, et de l'apparition d'un œil entier que le pinceau d'un homme n'avoit jamais formé. Le P. Louis, Augustin déchaussé, qui vint avec ses confrères novices, vit la même chose, ainsi qu'eux tous; et tandis qu'ils le voyoient, les autres spectateurs témoignoient ordinairement par leurs exclamations qu'ils le voyoient aussi. Le jeune religieux observa avec esprit toutes ces circonstances qui pouvoient avoir rapport avec le phénomène miraculeux dont il

étoit témoin; et refléchissant en lui-même, il remarquoit que les cierges étant plus bas que le visage de la Vierge, leur lumière ne pouvoit pas produire l'apparence de ce mouvement; qu'elle ne pouvoit pas non plus être attribuée à l'éblouissement de la vue, ou à la réflexion du soleil, etc. : car toutes les regles du raisonnement et de l'optique persuadent que dans tous ces cas, le mouvement n'eût pas été exempt de vibration, et qu'il eût paru prompt, rapide, et non pas lent et tranquille comme étoit celui-ci; de plus, que non seulement les yeux, mais toutes les autres parties du visage, auroient été aussi l'objet de cette même illusion. Car un homme sensé ne comprendra jamais que le nez, par exemple, ou les levres, ne dussent pas paroître se remuer, lorsque lesdites causes extérieures auroient excitées dans le spectateur cette sensation : et cependant il est certain que, ni lui, ni aucun autre de ceux qui ont observé, n'a vu communément d'autre mouvement dans les saintes

images que celui des yeux. M. C. Zirach a déposé une circonstance particulière Quelquefois les paupières s'étant élevées, l'œil demeuroit dans cet état ouvert et bien visible pendant l'espace d'un *Ave, Maria*, et plus, avant de se refermer ; ce qui excitoit dans l'assemblée une émotion singulière, qui se manifestoit par des cris et des larmes : preuve de l'accord de toutes les sensations. Voyez ce qu'ont dit les témoins 56, 64, 85, 86, de la liste.



XXIIe. RELATION.

Image de Sainte Marie, sous le titre de Mère de la Grace et de la Miséricorde, sur le mur latéral du palais DELLA CONSULTA.

CETTE image se conserve dans une espèce de petite chapelle pratiquée dans le mur, sous une grille de fer, ordinairement ouverte dans le jour : elle est peinte à fresque, de grandeur presque naturelle. La Ste. Vierge est représentée assise, tenant sur son bras gauche l'Enfant Jesus, qui a dans sa main la figure du monde : les yeux sont ouverts et presqu'en face des spectateurs, qui peuvent aisément distinguer toutes les parties d'un tableau aussi grand, dont rien n'empêche la vue, et qui n'est élevé de terre qu'un peu plus de la hauteur d'un homme, placé d'ailleurs dans un lieu bien éclairé. Il est dans la rue qui va

de la place Quirinale au *Boschetto*, en face de la porte cochère du Monastère de S. Marie-Madeleine ; tout autour il y a des ornemens en stuc, de forme ovale.

Ce fut encore le 9 juillet que cette image commença à être miraculeuse, non en ouvrant les yeux qui sont peints tout ouverts, mais par le mouvement des deux prunelles, qui a été très-fréquent, et dans différentes directions. Le témoin nº. 4, atteste les avoir vu dix ou douze fois dans l'espace d'un demi quart d'heure, s'élever verticalement, se cacher sous la paupière supérieure, et redescendre à leur place. M. Dell'oste a vu le même mouvement les jours suivans, et dans le temps des saintes Missions. D'autres fois, le visage a paru en différentes manières, comme animé, et ayant tous les signes de la vie.

Lorsque le P. Felletti, Dominicain, y alla le premier jour avec M. le marquis Filonardi, il se plaça avantageusement au milieu de la foule, et eut la précaution de ne fixer les yeux du tableau que des instans, afin

afin de maintenir sa vue ferme.
» Alors, dit-il, au bout de quelque
» temps, et après avoir comparé
» plusieurs fois mes sensations avec
» les témoignages éclatans que le
» peuple rendoit des siennes, on
» vit clairement un prodige admi-
» rable, qui étoit le mouvement
» rapide et horisontal du globe des
» yeux, dont les prunelles se por-
» toient tout autour des assistans,
» d'un angle à l'autre, comme pour
» les regarder tous. J'ai vu une
» autre fois, dit-il encore, étinceler
» dans les yeux un feu brillant
» comme une étoile ; ils ne parois-
» soient plus peints sur le mur :
» c'étoient les yeux vifs d'une per-
» sonne vivante, et bien portante ;
» et s'il m'est permis de le dire,
» je croyois voir les yeux d'un
» Ange. Dans le même temps un
» autre prodige accompagnoit celui-
» là. J'avois d'abord remarqué que
» la couleur du tableau étoit ter-
» reuse ; mais alors il prit une vé-
» ritabe couleur de chair, et j'ob-
» servai que le visage étoit devenu,
» ainsi que les yeux, celui d'une

» personne vivante, et dans la fleur
» de la jeunesse et de la santé :
» c'étoit un mélange de blanc et
» de couleur de rose vif et brillant,
» qui charmoit les regards de tous
» ceux qui y faisoient attention ».

Les spectateurs recevoient alors tous à la fois, au fond de leur cœur, une forte secousse, qui leur arrachoit un cri général, et souvent des ruisseaux de larmes. Le pieux et grave religieux que nous avons cité, dit à cet occasion, qu'ayant pris sur lui pendant quelque temps de rester spectateur silencieux, et de comparer en lui-même ses propres sensations avec celles d'autrui, il se sentoit ensuite poussé comme par un mouvement spontané plus fort que lui, auquel ne pouvant résister, il joignit sa voix aux exclamations du peuple, et levant les bras, se mit à crier : *Vive Marie !* Je ne dois pas oublier de dire que dès le premier jour où l'image s'est montrée miraculeuse, on ôta la glace qui étoit devant, ainsi qu'on en a usé presque partout ; et il arriva que la personne, qui à cet effet

étoit montée sur une table, et essuyoit avec son mouchoir le peu de poussière qui s'étoit glissée en dedans, vit avec la plus grande évidence, et une surprise égale, les saints yeux de cette image dont il étoit si près, passer d'un angle à l'autre, comme il a été raconté avec détail par le 7[e]. témoin. On peut le consulter avec ceux des n[os]. 4, 30, 67, *etc.*

XXIII[e]. RELATION.

Image de Notre-Dame, dans la chapelle domestique du palais Bolognetti.

Ce n'est que postérieurement à celles dont nous avons déjà parlé, que cette image s'est manifestée miraculeuse : elle étoit alors placée dans un arrière cabinet ; on l'a transportée depuis dans l'oratoire domestique. C'est une copie d'un beau tableau de *Guido Reni*, qui

est dans le même palais ; elle a été faite récemment par le fameux Chevalier Conca. La peinture est à l'huile, sur toile, de la grandeur de ce qu'on appelle vulgairement *toile d'empereur :* son cadre est de bois doré : elle représente le buste de la Ste. Vierge de grandeur naturelle, les mains jointes devant la poitrine, la tête élevée, les yeux tournés vers le ciel et bien ouverts. Ce fut le 20 août 1796, après midi, que, les deux époux Bolognetti étant dans cette pièce reculée, dont nous avons parlé, avec leurs filles mariées, M. Pichi, avocat, et d'autres personnes, le mouvement miraculeux des yeux commença à se faire voir. Les deux prunelles s'élevoient lentement, gravement, posément, et se cachoient presque en entier sous les paupières supérieures. Après y être restées peu de temps, elles reparoissoient et descendoient pour reprendre leur place ordinaire. On courut aux fenêtres ; les persiennes furent ouvertes, afin de faire entrer dans la chambre la vive lumière du soleil

presque en son midi. On n'en vit que mieux le prodige ; il parut plus sensible à tout le monde. Les prunelles prenant encore un autre mouvement, se portoient d'un angle de l'œil à l'autre, comme lorsque nous voulons regarder les objets qui sont autour de nous. On se servit alors d'une excellente lunette, pour mieux s'assurer du prodige, et on en eut la même certitude, pour ne pas dire une plus grande. La déposition du docteur Pichi, est conforme à ce qui vient d'être raconté. Il étoit présent ce même dimanche 20 août; et il ajoute que les assistans pénétrés de la plus tendre dévotion à la vue d'un tel miracle, se mirent à réciter en commun les Litanies, et que tout le temps que dura cette prière, on vit, non pas une ou deux fois, mais presque continuellement, cette élévation, cet abaissement, et ces regards des saintes prunelles. Un autre témoin juridique l'a vu également un grand nombre de fois, et son ame en éprouvoit toujours une vive émotion. Le docteur en

médecine Capelletti, fit ses observations, presqu'anatomiques, dans les derniers temps, et après la translation de l'image dans la chapelle ; car les prodiges continuèrent dans ce nouveau local. Il en a été témoin à différens jours, et plusieurs fois chaque jour, et a constamment éprouvé que le témoignage des assistans étoit parfaitement conforme aux circonstances qu'il voyoit lui-même et qu'il admiroit. Ces prodiges ont eu 15 jours de la plus grande fréquence : il y a eu ensuite des interruptions ; mais ils duroient encore le 8 décembre. C'étoit principalement les samedis et les jours consacrés à quelque fête de la Ste. Vierge, qu'ils se faisoient voir. Voyez dans les actes les détails fournis par les témoins 39, 45, 65, 66, *etc.*



XXIVe. RELATION.

Image de Notre-Dame des Douleurs, Place MADAME, *au coin vers St. Jacques des Espagnols.*

JE ne sais par quelle raison cette image de Ste. Marie est la seule dont on ne trouve point la description matérielle dans un procès-verbal qui peut passer pour un modèle d'exactitude et de critique dans toutes ses parties ; mais cette omission n'a rien d'essentiel et ne peut nuire à la perfection d'un tel ouvrage. Elle tombe sur un tableau qui est exposé à tous les regards, sur une place publique, dans le centre de Rome, dans la partie la plus fréquentée, et où chacun peut à tout instant le voir et l'examiner.

La Compassion de la Ste. Vierge y est exprimée par tous les traits de son visage, et par des larmes qui coulent sur ses joucs : il est peint à

l'huile, sur toile, de forme ovale. Il représente le buste de la Mère de Dieu, la tête et les épaules couvertes d'un double voile : la face n'est point entière ; elle est médiocrement tournée vers la droite ; la joue gauche est par conséquent dans la lumière du tableau et se voit presque en entier : les yeux sont un peu élevés vers le Ciel (les prunelles par conséquent plus près de la paupière supérieure que de l'inférieure) ; ils sont ouverts et bien visibles, car le tableau est assez grand et peu élevé. La glace qui y est ordinairement en fut ôtée pour la même raison que dans les autres images thaumaturges. On en vouloit rendre la vue plus libre, plus naturelle, et ne pas laisser ce vain prétexte à ceux qui voudroient un jour prendre la peine d'instruire les ignorans et grossiers habitans d'une ville telle que Rome, sur les différentes porosités du verre, et sur la théorie de la réflexion et de la réfraction des rayons.

Bien à l'abri de ces effets, Catolli qui est un amateur de peinture,

vit très-distinctement les yeux de notre image aller de l'un à l'autre côté, comme si elle eût voulu regarder les assistans. Quand il y accourut, il trouva une grande quantité de monde qui récitoit les Litanies. Instruit comme il l'est, il choisit un point de vue très-favorable, et joignant sa voix et ses prières à celles du peuple, il fixoit les yeux du tableau; et même pour éviter l'inconvénient de regarder un objet double, et s'assurer davantage en regardant le plus visible, il se borna à observer l'œil gauche qui, comme nous l'avons dit, paroît en son entier et est très-éclairé. Apeine avoit-on récité quelques versets des Litanies, qu'il vit le mouvement circulaire de la prunelle de ce même œil gauche d'une manière si sensible, quil ne lui resta aucun doute sur la vérité d'un prodige qu'il entendoit en même temps attester chaque fois par les applaudissemens du peuple. Car tous les spectateurs à la fois interrompant par un cri général la récitation des prières, tous à l'unisson s'écrioient: *Vive Marie! Voyez,*

voyez ; voila ses yeux en mouvement, etc. Le témoin cité, confesse ingénument qu'il ne peut attester si le peuple spectateur vouloit par ces expressions, signifier qu'il voyoit le prodige s'opérer dans les deux yeux. Quant à lui qui, pour ne pas distraire sa vue, s'étoit fixé à l'œil gauche tout seul, il comprit seulement très-bien, que tous les spectateurs voyoient précisément comme lui, et au même instant que lui; comme aussi lorsqu'ils cessoient leurs exclamations, ou se remettoient à continuer dévotement leurs prières, ils lui donnoient bien à entendre qu'ils ne voyoient plus rien, non plus que lui; et toujours les cris et les exclamations recommençoient précisément à l'instant où lui-même recommençoit à voir le prodige. Il ne dit rien du temps précis où il a vu ce qu'il dépose; mais il paroît que les miracles ont dûs ici avoir lieu avant le milieu de juillet, à cause de la circonstance qui a été remarquée par M. D'Auribeau, qu'on étoit alors dans le fort des missions. Celui-ci, obser-

vateur très-attentif et très curieux, a dit aussi avoir vu le même prodige plusieurs fois à 2 ou 3 jours différens. Il fixa ses regards sur l'œil droit qui étoit le plus éclairé, et il suivit tout le mouvement de la prunelle, qui tournant horisontalement, alloit peu-à-peu se plonger tout entière dans l'angle intérieur, et reparoissoit ensuite avec la même lenteur, pour reprendre sa place naturelle. Pendant tout ce temps là, l'expression de la tristesse du visage devenoit plus vive. D'autres, dans d'autres occasions, ont remarqué le mouvement perpendiculaire des prunelles, qui s'élevant lentement, alloient se cacher sous les paupières supérieures, reparoissoient ensuite, et revenoient à la position que le peintre leur a donnée. Ce prodige s'est répété plusieurs fois : il a été vu 3 ou 4 fois dans l'espace d'un quart d'heure, d'une manière très-sensible à tout le monde, suivant la déposition du témoin 59, d'accord en cela avec ceux des n°s. 71, 48, 11, *etc.* cités plus haut.

XXVe. RELATION.

Image de Notre-Dame, dite de GUADALUPÉ, *dans l'Eglise Collégiale de St. Nicolas* IN CARCERE TULLIANO.

CETTE pieuse image, si propre à inspirer la plus tendre dévotion, est exposée à la vénération des Fidèles, sur le rétable de l'autel dédié à S. Jean-Baptiste, qui est la première chapelle à main droite en entrant par la porte principale de ladite église de S. Nicolas. Sa forme rappelle le miracle fameux et touchant à qui elle doit son origine; miracle arrivé au Mexique, dans l'Amérique méridionale, où le sanctuaire de Guadalupé est très-célèbre: car la très-Ste. Vierge s'est peinte en quelque sorte elle-même dans cette figure, lorsqu'elle arrangea dans le manteau grossier de l'humble Jean Diego de Quaulstitlan les roses miraculeuses et les autres fleurs qu'elle

lui avoit ordonné de cueillir sur le Tepejacac, et qui imprimèrent miraculeusement sur cette toile auparavant si vile, la belle éffigie qu'on voit encore, et qu'on vénère à *Guadalupé :* monument perpétuel de ce prodige, et objet d'une singulière vénération parmi ces peuples. (1) Elle est donc restée empreinte sur cette espèce de manteau, étendu dans l'air et soutenu par un homme, et représente la figure entière de Marie, ayant sous ses pieds le symbole du croissant que nous fournit l'Ecriture, et qui est l'indice de sa beauté originelle et des consolations qu'elle nous apporte. *Pulchra ut luna, electa ut sol :* (Belle comme la lune et pure comme le soleil). La Reine des Anges y paroît dans la première fleur de sa jeunesse ; ce qui rapelle l'idée de son immaculée Conception : sa tête est élevée, mais d'une manière naturelle, qui n'ôte rien à l'air d'humilité et de

(1) On peut voir la relation abrégée, qui a été imprimée à Rome, en 1792, sous le titre de *Breve Relazione.*

recueillement qu'elle exprime. Les yeux modestement baissés et sans aucune direction déterminée, sont sufisamment ouverts; car les paupières supérieures en couvrent environ la moitié, et laissent apercevoir une partie bien sensible des prunelles et du blanc qui est autour. Les mains sont jointes devant la poitrine : la peinture est à l'huile, sur toile ; elle est d'un bon auteur moderne, de la hauteur d'environ 5 palmes d'architecte, et large à proportion. C'est un présent fait à l'église, il y a peu d'années, par un saint prêtre, ex-Jésuite, mort à présent, et qui desiroit vivement propager dans le cœur des Fidèles, la vénération et le culte de la Ste. Vierge dans cette effigie imraculeuse.

Le 15 juillet, les prodiges y commencèrent, et parurent à tout le monde si évidens, qu'en un instant l'église fut remplie, et qu'on sonna les cloches, comme pour annoncer une solemnité. Les assistans étoient pénétrés de la plus douce consolation, en voyant le mouvement pres-

que continuel des prunelles qui, sans vélocité ni lenteur, mais semblables à celles d'une personne tranquille qui regarde autour d'elle, alloient comme naturellement de l'un à l'autre côté, et s'enfonçoient alternativement dans les angles opposés de l'œil, et reprenoient ensuite leur place. A la vue d'un prodige si surprenant (dit M. Reboa, archiprêtre de cette église, qui y étoit accouru au son des cloches), je me sentis d'abord pénétré d'une sainte horreur : elle diminua peu-à-peu, et fit place dans mon cœur à une si grande douceur, à une telle consolation, que je n'ai pas de termes suffisans pour l'exprimer : elle ne peut être comprise que par celui qui l'a éprouvée. Depuis ce temps-là l'église fut tellement fréquentée par un si grand nombre de personnes de tout état et condition, qu'on peut dire qu'elle n'a pas cessé un instant d'être pleine; et pendant plusieurs jours, on fut obligé de la laisser ouverte nuit et jour. Le prodige continua à s'opérer pendant le reste de juillet; et le témoin ci-

dessus atteste que pendant ctte quinzaine, il l'a vu de ses yeux se répéter un nombre *infini* de fois, à différens jours, et à des heures et dans des circonstances différentes. Le peuple, en même temps, rendoit comme à l'ordinaire, par ses acclamations, un témoignage toujours conforme; et cela est remarqué aussi par le P. Christophe Devalle-Petra, professeur de Théologie dans le couvent des Capucins, qui y vint le dimanche 17 juillet. Il fit une attention particulière à la position ordinaire des yeux de cette sainte image, et se plaça près d'elle, dans un point de vue favorable, d'où il pouvoit observer les plus petites circonstances. Ce bon religieux avoit étudié à fond les règles de l'optique, et il avoit réfléchi sur la meilleure manière de se préserver de toute illusion, d'autant plus qu'il n'avoit aucune prévention en faveur de cette image qu'il n'avoit jamais vue. Ayant bien fixé et remarqué l'intervalle que laissoient entr'elles les paupières entr'ouvertes, il se mit à prier Dieu, les yeux baissés, pour

maintenir

maintenir sa vue fraîche, et il attendoit le moment d'observer le prodige lorsqu'il lui seroit annoncé par les cris ordinaires du peuple, *le voilà, le voilà.* En effet, quelques momens après il entendit une voix universelle s'écrier, *Vive Marie!* Levant alors tranquillement les yeux, je vis, dit-il, toutes les lois de la nature renversées, et j'observai que ces yeux exprimés avec des couleurs sur une toile, commençoient miraculeusement à s'ouvrir, et que les paupières supérieures conduites par un mouvement lent, grave et majestueux, s'élevoient jusqu'à laisser apercevoir distinctement leur prunelle toute entière environnée de la partie blanche. Je vis de plus que lesdites paupières restèrent ainsi ouvertes au moins l'espace de quatre secondes, et s'abaissèrent ensuite avec la même majesté, la même gravité, la même lenteur pour reprendre leur situation. Touchés, comme on peut l'imaginer, d'un tel spectacle, les assistans fondoient en larmes : c'étoient des larmes bien

douces; ils poussoient des cris de joie, de reconnoissance et de repentir. Rien n'étoit plus édifiant que la foi simple et vive de ce bon peuple, qui, dès que l'admirable prodige avoit cessé, faisoit cette prière naïve à la meilleure des Mères : *Marie, Ste. Marie, faites nous la grace de le revoir encore :* et la Reine des Cieux daignoit, par son ineffable bonté, lui donner cette consolation; elle ouvroit de nouveau les yeux, et promenoit sur lui ses regards maternels. Des observations plus multipliées, et qui demandoient de la patience, ont été faites par un artiste ingénieux, qui eut bien de la peine à s'approcher du tableau, et qui, après avoir percé la foule, eut la consolation en arrivant de voir ce mouvement des paupières, et les tendres et aimables regards de Marie, les yeux se baisser ensuite, et quelques minutes après le prodige recommencer. Il étoit alors sur la marche de l'autel du côté de l'Evangile; de là il passa au côté opposé, pour se donner un nouveau point de vue; et là il vit

encore deux ou trois fois la même chose et de la même manière. Le samedi suivant, même épreuve de sa part, même succès. Deux témoins juridiques attestent absolument la même chose : ils s'étoient placés fort près, et ils eurent, à plusieurs reprises, la certitude la plus complète. Le dernier dit que les paupières restèrent élevées pendant un *Ave, Maria* environ, avant de reprendre leur place ; et raisonnant tous les deux suivant les bonnes règles de l'optique, ils remarquent que ni la lumière du soleil, ni celle des cierges ne pouvoient, soit par réverbération, soit par réfraction, produire l'apparence de ce merveilleux phénomène, qui, dans ce cas là, eût été inégal, inconstant, irrégulier, ou absolument fixe et sans changement. Voyez sur cet objet le témoin 83, et sur les interrogations relatives, ceux des nos. 77, 78, 80, 82, *etc.*



XXVIe. RELATION.

Image de Notre-Dame des Douleurs, au coin de la Place du Jesus, vis-à-vis l'église, dans la rue Papale.

QUELQUE soit le nombre des misères et des péchés dont nous nous reconnoissons coupables devant Dieu, et pour lesquels nous implorons ses miséricordes dans toutes nos tribulations, personne ne peut refuser à Rome la gloire de s'être toujours distinguée par une dévotion très-spéciale à la Reine du Ciel, Marie Mère de Dieu ; mais cette dévotion a dû nécessairement s'accroître beaucoup dans ces derniers temps, et elle a été en effet tellement ranimée par les prodiges admirables qui viennent d'être racontés, qu'il semble que nous soyons devenus à un titre nouveau les enfans de cette tendre mère, et Dieu veuille que Rome, dans quelque circonstance

que la providence la place, n'oublie jamais ces jours de protection et de graces, et que le souvenir des fléaux dont il aura plû au Tout-puissant de se servir pour nous visiter dans sa juste colère, passe à nos neveux avec le souvenir d'une si grande miséricorde! Le triste récit de nos malheurs, en présentant à la postérité un grand exemple de la Justice divine, lui rapellera les grandes marques de bonté que Marie nous a obtenues, pour nous fortifier dans la tribulation, nous soutenir dans la tentation, nous faire concevoir l'espérance d'un temps plus favorable à la tranquillité de l'Eglise de Jesus-Christ. En attendant ces jours plus heureux, Rome laissera un monument public de sa reconnoissance bien inférieure, hélas! à de si grands biensfaits. C'est la quantité immense de nouvelles images de la Ste. Vierge qui a été ajoutée aux anciennes, que nous avons embellies, décorées et répandues dans toutes nos rues et dans nos places depuis l'époque des prodiges. La magnificence des or-

nemens surpasse tout ce qui existoit auparavant. Des lampes somptueuses brûlent toutes les nuits, et ce signe de piété a de plus contribué à la sûreté publique, en éclairant cette immense capitale sans aucun embarras, ni aucune charge pour le souverain. On diroit que Marie, la plus tendre des mères, a voulu témoigner qu'elle agréoit ces nouveaux témoignages de la dévotion des Romains, en renouvellant récement sur une de ces images, les prodiges qu'on avoit admiré l'an passé dans tant d'autres effigies. Je veux parler de celle de Notre-Dame des Douleurs, qui va nous occuper. Elle venoit d'être faite aux dépens de quelques personnes pieuses du voisinage, et il y avoit peu de jours qu'on l'avoit placée dans le lieu susdit, lorsqu'on y a admiré les prodiges dont les procès-verbaux font foi. Cette dévote peinture a été enchâssée au milieu d'un groupe de divers ornemens en stuc : elle est à l'huile, sur toile, grande d'environ quatre palmes, représentant le buste de la Vierge, avec l'ex-

pression de la douleur, le cœur percé d'une épée, symbole de son amère tristesse ; la tête est un peu élevée, et les yeux sont ouverts et tournés vers le ciel. Une glace bien claire n'en empêchoit pas la vue, tant parce qu'elle étoit neuve, qu'à cause de la fraîcheur des couleurs : on l'a depuis ôtée à l'apparition du prodige, pour mieux s'en assurer. Il eut lieu, la première fois, le jour même de l'Epiphanie de Notre-Seigneur, cette année 1797. Les témoins commencèrent à s'en apercevoir après-dîner ; ils venoient à l'exercice de la bonne mort, qui se faisoit dans l'église du Jesus, l'Epiphanie étant tombée un vendredi cette année-là.

Lorsqu'un des témoins entendu juridiquement s'y trouva vers les deux heures et demie, il y avoit déjà une grande foule qui récitoit les Litanies, et dont les acclamations, renouvelées de temps en temps, attestoient la vue du prodige : il étoit du même genre que ceux qui, l'année précédente, avoient eu lieu le plus fréquemment. Les cercles noirs, qui figu-

rent les prunelles, s'élevoient peu-à-peu, et sans nuire à la beauté du visage, se cachoient sous la paupière, tellement et si sensiblement, qu'il ne restoit plus d'autre couleur visible que la blanche. Toute question sur le fait étoit donc terminée; la partie noire des prunelles, que tout le monde y voit, quand les yeux sont en repos, avoit entièrement disparu : elle reparoissoit ensuite avec la même lenteur, et se restituoit à sa place. Le témoin indiqué l'a vu deux fois dans le peu de temps qu'il y resta. Y étant revenu après l'exercice, il y trouva une plus grande foule encore; et quand il put venir à bout de se placer avantageusement, il eut de nouveau la consolation de voir deux autres fois l'admirable mouvement de ces beaux yeux, tel que nous l'avons décrit, au milieu des acclamations du peuple entier, qui le voyoit et l'attestoit. C'est de la même manière, et après différentes expériences, que l'a vu aussi quatre jours après M. Rollini, prêtre pieux et grave, né dans le Brésil : il avoit été

été amené par le desir d'en être témoin ; mais il ne put pas d'abord se procurer une certitude entière. Le jour commençoit à baisser, et la foule l'avoit empêché de s'approcher assez pour suppléer au défaut de lumière ; il lui restoit donc un certain fond de doute, si ce qu'il croyoit avoir véritablement vu, n'étoit pas un effet naturel opéré, ou dans un corps interposé, ou par ce corps lui-même. Ce ne fut donc que dans la matinée suivante, du 11, qu'étant revenu exprès à 9 h. où il faisoit parfaitement clair, il eut toute la facilité de faire les plus scrupuleuses observations, après s'être placé avantageusement ; et il vit, avec toute la certitude dont les choses humaines sont susceptibles, le noir des prunelles se perdre sous la paupière, et demeurer ainsi l'espace de trois secondes, avant de commencer à reparoître pour retourner à leur place. On ne voyoit donc plus alors que le blanc des yeux, et un changement si sensible rendoit le fait incontestable. Il vit ensuite ces mêmes yeux se

voiler, pour ainsi dire, et se fermer pendant quelques instans, où l'on n'apercevoit plus ni leur noir, ni leur blanc, s'ouvrir ensuite et reparoître. Pendant ce temps-là, une sainte horreur parcouroit tout son corps et ses veines; elle étoit mêlée de tous les sentimens qu'on suppose aisément devoir être produits dans une ame, quand le Tout-Puissant se rend sensible, et comme présent et visible par son opération dans une œuvre surnaturelle.

Les remarques d'un excellent prêtre, M. Vadorini, ont été les mêmes. Il avoit fait, pendant deux jours, les observations les plus exactes; mais elles n'avoient pas produit en lui cette parfaite assurance, qu'il croyoit nécessaire dans un fait de cette nature. Enfin, dans la matinée du 9 janvier, il vit le prodige avec une certitude, qui ne laissoit plus lieu à aucun doute. Non content de le voir par lui-même, il s'assuroit encore mieux de sa sensation, en la comparant avec celle d'un de ses voisins. Les prunelles de la sainte image s'éle-

vèrent comme nous l'avons déjà décrit, et lui offrirent ensuite un autre spectacle, celui d'un mouvement horisontal : elles se retiroient dans l'angle de l'œil, et s'y cachoient totalement, ensorte qu'on ne voyoit plus que le blanc du globe ; elles retournoient à leur place, peu de temps après. Cette circonstance a eu lieu plusieurs fois ; elle a été déposée par un autre témoin juridique, qui, pour simplifier ses observations, les avoit bornées à l'œil gauche.

Le 10 janvier, M. Mangiatordi, avocat, théologien et professeur de droit canonique dans l'Archi-Gymnase romain, s'étoit aussi fixé à l'œil gauche, qui est le plus apparent. Il observa cependant l'œil droit, qui resta immobile ; mais dans l'autre, il vit très-distinctement, dans l'espace d'un petit nombre de minutes, un mouvement presque continu et régulier de la prunelle à droite et à gauche : ce qui lui suggéra une pieuse réflexion, qui peut bien trouver sa place ici. « Ayant observé, dit-il, ce

mouvement miraculeux, dans l'œil gauche de cette image et de celle de St. André *della Valle*, dont la poitrine est aussi transpercée d'une épée du même côté gauche, je pensois que, peut-être, par ce rapport d'identité de côté, la Ste. Vierge vouloit nous rappeler ces paroles que l'Eglise lui applique : *O vous qui passez, voyez s'il y a une douleur égale à la mienne!* Et par le moyen de ces paroles, nous retracer le douloureux martyre que son ame a souffert pendant la Passion, et à la Mort de son Divin Fils, afin que nous ayons souvent présentes à la pensée les peines cruelles qu'elle a endurées pour nous ».

La déposition du chanoine Berti est peu différente de celles-ci, si ce n'est dans cette circonstance que, pour mieux s'assurer de ce qu'il voyoit déjà, il fit usage encore d'une excellente lunette, et qu'il vit parfaitement l'ascension complète de la prunelle. Si on veut de plus amples détails, on peut consulter les dépositions des témoins 59, 61, 15, 81, 82, *etc.*

Nous voici cependant arrivés à la fin de la narration de ces prodiges si étonnans que le Tout-Puissant a multipliés sous nos yeux. Plaise à ce grand Dieu d'y ajouter celui de la componction de nos cœurs brisés de douleurs, et ramenés à lui par une pénitence sincère, entière et persévérante! N'est-ce pas là en effet ce qu'il veut de nous? Demandons-lui cette grace par la tendre intercession de la Reine des Vierges, Mère de Jesus-Christ, auquel, ainsi qu'au Saint-Esprit, soit honneur et gloire dans tous les siècles.



DECRETUM approbationis, die 28 Februarii 1797.

CORAM Eminentissimo et Reverendissimo D. Julio Maria Tituli S. Sabinæ S. R. E. Presb. Cardinali della Somaglia, S. D. N. PP. in alma urbe Vicario generali, romanæque curiæ ejusque sub-urbiorum et districtus judice ordinario, meque notario infrascripto.

Comparuit R. D. Canonicus Candidus Maria Frattini promotor fiscalis tribunalis dicti E. et R. D. Cardinalis Vicarii, et dixit, se usque, et sub die prima octobris anni proximi præteriti 1796. Delegatum fuisse ab Eminentia sua in judicem ad effectum efformandi juridicam inquisitionem pro comprobando prodigioso motu oculorum in quam-pluribus sacris imaginibus, præsertim beatissimæ Virginis Mariæ, ut fama ferebat, in hac alma urbe patefacto. Hoc munus alacri, lubentique animo à se susceptum, summa sedulitate fuisse usque nunc continuatum, ac sub

interrogatoriis à se datis fuisse examini subjectos sex suprà octoginta testes ex omni crdine advocatos, ex quorum dictis, satis superabundeque comprobatam fuisse veritatem ante-dicti mirabilis, prodigiosique eventus in infrascriptis viginti sex sacris imaginibus, nempe :

Sanctissimi Crucifixi in Eccl. paroch. S. Joannis *in Ayno.*

S. Crucifixi in domo privata D. Joannis Baptistæ Pucci posita e conspectu ven. regiæ ecclessiæ B. Mariæ *de Anima.*

Beatissimæ Virginis Mariæ sub titulo misericordiæ vulgo nuncupat *dell' Archetto.*

B. Virg. Mariæ, quæ colitur in ara S. Crucifixo dicata in ecclesia archiconfraternit, Nativitatis D. N. Jesu Christi, nuncupat. *Degli Agonizzanti.*

B. Virg. Mariæ in cœlum assumptæ in sacello eidem dicato in ecclesia S. Mariæ *de Vallicella* RR. PP. congregat. Oratorii.

B. Virg. Mariæ sub symbolo ejus Immaculatæ Conceptionis in sacello eidem dicato in ecclesia monialium S. Silvestri *de Capite.*

B. Virg. Mariæ expressæ in tabulâ pictâ exhibente adventum Spiritus S. Paraclyti, ac existente in altero sacello dictæ ecclesiæ.

B. Virg. Mariæ publicæ venerationi expositæ in ara principe ecclesiæ S. Nicolai *Lotharingiorum.*

B. Virg. Mariæ sub titulo gratiarum, positæ in ecclesiâ dicto nomini dicatâ, adnexa archi-hospitali S. Mariæ *Consolationis.*

B. Virg. Mariæ vulgo nuncupat. *della Lampade*, in sacello eidem dicato in ecclesia S. Joannis Calybitæ RR. PP. ordinis S. Joannis de Deo, vulgo *fate bene de Fratelli.*

B. Virg. Mariæ denominat. *di Guadalupe* existentis in sacello S. Joanni Baptistæ dicato in collegiata et parochiali ecclesia S. Nicolai *in carcere Tulliano.*

B. Virg. Mariæ in ara Sacelli interioris Tyrocinii RR. PP. Carmelitarum antiquæ observantiæ S. Martini *in Montibus.*

B. Virg. Mariæ sub titulo Carmeli in sacello recenter constructo ac eidem dicato

ad latus aræ principis ecclesiæ S. Martini *in Montibus*.

B. Virg. Mariæ modo existentis in ara sacelli privati illustrissimæ domus *Bolognetti*.

Simulacri B. Virg. Mariæ sub titulo S. Rosarii in ara sacelli privati D. Ludovici Galli ratiocinatoris sac. montis pietatis de urbe.

B. Virg. Mariæ nunc positæ in ara sacelli privati in palatio vulgo nuncupat *Impressa de Lotti*.

B. Virg. Mariæ sitæ in pariete domus in via vulgo nuncupat. *delle Murate*.

B. Virg. Mariæ sub titulo dolorum positæ in pariete domus in vico, qui a platea S. Andreæ de valle ducit adostium domus RR. PP. Theatinorum.

B. Virg. Mariæ sub titulo dolorum expressæ, ac positæ in pariete domus in platea *Jesus*.

B. Virg. Mariæ sitæ in rudere arcus, qui extat in via nuncupat. l'arco *della Ciambella*.

B. Virg. Mariæ in pariete domus positæ in via denominat *dell'Olmo.*

B. Virg. Mariæ in vico nuncupat *della Consulta* in pariete palatii sub hoc nomine indicati.

Simulacri B. Virg. Mariæ positi subtus arcum existentem in via prope januam lateralem ven. Eccl. S. Mariæ *de Vallicella.*

B. Virg. Mariæ existentis subtus arcum nuncupat *di Bracciano* in platea SS. XII. Apostolorum.

B. Virg. Mariæ subtus arcum adnexum parietibus sanctæ Eccl. parochialis S. Mariæ *Cryptæ pictæ.*

B. Virg. Mariæ sub symbolo dolorum in angulo domus existentis in platea nuncupat. *Piazza Madama.*

Dixit insuper, simile prodigium, ut fertur, evenisse in pluribus aliis sacris imaginibus. B. Mariæ Virginis, cujus comprobatio, si exciperetur per alios testes legaliter examinandos, nimis in longum protraheretur hujusmodi inquisitio nec fidelium devotioni fieret satis, quibus summo-

pere cordi est, ut quam primum ante dicti prodigii relatio in lucem edatur. Instituit idcircò penes Eminentiam suam, ut super præmissis, ejus auctoritatem, et decretum imponere, ac facultatem vulgandi dictam relationem typis impressam impertiri dignetur.

Et exhibito per me notarium Eminentiæ suæ prædictæ inquisitionis autographo ad effectum perpendendi, examinandi, atque recognoscendi, illud in ejus manibus reliqui. Reversus verò ego idem notarius sub hodierna die 28 mensis februarii ad eundem E. D. Cardinalem Vicarium, ea, quæ decet reverentia, illud requisivi, atque rogavi, ut super præmissis, animum suum aperiret ac Eminentia sua petitioni ante dictæ satisfaciendo dixit, se attente perlegisse juratas testium depositiones, illorumque dicta sedulo examinasse, ac adhibito etiam juxtà sac. Concilii Tridentini præscriptum sess. 25, de invocatione Sanctorum, non nullorum théologorum, aliorumque piorum virorum Concilio, decrevit ac decernit : ante dicti prodigiosi motus ocu-

lorum in suprà indicatis sacris imaginibus veritatem fuisse atque esse comprobatam, ideòque illius relationem typis impressam, una cum decreti præsentis apographo, evulgandi ad majorem Dei gloriam, ac ergà sanctissimum Dominum Notrum Jesum Christum Redemptorem Crucifixum, ejusque Beatissimam Matrem Virginem Mariam devotionem in Christi fidelibus augendam, benigne in Domino concessit atque impertitus fuit, non solùm præmisso, sed et omni alio meliori modo.

Datum, etc. prædicta hac die 28 Februarii, anni 1797.

JULIUS MARIA, Cardinalis della Somaglia Vicarius.

Infrà FRANCISCUS MARI, Notarius, ut suprà deputatus.

DÉCRET d'approbation, donné le 28 Février 1797.

PARDEVANT Monseigneur l'Eminentissime et Révérendissime Jules Marie della Somaglia, Cardinal-Prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de sainte Sabine, Vicaire général de N. S. P. le P. dans la ville de Rome, juge ordinaire de la cour de Rome, de ses faubourgs et du district, et moi notaire, soussigné;

S'est présenté le révérendissime chanoine Candide Marie Frattini, procureur-fiscal du tribunal dudit E. et R. Seigneur, Cardinal-Vicaire, lequel a dit que le premier octobre de l'année dernière 1796, il a été délégué par son Eminence, comme juge, à l'effet d'informer juridiquement sur le mouvement merveilleux des yeux, qui, comme on le disoit, s'étoit manifesté dans un grand nombre de saintes images de cette ville de Rome, particulièrement dans celles qui représentent la Bienheu-

reuse Vierge Marie ; qu'il avoit accepté très-volontiers cette commission ; qu'il avoit continué de la remplir jusqu'à présent avec le plus grand soin; qu'il avoit interrogé, suivant les formes du droit, 86 témoins de tout état, assignés à cet effet, et que leurs dépositions constatoient, d'une manière suffisante et surabondante, la vérité dudit événement admirable et miraculeux dans les vingt-six images ci-dessous dénommées ; savoir :

Du très-saint Crucifix dans l'église paroissiale de St. Jean *in Aino.*

Du très-saint Crucifix dans la maison de *Jean-Baptiste Pucci*, située vis-à-vis l'église royale N. D. *de Anima.*

De la très-sainte Vierge, sous le titre de la Miséricorde, dite vulgairement *dell'Archetto.*

. . . .

A dit de plus que le bruit public étoit que le même prodige étoit arrivé dans plusieurs autres images de la Bienheureuse Vierge Marie ; que si on vouloit entendre juridiquement de nouveaux témoins sur ces

faits, l'information traîneroit trop en longueur, et qu'on ne satisferoit pas la dévotion des Fidèles, qui ont souverainement à cœur de voir paroître au plutôt la relation desdits événemens miraculeux; qu'en conséquence, il a fait instance auprès de son Eminence, pour qu'elle daignât interposer son autorité, et donner un décret sur ce qui vient d'être exposé, et accorder en même temps la faculté de rendre ladite relation publique, par la voie de l'impression.

Et moi, notaire, ayant exhibé à son Eminence l'original de ladite information, je l'ai laissée entre ses mains, pour qu'elle pût en prendre connoissance, et l'examiner mûrement. Etant retourné chez l'Eminentissime Seigneur Cardinal-Vicaire, aujourd'hui 28 du mois de février, je lui ai redemandé le susdit original, avec tout le respect dû à son Eminence, et l'ai prié de dire ses intentions, relativement à ce que dessus. Et son Eminence, voulant bien faire droit à ladite demande, a dit qu'après avoir lu attentivement les dépo-

sition des témoins assermentés, et examiné avec soin leurs réponses, et après avoir pris, suivant ce que prescrit le saint Concile de Trente, sess. 25. de l'*Invocation des Saints*, l'avis de quelques théologiens et autres personnes pieuses, elle a décreté et décrète, que la vérité dudit mouvement miraculeux des yeux, dans les saintes images ci-dessus dénommées, a été et est prouvée; et que, pour la plus grande gloire de Dieu, et pour augmenter la dévotion des Fidèles, envers Notre-Seigneur et Rédempteur Jesus-Christ crucifié, et sa très-sainte Mère la Vierge Marie, elle a accordé la permission de faire imprimer et de rendre publique la relation dudit prodige, ainsi que le présent décret, non seulement de la manière susdite, mais de toute autre meilleure manière.

Donné, etc. ledit jour 28 février 1797.

JULES MARIE, Cardinal-Vicaire della Somaglia.

FRANÇOIS MARI, notaire délégué, comme il est dit ci-dessus.

Observation

Observation du Traducteur.

Le docteur Marchetti a fait imprimer, à la suite de son ouvrage, la liste des témoins ; nous ne la donnerons pas ici : ce sont des noms inconnus à la plupart des lecteurs français. Cette liste est très-imposante, par la qualité des personnes prises dans tous les états de la société. Outre un grand nombre de saints et savans religieux, de prêtres graves, pieux et instruits, on y voit des artistés distingués, des hommes de toutes les professions, qui supposent le plus de lumières, des gens de tout âge, de toutes les classes, des négocians, des marchands, des bourgeois, des nobles, des princes, des évêques, des cardinaux. Cette liste est divisée dans l'auteur en trois parties.

La première comprend seulement les noms des 86 témoins, qui ont été entendus jusqu'ici dans l'information juridique, et dont les dépositions sont insérées dans le procès-verbal.

La seconde contient les noms des 88 témoins, cités comme tels par

les premiers dans le procès-verbal.

La troisième est de 327, qui se sont présentés d'eux-mêmes au commissaire, pour être examinés et entendus juridiquement, et qui, en en attendant qu'on les cite à comparoître, ont donné leur signature; les uns avec offre ou promesse de serment, les autres le faisant déjà comme témoins oculaires; ceux-ci de tel fait, ceux-là de tel autre, arrivé en quelqu'une des 26 images, dont on a vu la relation. Qu'on juge de l'étendue qu'auroient eu les procès-verbaux, si on avoit voulu y insérer les dépositions de ces 415 témoins, au-delà des 86 qui ont été entendus. Une telle surabondance de témoignages, sur des faits déjà invinciblement prouvés, n'eût rien ajouté à leur évidence.

Nous avons donc pour les vingt-six images, dont on a vu la relation, 501 témoins qui se sont mis en avant. Combien d'autres ne se sont pas présentés, qui, s'ils étoient cités, déposeroient également, sous la foi du serment, ce qu'ils ont vu et admiré.

Lesdites vingt-six images ne sont pas les seules de Rome qui ayent été miraculeuses : on en compte plus de 80 autres, dont l'examen juridique n'avoit pas eu lieu encore à l'époque où écrivoit le docteur Marchetti, l'un des premiers esprits et des savans les plus éclairés de ce siècle. Les troubles survenus depuis à Rome, auront empêché sans doute qu'on en suivît l'information; mais on en a les relations au tribunal du Vicariat de Rome : relations signées par un grand nombre de témoins, dont les uns ont accompagné leur signature d'un serment; les autres offrent de le faire, et tous y sont disposés. Ces témoins sont au nombre de 461. Voilà donc 962 témoins empressés de se présenter, pour attester les prodiges qu'ils ont vu, et que le peuple entier a vu avec eux.

Le docteur Marchetti donne une notice abrégée de la plupart de ces 80 et tant d'images; mais cette notice est si succinte, que nous avons cru inutile de la traduire : les vingt-six relations suffisant à l'édification

des pieux lecteurs, qui est l'objet que nous nous sommes proposés, ainsi que celui de les engager à prier Dieu pour nous.

Par la même raison, nous ne traduisons point une appendice très-courte, qui termine l'ouvrage du docteur Marchetti. Les mêmes miracles, qui ont eu lieu dans un grand nombre de saintes images à Rome, ayant également eu lieu, tant avant qu'après, dans plusieurs villes et pays de l'Etat pontifical; les cours épiscopales respectives en ont fait informer, et en ont acquis les preuves juridiques. Quelques-uns de ces faits miraculeux ont été publiés dans des relations imprimées; d'autres ont été transmis à Rome dans des manuscrits en forme authentique; et c'est pour que la postérité ne soit pas exposée à en perdre l'édifiant souvenir, que notre auteur dit en avoir donnée une courte notice: mais cette notice ne pourroit guère ajouter parmi nous à la conviction et à l'édification qui résultent de l'information faite sur les vingt-six images de Rome.

LETTRE

DU DOCTEUR MARCHETTI A Mgr.....

Traduite de l'Italien.

Rome, 23 novembre 1800.

MONSEIGNEUR,

DEUX lettres de votre illustrissime et révérendissime Seigneurie ; l'une au Cardinal-Vicaire, l'autre au Cardinal Antonelli, et une troisième de Ch. l'Abbé Ocampo à Ch. l'Abbé Xuarez, m'ont fait connoître des objets qui intéressent bien vivement ma reconnoissance, puisqu'elles m'apprennent que vous voulez bien faire quelque usage de mes productions pour le bien de l'Eglise. Sans doute, Monseigneur, vous avez réçu de M. le Cardinal-Vicaire, le catalogue de mes petits ouvrages. S'il en étoit quelqu'un dans le nombre qui vous fût agréable, et qu'il me soit possible de vous le faire parvenir, vous voudrez bien là-dessus me notifier

vos ordres, que j'exécuterai avec grand plaisir. Tous les émigrés les plus estimables, et particulièrement M. l'Evêque de Senez, avec lequel j'entretiens une étroite correspondance, confirment tous les jours la haute idée que j'ai conçue de vos grandes et rares qualités. Votre retraite de huit ans dans la solitude, qu'a illustré le séjour de St. Ignace, et les ouvrages utiles à la Religion, que vous travaillez à faire connoître, prouvent de plus en plus combien cette idée est juste et bien fondée. Daigne le Seigneur bénir votre religieuse sollicitude, et lever les obstacles que les bons ouvrages ne manquent pas d'éprouver de la part de l'impiété si répandue dans ces malheureux jours! Il étoit bien naturel que les prodiges qui se sont opérés à Rome en 1796, trouvassent dans les impies, des contradicteurs très-acharnés; mais la Providence en a procuré mille nouvelles preuves, dans un temps où un démenti fondé, donné à ces prodiges, et la rétractation de quelqu'un des témoignages qui avoient été rendus à leur vérité, auroit été,

pour l'impiété, un triomphe : mais, ni à Rome, ni dans toute l'Italie, où cent mille personnes avoient déposé avoir vu, de leurs propres yeux, il ne s'en est pas trouvé, même une seule, qui ait osé avancer le contraire, non pas même lorsqu'elles ont été, comme le célèbre *Angelucci*, décorées de l'écharpe consulaire.

Dans le Directoire romain de cette année, à la page 33, au 9 de juillet, jour de l'époque de nos miracles, on a continué de marquer *Festum Beatæ Virginis Mariæ dupl. maj. cum lect. ut ad nives.* (Fête de la bienheureuse Vierge Marie, doubl. maj. avec des leç. comme dans la fête de la Ste. Vierge aux neiges), ainsi qu'on a commencé de la célébrer, en mémoire des mêmes prodiges, dès l'an 1797, et qu'on a continué sous la République, en 1798, avec un office et une messe, qui auroient été même entièrement propres, et qu'avoit déjà préparé la congrégation des Rits, si la désolation qui est survenue ne l'avoit empêché.

J'apprends, Monseigneur, que vous

pensez à procurer la traduction de mes autres ouvrages. Je ne vous dissimule pas que votre suffrage me console beaucoup dans le Seigneur, en me faisant concevoir une plus grande espérance d'être de quelque utilité à la Religion.

Je ne laissera donc pas, tout indigne que je suis, de supplier le Dispensateur éternel, de donner sa bénédiction à mes ouvrages, et quelque récompense à leur auteur. Si l'on avoit imprimé à Paris la traduction de quelques-uns d'eux, quand Monseigneur Spina, mon ami très-particulier, sera sur le point de retourner en Italie, voudriez-vous avoir la bonté d'en obtenir un exemplaire, par le moyen de vos correspondans, et de le faire passer entre ses mains ? Prions le Seigneur de répandre abondamment sa bénédiction sur l'importante et difficile affaire que ce digne Prélat a été chargé de traiter en France : c'est le Seigneur qui fera tout.

Je joins à cette lettre le décret du Vicaire, qni établit la fête du 9 juillet. Il est bon encore que vous sachiez que la sacrée congrégation

congrégation des Rits, par un décret du 23 août 1800, que j'ai sous les yeux, a accordé à l'un et à l'autre clergé de la terre de Pacombara, dans le diocèse de Sabine, le même office et la même messe, pour le 27 juillet; jour auquel, en l'année 1796, on y vit le prodige dans un tableau de Notre-Dame de Pitié.

J'ai encore l'honneur de vous prévenir qu'après avoir imprimé l'ouvrage des prodiges, je découvris deux mouvemens insignes, qui peuvent confirmer que des prodiges de la même espèce que les nôtres, se sont opérés autrefois; il conviendroit de les insérer dans le discours préliminaire, ou du moins, s'il étoit déjà imprimé, de les placer à la fin de l'ouvrage; vous ferez à cet égard ce que vous jugerez à propos.

Recevez, Monseigneur, l'hommage de mon respect, et daignez vous souvenir de moi au saint autel.

De votre illustrissime Seigneurie,

Le très-humble et très-obéissant serviteur. MARCHETTI.

CONCESSIO

Officii cum Missa, etc. pro utroque clero Urbis.

JULIUS Maria Tituli S. Sabinæ sacræ romanæ Ecclesiæ Preb. Card. della Somaglia sanctiss. dom. nostr. Papæ Vicarius generalis, etc.

Cum sanctissimus Dominus noster *Pius Sextus*, Pontifex maximus humilimimas preces sibi ab illustrissimo et excellentissime d. principe don Abbundio Rezzonico, Urbis senatore, *nomine etiam populi romani*, oblatas pro concessione universo clero romano officii et missæ in honorem Beatæ Virginis Mariæ, sub titulo ejus patronicii recitan. et celebran. die nono mensis julii cujus libet anni *in memoriam admirabilis et prodigiosi motus oculorum, eo die elapsi anni* 1796, *in multis deiparæ imaginibus hic in urbe incepti et ad plures dies continuati*, nostro ar-

bitrio benignè remittere dignatus fuerit; cumque preces similes nobis étiam fuerint porrectæ, ex parte R. D. Camerarii cleri romani nomine RR. DD. Urbis parochorum, nos utendo facultatibus ab eodem sanctissimo dom. nostr. Papa nobis tributis; et suprà dictis petitionibus annuendo concedimus, ut à clero Urbis sæculari necnon à religiosis utriusque sexus quotannis in die nono julii officium cum missa in honorem Beatæ Mariæ Virginis, ut in festo ejus Patrocinii sub ritu duplici majori recitari possit et valeat.

Datum ex ædibus nostris, hac die 24 junii anni 1797.

J. M. Card. della Somaglia, Vicarius
Canonicus, PHILIPPUS LIBERTI,
Secretarius.

Romæ, ex Typ. R. Cam. apost. 1797.

CONCESSION

D'un office et d'une messe, etc. pour l'un et l'autre clergé de Rome.

JULES MARIE de Somaglia, Cardin. Prêtr. de la sainte Eglise romaine, du titre de sainte Sabine, Vicaire général de notre très-Saint Père le Pape, etc.

Notre très-Saint Père le Pape, Pie VI, souverain Pontife, ayant reçu une très-humble supplique de l'illustrissime et excellentissime prince, don Abbundio Rezzonico, sénateur de Rome, parlant au nom du peuple romain, tendante à accorder à tout le clergé Romain un office et une messe à l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie, sous le titre de son *Patronage* pour être récitée et célébrée le 9 de juillet de chaque année, en mémoire de l'admirable et miraculeux mouvement des yeux, qui commença d'avoir lieu à Rome, le

même jour de l'année dernière 1796, dans plusieurs images de la Sainte Vierge, et qui continua pendant plusieurs jours; et sa Sainteté, ayant daigné nous renvoyer cette supplique, pour être statué par nous ce qu'il appartiendroit; et une antre supplique tendante au même but, nous ayant été présentée de la part du très-révérend seigneur Camerier du clergé de Rome, au nom de tous les curés de la ville : Nous, usant des pouvoirs à nous accordés par le même très-Saint Père, et ayant égard aux demandes qui nous ont été faites, nous statuons que le clergé séculier de Rome, ainsi que tous les religieux de l'un et l'autre sexe, puissent, chaque année, le 9 juillet, réciter, sous le rit de doub. maj. l'office avec la messe, à l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie, comme dans la fête de *son Patronage*.

Donné dans notre palais, le 24 juin de l'an 1797.

J. M. Card. de Somaglia, PHILIPPE LIBERTI, secrétaire.

A Rome, de l'Impr. de la Chambre apost. 1797.

ADDITION *pour la page 80 du Discours préliminaire, tendante à prouver, par de nouveaux documens, qu'il s'est autrefois opéré des miracles dans les images de la Sainte Vierge, semblables à ceux qui ont eu lieu à Rome, dans l'année 1796.*

A L'ÉGARD de l'image de la Sainte Vierge *des Graces*, qui opéra des prodiges dans Bresse, ainsi que nous l'avons raporté dans le discours préliminaire, on peut ajouter les particularités suivantes, que j'ai trouvées dans un ouvrage de M. Corner, sénateur, intitulé : *Nouvelles historiques des Apparitions et des Images les plus célèbres de la Sainte Vierge*, imprimé à Venise en 1701.

Il y rapporte donc (page 377) le même prodige de la susdite image de Bresse, que j'ai rapporté moi-même, et cela sur d'autres monumens, qui ajoutent cette particu-

larité, que Paul Zare, alors évêque de Bresse, et Matthieu Ugoni, évêque de Famagouste, son Vicaire-Général, dressèrent un procès-verbal de tout ce qui étoit arrivé. Puis il ajoute : *Les changemens prodigieux des saintes images, continuèrent pendant huit jours de suite, pendant lesquels il arriva d'autres miracles.*

On ajoute encore deux autres prodiges, tirés du même ouvrage, qui sont très-semblables au nôtres.

Le premier est de l'image de la très-Sainte Vierge, sur le rivage de Pellestrine, dont on raconte (p. 79), qu'en 1716, les Turcs ayant déclaré la guerre aux Vénitiens, et ayant assiégé Corfou, un certain *Noël Scarpa* fut averti par la Ste. Vierge de faire des prières pour les ames du Purgatoire, afin d'obtenir la victoire sur les Infidèles, et que cette vision s'étant divulguée, une foule de peuple accourut à la Sainte Vierge, dans l'église de St. Vite, où un très-grand *nombre des assistans* (p. 8) *fut saisi d'une juste*

crainte, en voyant la sainte image fermer et ouvrir en haut les paupières. Plusieurs Vénitiens, accourus au bruit d'un prodige si étonnant, en furent témoins oculaires, et la réalité en fut évidemment prouvée par un procès-verbal dressé dans toutes les formes, à l'officialité de l'évêque de Chioggia. Monseigneur Jean Soffietti en étoit alors évêque : le 14 juillet 1717, il porta un décret en faveur de la vérité des susdits miracles. Le sénat de Venise institua deux offices perpétuels en mémoire d'un si grand bienfait, et fit don, pour brûler devant la sainte image, d'une riche lampe d'argent (p. 87).

Le second exemple est rapporté à la centième page, touchant l'image de la Sainte Vierge de la terre de Zendinara. Elle étoit faite de bois d'olivier, à la ressemblance de celle de Lorette. Cette image se rendit célèbre en 1626; l'année suivante (page 102), *en présence d'un peuple nombreux, la sainte*

image de Notre-Dame, le jour de Pâques, ferma et ouvrit les yeux à plusieurs reprises ; et en répandant quelques larmes, elle les tourna vers la terre de Lendinara.

FIN.

De l'Inprimerie de BELIN, rue S. Jacques.

On trouve chez Jagot, *successeur de* Pasquier, *les articles suivans :*

Les Images de tous les Saints et Saintes de l'année, suivant le Martyrologe romain, gravées par Jacques *Calot.*

Abrégé de la Vie des Saints, avec de courtes réflexions, des sentences tirées de l'Ecriture-Sainte et des Pères, des oraisons en latin et en français, pour chaque jour de l'année, et les principales actions des Saints, représentées et gravées en taille-douce.

Le grand Secret du saint Rosaire de tous les jours, donné du ciel pour la conversion des pécheurs les plus endurcis, et pour la perfection et la persévérance des Justes, avec cantique des mystères ; le tout gravé en taille-douce.

Idée de la Religion chrétienne, gravée en taille-douce, de 104 pag. pp. in-12.

Un petit livre de Prières, que l'on peut demander par numéro, depuis un jusqu'à soixante-huit, espérant qu'il sera augmenté dans la suite, avec une gravure en tête de chaque Prière.

Pieux sentimens de Pie VI, avec un abrégé de ses malheurs, et son pendant.

Le Portrait de Pie VII, d'après l'original, envoyé par le S. Père à M. Bernier.

Des Cachets de Baptême, de la Confirmation, de Communion, de Tonsure, de Mariage.

Almanach de Piété.

Almanach spirituel avec 12 gravures, représentant les principales Fêtes de chaque mois de l'année, en noir et enluminées.

L'Eglise triomphante, ou Dieu manifesté aux hommes par les oracles du Christianisme, avec trois gravures en noir et enluminées.

Le Culte du Chrétien, ou les Fidèles prosternés devant le Trône de Dieu, deux gravures en noir et enluminées.

Le parfait Chrétien, dédié aux Amans de la Croix, avec 8 gravures en noir et enluminées.

Les Desirs ardens des Français, ou la Législation de Jesus-Christ, avec frontispice.

Le Calendrier sous verre, avec 12 gravures de piété, en noir et enluminées.

La Sainte Vierge aux pieds de la Croix, au bas de laquelle est écrit :

AUX AFFLIGÉS,

Vous qui pleurez un fils, une mère, un époux,
Aux pieds de cette Croix, voyez votre modele ;
Marie a perdu plus que vous,
Apprenez à souffrir comme elle.

Le Martyre de S. Etienne, pour pendant.

L'on trouve, à la même adresse, tout ce qui concerne les Estampes de Piété.

